

# L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent

Numéro 67, juin 2007 9,95 \$

**Le patrimoine disparu de Rimouski-Est**

**Le drame de Kamouraska**

**Colonisation et exploitation forestière dans la Matapédia**

**Feux de forêt au Bas-Saint-Laurent**

**Le phare de pointe Mitis**



Le magasin St-Laurent  
(Collection de Maude Emmanuelle Lambert, archives photographiques de la famille St-Laurent)

**L'Estuaire**

Revue d'histoire des pays de l'estuaire  
du Saint-Laurent  
(Auparavant *Revue d'histoire  
du Bas-Saint-Laurent*)

Publiée une fois l'an par le GRIDEQ de  
l'Université du Québec à Rimouski (le  
Groupe de recherche interdisciplinaire  
sur le développement régional, de l'Est  
du Québec) et la Société d'histoire  
du Bas-Saint-Laurent.

Comité de rédaction :

Paul LAROCQUE, historien

Jean LARRIVÉE, agent de recherche au  
GRIDEQ

Pierre COLLINS, archiviste à la biblio-  
thèque de l'UQAR

Graphiste : Geneviève THIBAUT,  
Transcontinental, Rimouski

Traitement de texte et édition : Jean  
LARRIVÉE

Relecture : Paul LAROCQUE

Impression : Transcontinental, Rimouski

Politique rédactionnelle :

Les personnes intéressées à publier  
des articles, notes de recherche, notes  
biographiques ou comptes rendus  
peuvent faire parvenir leurs ma-  
nuscripts ou disquettes (logiciel WORD)  
en tout temps. Les textes devront être  
sur un format 8,5 x 11 à double  
interligne avec un maximum de 15  
pages.

Il n'est pas nécessaire d'être un spé-  
cialiste pour publier dans la revue  
*L'Estuaire*. Le comité de rédaction  
peut, dans certains cas, assurer un  
support aux auteurs. Les textes sont  
lus par le comité et recommandés,  
selon le cas pour publication. Les  
auteurs demeurent cependant respon-  
sables du contenu de leurs textes. Une  
invitation cordiale est faite aux  
intéressés.

Dépôts légaux :

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-1484-6969

© Tous droits réservés, *L'Estuaire*,  
2007

Photographie de la page couverture :  
Le magasin St-Laurent (Collection  
de Maude Emmanuelle Lambert,  
archives photographiques de la famille  
St-Laurent)

**Sommaire**

*L'Estuaire*  
Numéro 67, juin 2007

	Page
<b>Éditorial</b> .....	2
<i>Paul LAROCQUE</i>	
<b>Le patrimoine disparu de Rimouski-Est : le magasin général St-Laurent et Ship Chandlers du quai de Rimouski</b> .....	3
<i>Maude-Emmanuelle LAMBERT</i>	
<b>La passion du baseball à Cabano : plus de cent ans d'histoire</b> .....	10
<i>Alain DUMAS</i>	
<b>Les seigneuses Drapeau et le drame de Kamouraska</b> .....	12
<i>Béatrice CHASSÉ</i>	
<b>Démantèlement du quai de Pointe-au-Père et souvenirs maritimes</b> .....	19
<i>Jean LARRIVÉE</i>	
<b>Colonisation et exploitation forestière dans la Matapédia (1910-1950)</b> .....	22
<i>Pierre LE GUÉDARD</i>	
<b>Un métier disparu : gardien de phare. Rencontre avec Maurice Thibault, dernier gardien de l'île Bicquette</b> .....	29
<i>Pascal HUOT et Maude REDMOND MORISSETTE</i>	
<b>Les feux de forêt au Bas-Saint-Laurent : un enjeu majeur au début du XX<sup>e</sup> siècle</b> .....	31
<i>Maude FLAMAND-HUBERT</i>	
<b>Le phare de pointe Mitis, une richesse à conserver</b> .....	36
<i>Samuel CÔTÉ</i>	
<b>L'église Saint-Jacques-le-Majeur de Causapscal</b> .....	39
<i>Mildred COUTURIER</i>	
<b>Nouvelles brèves</b> .....	41
<i>Euchariste MORIN</i>	
<b>Livres à lire</b> .....	42
<i>Jean LARRIVÉE</i>	

**Pour s'abonner à la Revue en 2007**

(un numéro)

Individu	15 \$	Individu (soutien)	20 \$
Institution	25 \$	Institution (soutien)	35 \$

Votre chèque doit être fait au nom de

**La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent :**

Pierre Collins 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1

418 723-1986 poste 1669 pierre\_collins@uqar.qc.ca

<http://www.3.uqar.quebec.ca/grideq>

**L**e contenu du présent numéro de la revue *L'Estuaire* a décidément une saveur régionale qui n'échappera à personne. Les auteurs évoquent tour à tour les lieux les plus divers : outre la région rimouskoise et ses environs (Rimouski-Est, Bic, Pointe-au-Père), il est question de Kamouraska, du Témiscouata (Cabano), de la région métissienne ainsi que de la Vallée de la Matapédia.

C'est là, nous semble-t-il, un signe nous rappelant que des chercheurs avides de connaissances sont à l'œuvre dans tous les recoins de notre vaste région.



## Éditorial

Souvenirs, enquêtes orales, observation directe de lieux patrimoniaux, dépouillements de documents anciens : les cueillettes de données revêtent les formes les plus diverses, mais le but est toujours le même puisqu'il s'agit de témoigner au sujet du passé pour mieux éclairer ce que nous sommes, ce que nous devenons.

À toutes ces personnes dépositaires de connaissances souvent uniques, la revue d'histoire *L'Estuaire* offre un espace irremplaçable. C'est là une de ses fonctions essentielles.

Une fois de plus, nous vous remercions très sincèrement de l'intérêt que vous lui portez.

Nous vous souhaitons une agréable et profitable lecture.

**Paul LAROCQUE**

Pour Pierre COLLINS et Jean LARRIVÉE du Comité de rédaction

# Le patrimoine disparu de Rimouski-Est : le magasin général St-Laurent et *Ship Chandlers* du quai de Rimouski<sup>1</sup>

Maude-Emmanuelle LAMBERT

Le grand feu de 1950 est encore très présent dans la mémoire des Rimouskois. Les dommages de cet incendie ont marqué irrémédiablement le paysage architectural de cette ville : Rimouski a alors perdu de nombreux édifices d'importance, dont plusieurs d'une valeur patrimoniale certaine<sup>2</sup>. Or, le patrimoine d'une ville ne se mesure pas seulement dans ses édifices, ses maisons ancestrales et ses infrastructures : ce patrimoine se trouve également dans le souvenir que nous avons des gens et des institutions qui ont façonné l'histoire de cette ville, d'un lieu ou d'une époque donnée.

Lorsque l'on se promène près du quai, dans ce que l'on appelait Rimouski-Est, on remarque qu'il s'y trouve bien peu d'édifices ou encore de maisons anciennes<sup>3</sup>. Outre le quai et la maison Lamontagne, l'ancien village du Quai possède aujourd'hui bien peu de marques de son passé, et ce, bien qu'il ne fut pas touché par l'incendie de 1950. Il est d'autant plus difficile d'imaginer que ce lieu fut au début du siècle peuplé de petits commerces et de boutiques d'artisans. La proximité du quai construit en 1855, conjugué à la présence d'un embranchement du chemin de fer *Intercolonial* (construit en 1876), allant de la gare de Rimouski jusqu'à l'extrémité du quai, faisait de ce petit village un lieu de transit de marchandises, de malles et de passagers<sup>4</sup>. Par ailleurs, l'augmentation du trafic maritime pendant les deux conflits mondiaux et le développement d'industries à partir des années 1910 feront du quai le point central de la vie économique de la petite communauté<sup>5</sup>.

Si les traces de cette période ne sont plus observables de nos jours, les cartes postales, les photographies d'époque et les témoignages

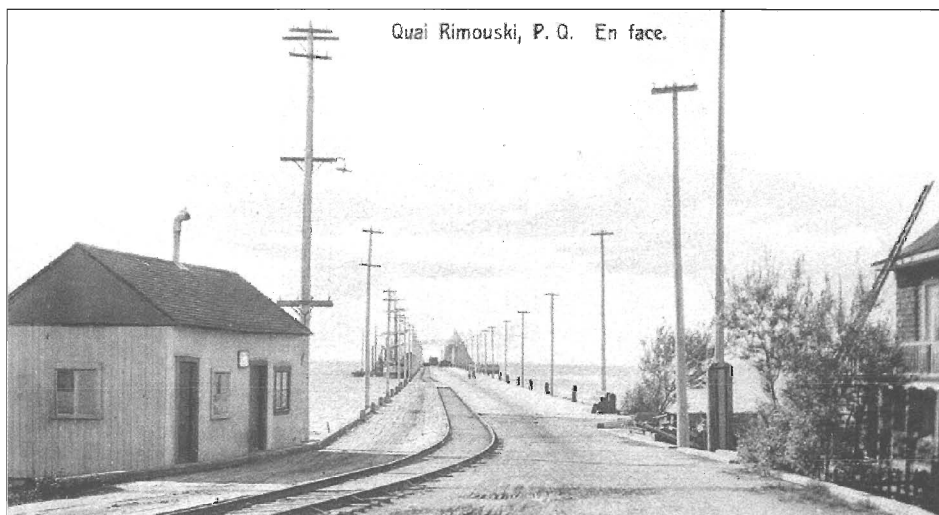
oraux rendent compte de ce patrimoine disparu et peu connu de Rimouski-Est. En prenant pour exemple l'un des plus anciens commerces à s'établir à proximité du quai, nous proposerons un portrait de la vie économique de ce qui fut jadis le lieu-dit Quai de Rimouski. Par la suite, nous verrons comment ce magasin a pu jouer un rôle dans la sociabilité villageoise et marque encore aujourd'hui la mémoire de nombreux résidents de Rimouski-Est.

## Le magasin St-Laurent : au cœur de l'activité économique du village du Quai depuis 1855

En 1855, Joseph St-Laurent ouvre, à proximité du nouveau quai de Rimouski, un petit magasin général<sup>6</sup>. Ce fils de cultivateur qui a d'abord travaillé comme commis pour d'importants marchands rimouskois (Théophile Couillard, Samuel Bradley, Edouard et Henry Martin) loue, au printemps 1855, le premier étage d'une maison sur le bord du fleuve

« pour tenir un magasin de marchandises sèches, de groceries ou autres choses »<sup>7</sup>. Cent ans plus tard, en 1955, le magasin général St-Laurent est toujours au même endroit et c'est le petit-fils de Joseph, Fernand St-Laurent, qui est derrière le comptoir; le magasin verra ainsi passer quatre générations de St-Laurent pour ne fermer ses portes qu'en 1973<sup>8</sup>. Aujourd'hui détruit, l'édifice qui a abrité le magasin St-Laurent était situé sur une partie du site de l'actuel manoir Normandie, soit en plein cœur du village de Rimouski-Est.

Au fil des années, les membres de la famille St-Laurent se sont taillé une solide réputation de marchands généraux auprès des habitants du village du Quai de Rimouski et des environs. Ils se sont aussi fait connaître en tant que *Ship Chandlers* auprès des capitaines et des équipages qui transitent par le quai, en leur offrant un vaste choix de fournitures<sup>9</sup>. Bien qu'éloignée du centre économique de Rimouski, la famille



Le quai de Rimouski dans les années 1920 (Centre de Québec de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P547,S1,S11,D366,P182R, Collection Magella Bureau)



St-Laurent profite dès les années 1860 de l'activité économique qui se développe autour du quai. La construction d'un embranchement du chemin de fer *Intercolonial* et l'affluence, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, des grands navires scandinaves et des petits vapeurs de liaison, conjuguées à l'accroissement du trafic maritime durant les deux guerres mondiales, vont permettre à la famille St-Laurent de prospérer et d'augmenter constamment son chiffre d'affaires<sup>10</sup>. D'ailleurs, tant en regard de son actif net que de son mode de vie, cette famille sera jusqu'au milieu des années 1960, l'une des plus prospères du village du Quai de Rimouski<sup>11</sup>.

Comme la plupart des marchands généraux que l'on retrouve dans le monde rural au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, les St-Laurent concentrent leurs activités économiques autour de trois axes fondamentaux : ils procurent à leurs clients les biens qu'ils ne peuvent eux-mêmes produire ou se fabriquer et acceptent en échange des biens ou des produits agricoles qu'ils revendent sur le marché local ou urbain; ils utilisent la force de travail de leurs débiteurs pour servir leurs intérêts ou ceux de leurs alliés; ils font crédit à leurs clients et parfois s'improvisent banquiers du village en leur octroyant des prêts.

De très anciens livres de comptes du magasin (1860-1861 et 1889-1894) nous révèlent la gamme de marchandises que les St-Laurent fournissent à leur clientèle. Comme dans la plupart des magasins généraux, cette variété de produits comprend des marchandises sèches (farine, cassonade, pois, etc.), des articles de quincaillerie et des tissus, un peu d'épicerie et des articles de tabac<sup>12</sup>. De plus, on peut voir que si certains clients payent en argent ou en bons, la plupart, qui vivent de l'agriculture, échangent au marchand les produits de leur récolte (patates, blé et orge) ou encore de la viande ou des produits animaliers comme des œufs, du beurre et du fromage. Ces produits frais sont surtout écoulés sur le marché local auprès des quelques rentiers, journaliers et bourgeois rimouskois, tandis que les céréales et les patates semblent plutôt être



Le magasin St-Laurent de 1870 à 1955. Au cours de ses 125 ans d'existence, le magasin général fondé par Joseph St-Laurent (photographie 1) sera modifié par différents travaux de rénovation et d'agrandissement. Dans les années 1910, le magasin est radicalement transformé (photographie 2) et connaît d'importantes modifications de sa façade dans les années 1950 (photographie 4). Ces photographies nous permettent également de suivre l'évolution du centre du village de Rimouski-Est et l'apparition de nouveaux éléments comme les fils électriques et les pompes à essence (photographie 2 et 3). On remarque également sur les plus anciens clichés (photographies 1 et 2), la présence d'une voie ferrée à proximité du magasin. (Collection de l'auteure, archives photographiques de la famille St-Laurent)

acheminées par goélette à Québec. D'ailleurs, dans les années 1870, les St-Laurent possèdent leur propre bateau et trois chalands qu'ils échouent sur la grève derrière un hangar qui leur sert d'entrepôt.

Cela dit, on constate qu'une infime partie des clients payent au moment de leurs achats; la grande majorité ayant recours au crédit. Cette pratique, qui est la norme au XIX<sup>e</sup> siècle et qui a l'avantage de fidéliser la clientèle, devient de plus en plus rare, pour finalement disparaître, au cours du XX<sup>e</sup>. Dans le cas du magasin St-Laurent, selon les témoignages oraux que nous avons recueillis, il semble que l'on ne faisait plus crédit dans les années 1950, mais que cette pratique était encore en vigueur pendant la crise économique des années 1930<sup>13</sup>.

En plus du crédit, on peut voir dans les livres des années 1860 et dans ceux de la fin des années 1880 que les St-Laurent consentent de petits prêts à leurs clients. Les grosses sommes prennent surtout la

forme d'obligations passées chez le notaire et le sont la plupart du temps, pour « *valeur reçue en effets et marchandises vendues & livrées avant ce jour* ». Cependant, on trouve dans certaines de ces obligations, une mention indiquant de façon pour le moins éloquente la nature de la dette contractée envers le marchand; on y précise en effet « *pour montant reçu à l'entière satisfaction du débiteur* », c'est-à-dire pour une somme d'argent que le marchand a prêtée et non pour des marchandises qu'il aurait vendues<sup>14</sup>.

Par contre, certaines activités économiques de la famille St-Laurent débordent largement du cadre commercial et sont plutôt liées à la petite industrie, au transbordement des marchandises, à la construction et à divers projets d'infrastructure alors en cours à Rimouski<sup>15</sup>. C'est surtout en acceptant divers produits en guise de paiement et en diversifiant ses activités économiques qu'il arrive que le marchand général sorte quelque peu de la sphère de ses activités

traditionnelles et devienne tout à la fois marchand de bois de chauffage ou de sucre d'érable, producteur ou encore propriétaire de moulin à scie. Le bois de construction et de chauffage et la chaux semblent être des biens largement acceptés par les marchands St-Laurent, d'autant plus que dans les années 1850 et 1860, on trouve de nombreux chantiers de construction à Rimouski (la cathédrale de Rimouski à partir de 1854, la prison et le Palais de justice entre 1860 et 1862). La chaux semble même devenir à l'époque une véritable petite industrie : en 1871, le recensement fait état de six producteurs opérant des fours à chaux. On peut toutefois penser que cette production était beaucoup plus dynamique dans les années 1860. En effet, seulement pour la période de novembre 1860 à août 1861, Joseph St-Laurent accepte de la part de 17 producteurs, en paiement de leurs comptes au magasin, 420 barriques de chaux (80 tonnes), ce qui n'est pas très loin de la production déclarée en 1871 par l'ensemble des producteurs de chaux de Rimouski, soit 95 tonnes. On peut même supposer que Joseph St-Laurent monopolise une part importante de cette production de chaux au cours des années 1860 pour la vendre aux entrepreneurs des divers chantiers alors en opération à Rimouski, entrepreneurs qui ont d'ailleurs un compte ouvert au magasin du marchand<sup>16</sup>.

À ce titre, il semble que les St-Laurent aient joué un rôle d'intermédiaire auprès des entrepreneurs locaux. En effet, par leur entremise, les débiteurs fournissent aux chantiers de l'église et de la prison divers matériaux de construction, des planches de bois, des pierres et des briques. En échange, les St-Laurent créditent à leur compte un certain montant en déduction de ces fournitures. Dans d'autres cas, c'est une force de travail que Joseph St-Laurent procure aux entrepreneurs en recourant aux services de ses débiteurs<sup>17</sup>. Cette activité économique semble tenir une place fondamentale dans la gestion du commerce et c'est l'une des stratégies de paiement les plus utilisées par ses débiteurs. La position stratégique du magasin au cœur des réseaux d'échanges, plus particulièrement des infrastructures

de transbordement ferroviaire et maritime, favorise sans aucun doute cette pratique. Les St-Laurent font travailler de nombreuses personnes pour leur compte, comme débardeurs au quai de Rimouski ou pour avoir « charroyer » des marchandises qu'ils payent selon le nombre de voyages qu'ils doivent faire au quai ou encore à la journée. Des femmes sont aussi engagées pour faire du lavage, ramasser du sel et saler le poisson, et une l'est à titre d'« engagère » pour une année. Plusieurs comptes des clients du magasin sont également débités pour avoir travaillé comme ouvriers sur les chantiers de la prison ou de l'église de Rimouski dans les années 1860<sup>18</sup>.

Par ailleurs, nous pouvons dire avec certitude que la clientèle des St-Laurent n'a pas tardé à se faire nombreuse et à se recruter parmi les personnages, les entreprises et les institutions d'importance du paysage rimouskois. Dès 1860-1861, on peut répertorier dans les livres de comptes de Joseph St-Laurent près de 400 clients. Son réseau commercial semble également beaucoup plus étendu géographiquement et socialement que pourrait l'être celui d'un « simple » marchand rural. Il couvre une bonne partie de la région rimouskoise, s'étend jusqu'aux limites de la Gaspésie et comprend quelques clients dans les régions de colonisation ou en développement comme la Matapédia et la Côte-Nord. Des personnages prestigieux tels l'honorable Ulric-Joseph Tessier, époux de l'héritière des seigneuresse Drapeau, et de grandes compagnies comme la *Price & sons* figurent dans les registres des St-Laurent aux côtés des artisans, des marchands, des entrepreneurs locaux et des plus modestes. De plus, il est certain que le marchand profite du développement et de la colonisation de nouvelles paroisses avoisinantes comme Saint-Anaclet-de-Lessard (1858) ou Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père (1882). Dans le cas de Saint-Anaclet, Joseph St-Laurent va même, au début des années 1880, y fonder un second magasin, ce qui témoigne bien du côté entrepreneur de ce marchand. En 1882, il y installe son fils aîné Valmore, alors âgé d'environ 25 ans, qui va d'abord gérer son magasin comme une succursale du magasin du quai.

*Au cours des premières années, il dirige le commerce qu'il vient d'acquérir comme une succursale du magasin paternel : il s'y approvisionne en marchandises et y expédie des montants d'argent et des produits de la ferme pour régler son dû. Mais dès 1885 – comme en témoigne une liste qui servait de signet dans les livres de comptes, il établit lui-même les contacts avec les différents fournisseurs de Québec et de Montréal qui lui font parvenir les marchandises requises par goélette jusqu'au quai de Rimouski ou par l'Intercolonial jusqu'à la gare de Saint-Anaclet<sup>19</sup>.*

Finalement, soulignons qu'au fil des années, le commerce de St-Laurent va progressivement développer une spécialisation dans les fournitures ou « articles de marine ». Les publicités des années 1920 et 1930 en feront d'ailleurs la promotion. Tout en continuant à offrir des marchandises de toutes sortes, de la quincaillerie, des tissus et des provisions aux villageois, les St-Laurent proposeront aux navires, amarrés au quai ou ayant jeté l'ancre au large de Rimouski, de les ravitailler en nourriture et en vêtements, mais aussi en voilure, câblage, chaînes et ancres. Aujourd'hui encore, les descendants et les amis de la famille St-Laurent que nous avons questionnés désignent le magasin plutôt comme un *Ship Chandlers* qu'un magasin général.

*Je suis arrivé à Rimouski, moi, après le feu. La première journée que je suis arrivé là, on faisait de l'arpentage. Je suis allé chercher du tissu rouge pour faire nos marques avec des clous, puis des baguettes de bois et je suis rentré dans ce magasin-là pour la première fois. Ça m'avait surpris de voir toute la marchandise qu'il y avait là. [...] Dans la boucherie, il y avait des pièces de veau ou de bœuf suspendues, ou de porc; à côté, ils vendaient du linge, des crayons, de l'épicerie, de la ferronnerie. Il n'y a rien qu'ils ne vendaient pas. Il y avait aussi des articles de marine. Parce que le magasin, il était reconnu comme Ship Chandlers. Les articles de marine, ça probablement commencé avec la Première Guerre où*

il arrivait des bateaux de temps en temps et qu'il y a eu beaucoup d'expédition de bois et qu'il y a eu besoin de choses de marine<sup>20</sup>.

Ces quelques exemples mettent en lumière la diversité des activités économiques des marchands St-Laurent et nous permettent de saisir toute l'importance de ce magasin en tant que pôle de la vie économique du village du Quai. Lieu de passage et de rencontre quotidienne, le magasin St-Laurent est aussi un lieu important de la vie sociale des villageois.

### Un commerce au cœur de la sociabilité villageoise

Pendant longtemps, le magasin général est l'un des lieux les plus fréquentés du village, avec le bureau de poste et l'église; au cœur de la sociabilité villageoise, il est un lieu de rencontre, de discussion, de débat, de jeu et même parfois de conflits. On s'y rend avant tout pour se ravitailler, faire ses « courses », mais aussi pour passer quelques instants à « bavarder » avec le marchand et les autres clients. On s'y transmet les nouvelles du jour, on s'y assoit pour fumer la pipe, pour jouer aux cartes ou aux « pichenottes », pour se réchauffer près de la « truie » et pour se « conter » des histoires pendant les longues soirées d'hiver. C'est là aussi que les esprits s'échauffent quand on parle du gouvernement et de la politique ou simplement quand on a pris un petit verre de trop<sup>21</sup>. À cet égard, le magasin général St-Laurent, situé au centre du village du Quai, ne fait pas exception : « *Le point de rassemblement du village de Rimouski-Est c'était le magasin général. C'était une halte. Toutes les nouvelles partaient de là* »<sup>22</sup>.

Lieu de passage et de rencontres quotidiennes de certains clients, le magasin St-Laurent constitue, au dire de nos témoins, l'un des seuls points de rassemblement du petit village du Quai avec l'Hôtel Lavoie, et plus tard l'Hôtel Normandie<sup>23</sup>. Le fils d'un gérant du magasin dans les années 1930 et 1940 évoque d'ailleurs



Publicité du magasin St-Laurent, fin des années 1920. On voit les photographies du deuxième propriétaire du magasin St-Laurent, Alphonse-Pierre St-Laurent et de son neveu, Joseph Émile Ouellet, petit-fils de Joseph St-Laurent et gérant du magasin pendant plus de 20 ans. (Alphonse Fortin, Fête du Centenaire de Rimouski. Album-souvenir. Notes historiques 1829-1929, Rimouski, Imprimerie Générale, 1929)

la présence tardive de plusieurs hommes « *jusqu'à huit ou neuf heures du soir* » et de rassemblements de ce qu'il appelle de façon savoureuse « *la ligue du vieux poêle* »<sup>24</sup>. Par contre, on peut voir que le marchand St-Laurent s'assure en tout temps d'éviter les conflits ou les débordements à l'intérieur de son magasin en y réglementant quelque peu les manifestations de sociabilité. Ainsi, bien qu'il permette aux hommes de se réunir dans le magasin et de discuter près du poêle, il leur interdit de consommer de l'alcool ou même de fumer à l'intérieur<sup>25</sup>. En effet, comme en a témoigné l'une de ses filles, de telles pratiques auraient pu nuire à la réputation de son père et, pour reprendre ses mots, à sa respectabilité<sup>26</sup>.

(...) *la ligue du vieux poêle. Il y en avait tout le temps des gens qui allaient là même dans le jour. Ça se contait des peurs, ça contait des histoires. Cela devait parler de politique, quand c'était le temps (...). La chicane devait pogner, mais on n'en entendait pas parler trop, trop*<sup>27</sup>.

Ah! oui, *il y avait toujours quelques bonshommes qui venaient fumer leur pipe en arrière du magasin. [...] Il y avait toujours*

*quelqu'un qui venait placoter contre le gouvernement. C'était des racontars. C'était un centre, mais pas en gros groupes. Mais c'était un magasin qui était bien tenu*<sup>28</sup>.

Lieu de passage, de rencontre ou de sociabilité, le magasin St-Laurent est encore présent dans la mémoire de certains habitants de Rimouski-Est, amis ou membres de la famille St-Laurent. Bien plus qu'un édifice qui a disparu de la rue Saint-Germain, le magasin St-Laurent demeure un acteur économique et social important de l'histoire du village du Quai et de Rimouski. Sa présence au centre du village pendant près de 125 ans n'a pas été oubliée<sup>29</sup>. Finalement, à sa façon, ce maga-

sin a aussi marqué l'histoire locale un certain 29 mai 1914, en fournissant des secours et des vêtements aux rescapés du naufrage de *l'Empress of Ireland*, dont certains furent amenés au quai de Rimouski.

*Quand l'Empress a coulé, le premier qui a envoyé le message, je pense que c'est à la Pointe-au-Père. Et je me rappelle que papa disait que cette journée-là, il avait été obligé d'envoyer plusieurs télégrammes. [...] Quand les survivants sont arrivés à Rimouski, il y en a beaucoup qui n'avaient pas de linge sur le dos. Ils n'avaient plus rien. Il faisait froid. C'était un matin brumeux. Ça fait qu'ils ont vidé complètement le magasin. Puis finalement, mon père a envoyé un télégramme disant ça au Canadien Pacifique. Et puis le Canadien Pacifique avait répondu : « Donnez-leur tout ce qu'ils veulent, c'est nous autres qui payons »*<sup>30</sup>.

*Ils ont fourni beaucoup de choses le magasin; il n'y en avait pas assez pour tout fournir je crois bien. Mais ça ne fait rien (...). Je suis né en 1910. Je me rappelle de ça. J'étais monté avec mon père en voiture à cheval, puis on voyait ça sur le quai qu'ils charriaient des corps*<sup>31</sup>.

## Notes

- 1 Cet article est tiré des recherches que j'ai réalisées dans le cadre de mon mémoire de maîtrise déposé à l'Université Laval en 2005. J'invite les lecteurs de la revue à le consulter aux Archives régionales (Bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski) et au Centre du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Maude-Emmanuelle Lambert, *La petite bourgeoisie en milieu périphérique : parcours historiques d'une famille de marchands généraux de Rimouski, sur trois générations (1855-1945)*, Mémoire de maîtrise (histoire), Québec, Université Laval, 2005, 177 p.
- 2 Lors de la « Nuit Rouge », c'est « 383 unités de logement, des dizaines d'édifices commerciaux, l'hospice et l'orphelinat des sœurs de la Charité, le couvent des petites sœurs de la Sainte-Famille, l'École apostolique, une partie du Séminaire, de l'hôpital et du Palais de justice » qui sont touchés par l'incendie. Jean-Charles Fortin, « La Nuit Rouge, l'incendie de Rimouski en 1950 », *Encyclobec, Les régions historiques du Québec*, INRS-UCS, 2003, [En ligne], <<http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=298>> (Page consultée le 8 février 2006).
- 3 Rimouski-Est est une petite agglomération située à quelques kilomètres du centre-ville de Rimouski. Aujourd'hui fusionnée avec Rimouski, elle a été pendant longtemps désignée comme un lieu-dit (Quai de Rimouski) avant sa reconnaissance officielle survenue en 1939 par la création de la municipalité de village de Rimouski-Est et l'érection de la paroisse de Saint-Yves en 1941.
- 4 De 1876 jusqu'à 1914, le quai de Rimouski devient un maillon essentiel du réseau postal de l'empire britannique. « [...] c'est la poste de tout l'est du Canada destinée à l'Europe qui arrive par train à la gare de Rimouski, et de là, directement sur le quai, le long du Rhoda et plus tard du Lady Evelyn, qui l'acheminent vers les transatlantiques ancrés au large. De même, dans l'autre sens, la poste est débarquée à Rimouski pour être triée et envoyée par train à sa destination finale ». David Saint-Pierre, « Le Bas-Saint-Laurent et le fleuve : des relations disparues », *L'Estuaire*, 24, 1 (janvier 2001), p. 22.
- Voir également Jean-Charles Fortin, « Les malles européennes à Rimouski, 1876-1914 », *Encyclobec, Les régions historiques du Québec*, INRS-UCS, 2003, [En ligne], <<http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=130>> (page consultée le 8 février 2006).
- 5 Plusieurs compagnies pétrolières viendront s'installer non loin du quai (*Imperial Oil en 1910*) ainsi que des industries liées à la pêche comme la Canadian Cod Liver Oil dans les années 1930. Paul Larocque qui consacre quelques pages au quai de Rimouski va en ce sens : « *De nos jours, à l'époque des liaisons routières et aériennes, sa fonction économique est moindre. Il connaît néanmoins un certain achalandage : desserte maritime de la Côte-Nord, livraison de produits pétroliers, port de pêche, point de départ de recherches océanographiques, navigation de plaisance, excursions vers les îles de la région du Bic... Il a été le pivot du développement de la municipalité de Rimouski-Est (...)* ». Paul Larocque et coll., *Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent*, Rimouski, GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski, 1994, p. 230-231.
- 6 Comme bien d'autres localités à l'époque, Rimouski se voit doter d'un quai au cours des années 1850. En installant son magasin à la gauche de cette jetée, sur le chemin royal qui longe le fleuve, Joseph St-Laurent s'assure donc une place de choix au cœur des réseaux d'échanges. Toutefois, bien qu'immensément long pour l'époque avec ses douze arpents de longueur sur trente pieds de largeur, le quai de Rimouski n'attire pas de navires d'envergure avant la fin des années 1870. Dans ses *Petites chroniques pour 1877*, Arthur Buies notait que « *malgré cette longueur, il était à peu près inutile et il n'aurait jamais servi qu'à immortaliser l'incomparable et l'honorable feu M. Baby, si le gouvernement fédéral ne lui eût fait ajouter au printemps dernier une aile qui garde à l'abri de tous les vents le petit tender dont la fonction est de porter à bord du paquebot, mouillé au large, la malle et les passagers que lui transmet le chemin de fer* ». Reproduit dans Alphonse Poulin, *Fête du Centenaire de Rimouski. Album-souvenir. Notes historiques 1829-1929*, Rimouski, Imprimerie Générale, 1929, p. 81.
- 7 Centre du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, CN101,S8, Greffe de Pierre-Louis Gauvreau, no 737, *Bail à loyer par Antoine Lavoie, cultivateur de Rimouski à Joseph St-Laurent, commis marchand*, 11 mars 1855. Né le 4 décembre 1827, Joseph St-Laurent est le fils de Marguerite Parent et d'Ulfranc St-Laurent, cultivateur de Saint-Germain-de-Rimouski.
- 8 Après la mort de Joseph St-Laurent en 1896, son fils Alphonse-Pierre reprend les rênes du commerce. Le magasin St-Laurent sera alors connu sous le nom de « A. P. St-Laurent Enrg ». À la mort de ce dernier en 1927, c'est le neveu de monsieur St-Laurent, Joseph Émile Ouellet, petit-fils de Joseph St-Laurent qui s'occupera de la gestion quotidienne du magasin à titre de gérant. Jusqu'en 1940, le propriétaire du magasin sera Catherine Thériault, la veuve d'Alphonse-Pierre St-Laurent. Elle transmettra le magasin à son fils aîné, Fernand, qui en assurera la direction jusqu'à sa mort en 1963. « St-Laurent Enr. » passera ensuite entre les mains de Jacques St-Laurent, l'aîné des fils de Fernand et de Béatrice Ruest-Chassé, avant de fermer en 1973.
- 9 Un *Ship Chandlers* est un fournisseur ou un détaillant en articles de marines (voilure, câblage, ancre, etc.). Nous utiliserons le terme en anglais, puisqu'il est systématiquement employé par les témoins de notre étude.
- 10 Les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle marquent le début d'une véritable concurrence entre la Norvège, la Suède et l'Empire britannique dans le commerce du bois d'œuvre de la côte est. La Norvège et la Suède ouvrent même un consulat à Matane dans les années 1880-1890. Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 296.
- 11 L'entreprise des St-Laurent est pendant près de 100 ans le plus important commerce du Quai de Rimouski. Au moins jusqu'en 1935, la famille St-Laurent possède l'actif net le plus élevé et la meilleure cote de crédit auprès des agences *Dun, Bradstreet et Dun & Bradstreet*. Ainsi, en mars 1935, le magasin St-Laurent a un actif net variant entre 10 000 \$ et 20 000 \$ (et



- une cote de crédit « High », les deux hôteliers du quai (Alphonse Lavoie et Madame Ubald Lavoie) moins de 500 \$ et entre 2 000 \$ et 3 000 \$, l'épicier (Waldston Goulet) entre 500 \$ et 1 000 \$, le restaurateur et tenancier de la salle de billard (Ernest Dufour) entre 1 000 \$ et 2 000 \$, le garagiste (Lavoie) entre 500 \$ et 1 000 \$ et la boutique de forge (Fortunat Marcheterre) moins de 500 \$. En 1948, l'entreprise des St-Laurent valait de 20 à 35 000 \$ et dans les années 1950, de 35 à 50 000 \$.
- 12 Yvan Fortier, *Marchands et magasins généraux au Québec*, Parcs Canada, 1986, p. 39-45. Il existe un nombre assez impressionnant d'études qui s'intéressent à la consommation dans le monde rural, par l'entremise des magasins généraux. Voir notamment Douglas McCalla, « Retailing in the Countryside: Upper Canadian General Stores in the Mid-Nineteenth Century », *Business and Economic History*, 26, 2 (winter 1997), p. 393-403.
- 13 Avec le ralentissement économique des dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, les pratiques de crédit changent progressivement, notamment en ce qui a trait aux échéances, mais aussi à l'idée que l'on se fait du crédit lui-même. En effet, alors que les marchands établis en milieu rural exigeaient jusque-là d'être payés deux fois l'an, au printemps et à l'automne, au moment du retour des hommes des chantiers et des récoltes, on encourage maintenant les débiteurs à payer leur compte régulièrement. D'ailleurs, si le livre de comptes du marchand St-Laurent pour les années 1860-1861 fait état de 374 comptes débiteurs, un livre du même magasin pour l'année 1911 n'en contient plus que 89.
- 14 À noter que ces prêts que consent le marchand St-Laurent sont accompagnés d'un taux d'intérêt atteignant parfois 8 %, ce qui est légèrement supérieur au taux maximal prévu par le *Code civil du Bas-Canada* de 1866 (6 %) ou à celui fixé par la *Loi des banques de 1859* (7 %). Signe incontestable du pouvoir des marchands dans les campagnes, il n'est d'ailleurs guère surprenant de les voir jouer avec les règles du crédit. *Les statuts refondus du Canada : proclamés et publiés en vertu de l'Acte 22 Vict. chap. 29, A.D. 1859*, Toronto, S. Derbishire et G. Desbarats, 1859, Cap. 58, p. 714.;
- Edouard Lefebvre de Bellefeuille, *Code civil du Bas-Canada : d'après le rôle amendé déposé dans le bureau du greffier du Conseil législatif, tel que prescrit par l'Acte 29 Vict., chap. 41, 1865 [...]*, Montréal, C. O. Beauchemin & Valois, 1866, Chapitre 3, article 1785, p. 411. Textes disponibles sur « Notre Mémoire en ligne », site de Canadiana.org, [En ligne], <<http://www.canadiana.org/eco/index.html>> (Page consultée le 25 février 2006). Voir également : Michel Monette, « Groupes dominants et structure locale du pouvoir à Deschambault et Saint-Casimir, Comté de Portneuf (1829-1870) », *Cahiers de géographie de Québec*, 28, 73-74 (1984), p. 86.
- 15 Plusieurs historiens ont noté que l'activité économique du marchand général avait souvent tendance à sortir de son cadre commercial, surtout à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Fortin et Lechasseur soulignent que « leur activité déborde largement du commerce et, soucieux de faire fructifier leur pécule, ils prêtent contre hypothèque, s'adonnent à la spéculation foncière, investissent dans la petite industrie, la construction, la navigation ». Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur, op. cit., p. 308. Magella Quinn affirme quant à lui que la diversification des activités économiques est devenue, avec le temps, une nécessité pour le marchand général ou un gage de réussite commerciale : « ceux qui voulaient vraiment réussir et qui ont réussi devaient diversifier leurs activités » Magella Quinn, « *Le magasin général, 1910-1930 : rouage économique d'une société en pleine mouvance* », Marcel Bellavance, dir., *La grande mouvance*, Sillery, Septentrion, 1990, p. 77.
- 16 La chaux était utilisée à l'époque pour les travaux de maçonnerie ou pour blanchir les murs des bâtiments. On l'utilisait également à des fins agricoles dans la composition des engrais et des fongicides ou pour « désacidifier » les sols. Sur les premiers résultats d'une recherche sur les fours à chaux dans le Bas-Saint-Laurent, on peut consulter : Émilie Devoe, « Les fours à chaux du Bas-Saint-Laurent. Histoire d'attiser notre curiosité! », *L'Estuaire*, 64 (juin 2004), p. 32-38.
- 17 L'utilisation de la force de travail des débiteurs par les marchands généraux est un aspect qui n'est pas très sou-
- vent abordé par l'historiographie. La plupart des auteurs mentionnent généralement au passage dans leurs études qu'il s'agissait là d'une stratégie de paiement des débiteurs, mais très peu développent la question. Pourtant, il s'agit d'une activité économique non négligeable du marchand général, puisqu'elle fait de ce dernier l'employeur temporaire d'une multitude d'agriculteurs, journaliers ou artisans. À notre connaissance, seule une communication récente de Béatrice Craig sur les marchands généraux au XIX<sup>e</sup> siècle a traité de cette question. Béatrice Craig, « Settling the Accounts: Modes of Payments at General Stores in Eastern Canada in the Middle of the 19th Century », communication donnée lors de la 81<sup>e</sup> réunion annuelle de la Société historique du Canada, à Toronto, le 29 mai 2002.
- 18 Un livre de comptes du magasin, daté de 1860-1861, fait plusieurs renvois à un journal appelé le « journal des travailleurs ». L'existence d'un tel journal donne à penser que l'emploi de travailleurs par Joseph St-Laurent est une dimension tellement importante de son commerce qu'elle nécessite une comptabilité distincte au même titre que celle consacrée aux fournisseurs ou aux activités quotidiennes du magasin. Cette impression se confirme lorsqu'on tente une analyse quantitative du livre de comptes clients pour l'année 1860-1861. En effet, sur un échantillon de 30 comptes, 14 clients ont payé leur compte en partie en fournissant leur force de travail.
- 19 Suzanne Martel-Bernard, « Le magasin St-Laurent de Saint-Anaclet : Livres de comptes et de contes », *L'Axe*, (avril 1981), p. 32. Certains livres de comptes de ce magasin de Saint-Anaclet sont disponibles aux Archives régionales sur microfilm (UQAR-93-04-49, *Collection du Centre régional des ANQ*) et au Centre du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Collection du Centre d'archives du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, M227/2 et M227/4). On retrouve sur ces microfilms les livres de comptes du magasin de Saint-Anaclet, mais également de magasins généraux de Rimouski, Sainte-Luce et Luceville. Remerciement tout parti-

- culier à Pierre Collins des Archives régionales pour nous avoir fait connaître leur existence.
- 20 Entrevue avec Jacques Bastien, 29 avril 2002.
- 21 Sur la sociabilité dans les magasins généraux, voir les travaux d'Yvan Fortier, *op. cit.*; l'étude de John Willis sur les bureaux de poste en milieu rural et la sociabilité est également très intéressante : John Willis, « L'importance sociale du bureau de poste en milieu rural au Canada, 1880-1945 », *Histoire sociale/Social History*, 30, 59 (mai 1997), p. 143-168.
- 22 Entrevue avec Jacques Bastien, 29 avril 2002.
- 23 Certains clients viennent au magasin plusieurs fois par jour : « [Il y avait] le bonhomme Lamontagne en face. Il venait chercher dix livres de sucre. Il prenait une livre à la fois et il faisait dix voyages ». Entrevue avec Roger Gamache, 27 avril 2002.
- 24 Entrevue avec Paul Ouellet, 14 avril 2002.
- 25 Sur la consommation d'alcool dans les magasins généraux, voir : Douglas McCalla, *Consumption Stories: Customer Purchases of Alcohol at an Upper Canadian Country Store in 1808-1809 and 1828-1829*, Sainte-Foy, Centre interuniversitaire d'études québécoises, 1999, 11 p.
- 26 Entrevue avec Mariette St-Laurent, 15 avril 2001.
- 27 Entrevue avec Paul Ouellet, 14 avril 2002.
- 28 Entrevue avec Jacques Bastien, 29 avril 2002.
- 29 On retrouve d'ailleurs quelques images du magasin St-Laurent à la maison Lamontagne dans le cadre d'une exposition sur l'histoire de Rimouski-Est.
- 30 Entrevue avec Paul Ouellet, 14 avril 2002.
- 31 Entrevue avec Oscar St-Laurent, 23 avril 2002.

# La passion du baseball à Cabano : plus de cent ans d'histoire

Alain DUMAS

Le joueur se lève tôt le matin, il saisit la balle qui est à côté de son lit, prend son gant qui a passé la nuit sous l'oreiller, enfle sa casquette et s'approche de la table pour le déjeuner. Il entend déjà les murmures de la foule et reconnaît la voix de sa mère qui lui dit : « dépêche-toi tu vas être en retard à l'école ». En autobus, c'est comme quand on joue dans les ligues mineures, il faut bien se rendre au terrain. Dans la chambre des joueurs, il y a un entraîneur que l'on appelle « maîtresse d'école » et qui parle de français, de mathématique, etc., mais ce n'est pas de cela dont ce jeune raffole. Il a hâte à la récréation pour sauter sur le terrain. Car c'est là que ça se passe. C'est un coup sûr, un coup de deux buts, un coup de circuit, il est le Gary Carter de la classe. Le plus grand des Tim Raines de l'univers.

C'est un p'tit gars de Cabano qui rêve... Un parmi plusieurs qui ont hérité de façon génétique de l'amour d'un sport parmi les autres sports : le baseball. Cet héritage, reçu de l'arrière-grand-père, du grand-père, qui l'a passé au père et à son fils comme on passe une rondelle au hockey. Et le fils a lancé la balle vers son enfant qui a frappé son premier coup sûr. Il commence une vie dans des souliers modelés exprès pour lui, avec des crampons sous la semelle, un premier pas dans l'amour du baseball.

Que vous veniez de Cabano ou d'ailleurs, peut-être vous reconnaissez-vous dans ce jeune enfant dont le rêve de jouer au baseball a fait de vous une vedette. Nous n'avons pas tous été les vedettes espérées, mais la vie nous a permis de rêver. Nous avons tous entendu parler, vu et peut-être côtoyé des athlètes qui ont réussi plus que d'autres.

## Les vedettes locales

À Cabano, entendre les noms de Victor Simon, « Pétaïne » Lebel, qui ont joué dans l'ancien temps comme on dit, est un véritable récital dont le soliste est le virtuose de la balle, le lanceur Arthur Leblanc. Au temps de la crise économique des années 1930, cette équipe a remporté par le pointage de 2 à 0, une célèbre partie dont on a longtemps parlé et qui a eu lieu au séminaire de Rimouski le 17 septembre 1933. Il faut s'imaginer à l'époque ce que représentait un tel voyage. C'était un véritable pèlerinage qui s'est d'ailleurs terminé par un salut du Très Saint Sacrement officié par « notre digne curé », comme le rapporta le journal *Le St-Laurent*.

Cette histoire d'amour d'un village avec le baseball a commencé bien avant qu'il ne soit fondé (1906). Dans la région du Bas du Fleuve, à la fin du dix-neuvième siècle, la plupart des milieux où se construisaient des moulins à scie avaient un club de baseball : Sayabec, Lac-au-Saumon, Causapscal, Price, Rimouski, Rivière-du-Loup, pour ne nommer que ceux-là.

Le nom d'Aimé Lauzon est inscrit en lettres d'or dans l'histoire. Originaire de Montréal, il est le premier joueur payé pour jouer au

baseball. Recruté par Yvon Dumas, il lancera pour l'équipe « les As » de Cabano qui gagna le championnat régional en 1948 battant Trois-Pistoles dans un match décisif, à St-Jean-de-Dieu, par la marque de 8 à 3. Certaines fois, l'enthousiasme aidant, et d'autres fois le manque de ressources locales pour faire face à l'adversaire, les équipes ont dû trouver des ressources extérieures pour demeurer compétitives. On les qualifiait d'être des « joueurs importés ».

Parfois une vedette locale dominait la situation. C'est ce qui se produisit à Cabano au début des années cinquante lorsqu'évolua une des plus célèbres équipes au cœur de laquelle il y avait le légendaire Zoone Lebrun. On a dit de lui qu'à l'arrêt-court il occupait tellement de terrain qu'il couvrait du troisième but au deuxième jusqu'au premier but. Il était élastique! Tout cela ne laissait pas beaucoup de place pour ses frères Renaud (dont on vantait le bras) au troisième et Pat au deuxième. Paul Lebrun était tellement habile que tout le monde en était ébloui. Comme on le dit dans tous les villages du Québec à propos de l'athlète de la place : « si y'avait passé un éclairneur par ici ou encore si on lui avait montré à jouer, y'aurait pu jouer dans les majeures ».

Un passage remarqué même s'il ne dure qu'une seule saison, c'est celui de Ronnie Leblanc. Son receveur est aussi de la partie, Bob Fyfe. Tous les deux arrivent des Républicains d'Edmundston. À Cabano et dans tous les stades de la ligue, c'est la fièvre Leblanc. Les feuilles de pointage sont remplies de K : on parle de lui comme du roi incontesté des retraits au bâton. Il lance entre autres deux parties de 20 retraits au bâton



Photo d'action prise en septembre 1952 au terrain du collège Sacré-Cœur par un auteur inconnu.

dans des joutes de 7 manches et une partie de 21 retraits, mais cette fois en 9 manches. Les autres équipes du circuit vont chercher du renfort. Rivière-du-Loup recrute Jean-Guy Noël de Drummondville et Trois-Pistoles, Pat Simard d'Arvida. Quelques-uns de ces joueurs avaient participé à des camps d'entraînement pour des équipes professionnelles.

La série finale de cette année 1962 contre Trois-Pistoles, dirigé par le coloré Théo D'Amour, se rendit à la limite de 7 parties et Cabano l'emporta. Leblanc remporta les 4 parties victorieuses du Cabano dont 3 par blanchissage 4 à 0, 1 à 0 et 7 à 0 dans le dernier match. Le point de la partie de 1 à 0 consista en un coup de circuit frappé par Leblanc lui-même. En finale, il réussit plus de soixante retraits au bâton.

#### Les « As » de Cabano deviennent les « Braves »

À partir de 1964, année où l'équipe adopte le nom des « Braves », commence une nouvelle époque. Avec l'arrivée de Red Ouellet à titre d'instructeur, cette équipe ne sera plus la même. Six championnats en saison régulière d'affilée. Red Ouellet était originaire de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick et avait évolué pour les Bruins de Boston dans la LNH au début des années soixante.

L'année 1966 s'appelle Valmont McClure. Il remporte la triple couronne avec une moyenne de .475, 5 coups de circuit, 41 points produits. De plus, il est le meilleur lanceur de la ligue avec une fiche de 9 victoires 1 défaite.

Le costaud gaucher, Jacques Lavoie, aura des fiches de 7 victoires, aucune défaite en 1967 et de 9 victoires, aucune défaite en 1968. Cela signifie au moins 16 victoires d'affilée.

Quant à Red Ouellet, il est sans contredit l'instructeur de la décennie et il ajoute à ses lauriers deux championnats des frappeurs en 1968 et 1969 avec des moyennes de .481 et .484. Déjà, il avait remporté le championnat des frappeurs en 1963 avec une moyenne de .439 avant de devenir l'instructeur.

En 1970, arrive la grande noirceur. Il se passera 16 ans, 7 mois, 18 jours avant que les Braves adhèrent de façon sérieuse à un circuit senior. Le 18 mai 1986, Cabano joue sa première partie dans la ligue senior du Bas-Laurent à Trois-Pistoles.

En 1988, malgré l'engagement de deux importés, c'est un joueur local qui volera la vedette. Réjean Plourde, « l'homme au bras de caoutchouc », terminera avec une fiche de 11 victoires (dont une partie sans point ni coup sûr) et un seul revers. Phénoménal, il montre un dossier de 0.64 point mérité par partie. Autrement dit, les équipes qui l'affrontaient devaient pratiquement jouer deux joutes pour réussir un seul point.

1989 est une année importante dans les annales du baseball de la ville de Cabano : du 27 au 30 juillet, Cabano devient la capitale québécoise du baseball senior en accueillant le championnat provincial. Il y aura récédive en 1993.

Le chapitre suivant de l'histoire s'intitule Jean-Robert Côté, « JR » comme on l'appelle familièrement du nom d'un personnage d'une populaire série télévisée américaine. Les Braves vont compléter le triplé en série finale en défaisant Matane en 1989 et Rivière-du-Loup en 1990 et 1991. Cette dernière série revêt un caractère particulier : dans les milieux journalistiques, on parle de la « série de la route 185 ». Pas moins de 6 000 spectateurs assistent aux 6 matchs. Cabano



Première rangée : Hervé Larrivée, Harvey McClean, Lionel Plourde, Aimé Lauzon, Yvon Dumas (tenant le trophée Larrivée), Gilbert Pelletier, Bertrand Canuel, Paul-Émile Lavoie; deuxième rangée : Roland Boily, Maurice Marquis, Charles-Henri Dubé, Gilbert Teed, Marcel Michaud, Émilien L. Morin, maire de Cabano, et Maurice Lebel. Cette photo montre l'équipe de Cabano, championne de la saison 1948, à la suite d'une victoire de 8 à 3 contre l'équipe de Trois-Pistoles à St-Jean-de-Dieu. (photo auteur inconnu)

l'emporte 4 parties à 2. Toutes les joutes sont radiodiffusées sur les ondes de CJFP Rivière-du-Loup et CFVD ville Dégelis. Les paris sont ouverts et la mairesse de Cabano gagne le sien, madame Griffin verra le drapeau de sa ville flotter sur le toit de l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup du maire Marquis.

1993. Le rendement d'un Benoît Bélanger est étincelant avec, en 22 matchs, 32 points produits, 7 coups de circuit, et une moyenne de .470 au bâton. Les Braves terminent au premier rang et gagnent les séries contre Matane.

L'apothéose de cette belle histoire arrive en 1995. Les Braves l'emportent 4 parties à 0 en finale contre Rimouski et sont nommés équipe senior de l'année au Québec : Denis Bouchard est sacré instructeur de l'année au niveau majeur.

Le virage du millénaire a eu lieu et les Braves ont su le prendre en gardant le panache de la fierté de 100 ans de baseball. La tête de l'indien demeurant l'emblème qui continue vers un autre siècle.

Pour célébrer le centenaire de sa fondation (1906) et de plus de cent années de baseball dans ses murs (1904), Cabano voit un de ses joueurs, Francis Pelletier, remporter la triple couronne (.519 de moyenne au bâton, 5 circuits, 20 points produits dans une saison de 18 parties) mais l'équipe s'avoue vaincue en finale en 7 parties contre Trois-Pistoles.

De l'arrivée de la Compagnie Fraser en 1899, en passant par le collège dirigé par les frères du Sacré-Cœur à partir de 1925 et en continuant au fil du temps avec le baseball des « p'tits délinquants dans la rue », le terrain de jeux (OTJ) et l'organisation du baseball mineur des années plus récentes, il est plausible d'évaluer à près de 20 000 gars (sans oublier plusieurs filles) qui ont joué au baseball dans ce village qui a tissé ce sport dans le Bas du Fleuve.



# Les seigneuses Drapeau et le drame de Kamouraska

Béatrice CHASSÉ

*Vous voulez parler de l'enfer, tante Adélaïde? Vous me menacez de l'enfer? Vous n'en avez pas le droit, vous si bonne.*

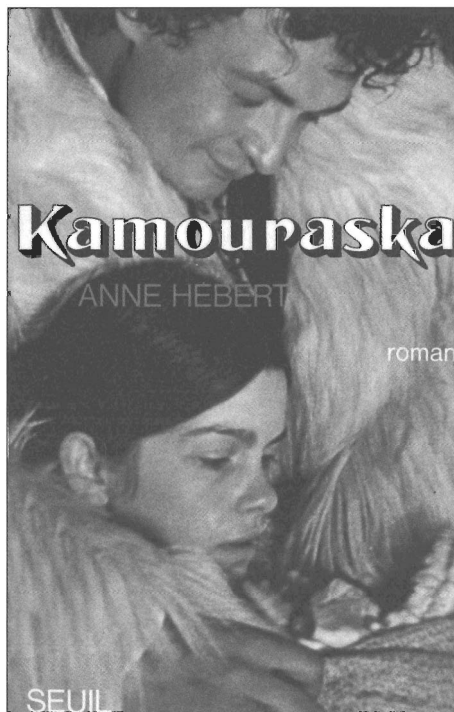
- *On dirait que tu oublies ton âme, ma petite fille. [...]*
- *C'est si facile d'oublier son âme, tante Adélaïde, si vous saviez comme c'est facile.*

Anne Hébert, *Kamouraska*, p. 160.

Les six filles de Joseph Drapeau, seigneuses de Rimouski et autres lieux, ont vécu douloureusement, intensément, toutes les péripéties du drame de Kamouraska. Elles y ont été entraînées à une allure vertigineuse à la suite des frasques de Joséphine-Éléonore d'Estimauville, la fille de Marie-Joseph, la sœur aînée des seigneuses Drapeau. Par conséquent, Joséphine-Éléonore était la nièce d'Angélique-Flavie, de Marguerite-Joseph (Mme Garon), de Luce-Gertrude (Mme Casault), de Marie-Adélaïde (Mme Kelly) et de Louise-Angèle Drapeau.

Sommairement, le drame de Kamouraska s'est ainsi déroulé. Le Dr George Holmes, qui pratiquait la médecine à Sorel, fait la rencontre de Joséphine-Éléonore d'Estimauville, alias Joséphine, dont il tombe éperdument amoureux. Son sentiment est partagé et les amants forment le projet d'assassiner Achille Taché, le mari encombrant de Joséphine. Après deux tentatives infructueuses par l'intermédiaire d'une tierce personne, George Holmes descend lui-même de Sorel à Kamouraska et tue Achille Taché à coups de pistolet. Le meurtrier réussit à fuir aux États-Unis tandis que Joséphine est acquittée après avoir été accusée de complicité pour meurtre.

Toutes les péripéties de ce drame ont été relatées avec précision par le Dr Sylvio Leblond dans son article intitulé *Le drame de Kamouraska d'après les documents de l'époque*<sup>1</sup>.



Le drame de Kamouraska a inspiré l'auteur Anne Hébert pour son roman, Prix des libraires 1971, *Kamouraska* dont Claude Jutra tirera un film en 1973 (source : Anne Hébert, *Kamouraska*, Paris, Seuil, 1970.)

Cet article demeure d'actualité et je le recommande à ceux qui veulent connaître tout le déroulement de cette affaire. De plus, l'auteur reproduit « in extenso » des documents d'archives qui sont à la base de sa recherche. J'ai surtout concentré mes recherches sur « l'après Kamouraska ». En cela, j'ai essayé de répondre à la question posée par Paul-Henri Hudon dans son étude ayant pour titre *Les Drapeau et les filles du seigneur Joseph Drapeau*. Cette question était ainsi formulée : « *Un meurtre dans ces circonstances est un choc terrible pour l'amour-propre familial. [...] Imaginez les rumeurs, les blâmes, les suspicions, les accusations, la honte et les rejets. [...] Il est difficile de mesurer à quel point le meurtre tragique du sieur*

*Taché a pu ébranler la cohésion familiale. Que sont devenues les relations entre les Taché et les Drapeau vivant à Kamouraska* »<sup>2</sup>.

Cependant, même en recherchant avant tout ce que sont devenus les principaux acteurs de ce drame, j'ai compris qu'il était impossible de ne pas revenir sur les principaux événements arrivés en 1839. Dans les pages qui suivent, j'ai exposé rapidement les faits rapportés avec précision par le Dr Leblond en ce qui concerne l'enquête, la poursuite, et le procès intenté à Joséphine en 1841. Mon intérêt s'est porté de préférence sur les réactions, les caractères et les sentiments ressentis avec acuité par les acteurs de cette tragédie. Car cette affaire a conditionné tout le reste de l'existence des principaux personnages impliqués dans ce drame fantastique. J'ai aussi fait une place aux années de jeunesse de Joséphine et de George, en autant que les documents m'ont permis d'en retracer quelques éléments.

Le meurtre de Louis-Pascal-Achille Taché forme la trame du roman *Kamouraska*, publié en 1970 aux Éditions du Seuil. L'auteur, Anne Hébert, poétesse et romancière, se tient très proche de la vie réelle. Souvent, elle ne change même pas les prénoms des personnages qu'elle met en scène. On rapporte souvent que la réalité dépasse la fiction. Dans ce cas-ci, on peut dire que la réalité est égale à la fiction. Dans le roman, on voit évoluer « *les petites tantes* », Angélique, Adélaïde et Luce-Gertrude. Il n'est pas bien difficile de les rapprocher d'Angélique-Flavie, de Marie-Adélaïde et de Luce-Gertrude Drapeau. Cependant, par le choix des mots et l'évocation des sentiments, la romancière nous fait suivre le déroulement d'une action tout intérieure. Ce roman demeure un des plus grands de la littérature québécoise.

On remarquera que j'ai placé en exergue plusieurs extraits tirés du livre d'Anne Hébert. Ces extraits romancés ont été choisis d'après leur ressemblance avec le drame tel qu'il s'est vraiment passé à Kamouraska en 1839.

### George et Joséphine

*L'honneur. La belle idée fixe à faire miroiter sous son nez. La carotte du petit âne. La pitance parfaite au bout d'une branche. Et le petit âne affamé avance, avance tout le jour. Toute sa vie. Au-delà de ses forces. Quelle duperie! Mais ça fait marcher, toute une vie.*

Anne Hébert, *Kamouraska*, p. 9.

George Holmes et Joséphine-Éléonore d'Estimauville et de Beaumouchel. Un authentique Américain et une Canadienne de souche. Le premier, fils d'un petit cordonnier du New Hampshire et l'autre, descendante de la grande noblesse française. D'où vient cet intérêt pour ces deux amants qui, après tout, n'ont été que les auteurs d'un crime crapuleux. L'esprit humain est ainsi fait. Une succession de guerres remplit les livres d'histoire. Les épidémies, les inondations, les incendies, les naufrages sont rappelés de génération en génération. Tout ce qui est catastrophe retient notre attention. On dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire, eh bien! George et Joséphine en ont une.

### Joséphine-Éléonore d'Estimauville

La famille d'Estimauville fait remonter ses titres de noblesse au moins jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle et peut-être même avant, au temps des croisades du roi saint Louis, c'est-à-dire aux années 1250. Cependant, comme la chaîne de titres devient trop fragmentaire, on ne peut rien affirmer pour la période qui précède le XIV<sup>e</sup> siècle. Les documents de cette lointaine époque ont été dispersés ou ont été détériorés à la suite de leur vétusté même. Par après, nous apprenons que Jacques d'Estimauville a été un des fondateurs du Havre, dans les années 1515, et que cette ville a été fondée en partie sur les domaines de ce gentilhomme français. Une rue du Havre portait encore le nom des

d'Estimauville au début du XX<sup>e</sup> siècle. Nous croyons qu'elle s'y trouve encore<sup>3</sup>.

Le premier descendant de cette famille, de naissance canadienne, Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville est né à Louisbourg, le 21 juin 1750. Il servit dans les armées françaises, mais il fit souche au Canada et mourut à Québec. Joséphine-Éléonore était une descendante en ligne directe de ce premier Canadien portant le nom des d'Estimauville. En fait, il était son grand-père.

Comme son grand-père, le père de Joséphine portait aussi le prénom de Jean-Baptiste-Philippe. C'était la coutume dans cette famille que le fils aîné soit ainsi prénommé. Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville, le père de Joséphine, fit carrière dans les armes, suivant en cela la tradition familiale, avec cette différence qu'après la cession du Canada, il servait le roi d'Angleterre. Pendant la guerre de 1812, il obtint le grade de capitaine, puis celui de second major. Après la guerre, il fut nommé député grand-voyer pour le district de Québec.

Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville avait épousé en 1805, Marie-Josephte, la fille aînée du seigneur Joseph Drapeau et l'héritière, avec ses sœurs, des seigneuries de son père. Marie-Josephte et Jean-Baptiste-Philippe mirent au monde quatre enfants survivants, dont les noms suivent :

Alexandre-César, né à Québec, le 30 juillet 1809. Il fut ordonné prêtre le 21 décembre 1836 et nommé vicaire à Saint-Roch-de-Québec. Il mourut le 16 septembre 1837.

Antoinette-Léocadie, née à Québec le 13 mars 1811. Le 23 janvier 1837, elle épousait William Buies à Sorel. Elle devint la mère de Victoria et d'Arthur Buies. Décédée en Guyane anglaise le 29 avril 1842.

Robert-Anne-Chevalier, né à Québec le 3 septembre 1812. Il fut reçu avocat le 9 mai 1838 et pratiqua le droit à Montmagny jusqu'à sa mort survenue le 20 janvier 1872. Sa mère, Marie-Josephte Drapeau d'Estimauville, vint demeurer chez-lui après le drame de Kamouraska.

Joséphine-Éléonore, née à Québec le 30 août 1816. Mariée au même lieu le

16 juillet 1834, à Louis-Paschal-Achille Taché, le seigneur de Kamouraska. Joséphine devint veuve, à la suite de l'assassinat de son mari, le 31 janvier 1839. Elle convola pour la seconde fois avec Léon-Charles Clément, notaire aux Éboulements, le 18 mai 1843. Décédée le 24 juin 1893, à l'âge de 77 ans. Elle avait survécu onze ans à son second mari<sup>4</sup>.

Au recensement de la ville de Québec en 1818, la famille du député grand-voyer, Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville et de Marie-Josephte Drapeau, habitait au 18 de la rue Saint-Jean. Leurs quatre enfants étaient au monde et Joséphine, la plus jeune, était âgée de deux ans tandis que l'aîné, Alexandre-César, avait neuf ans. Les d'Estimauville demeuraient comme locataires dans un petit immeuble de trois logements. Le curé recenseur mentionnait deux communiants pour cette famille, le père et la mère qui étaient de bons catholiques. Quant aux enfants, ils n'avaient pas encore atteint l'âge de s'approcher de la sainte Table.

Dans le logement voisin et dans le même immeuble vivait la grand-mère, Marie-Geneviève Noël. Elle était veuve de Joseph Drapeau depuis huit ans. Habitaient avec elle ses cinq filles non mariées : Angélique-Flavie, Marguerite-Josephte, Luce-Gertrude, Marie-Adélaïde et Louise-Angèle. En 1818, elles étaient âgées entre 20 et 30 ans. Le recensement mentionne aussi le nom de deux autres personnes qui occupaient ce même logement : Théotiste Gauthier et Jos. Héguelton, ce qui fait croire que deux domestiques étaient à l'emploi de cette famille<sup>5</sup>. Les demoiselles Drapeau avaient donc tout le temps pour s'occuper de la petite Joséphine. Celle-ci a presque toujours vécu dans l'entourage de ses tantes maternelles, même après son mariage avec Louis-Paschal-Achille Taché. Le notaire Jean-Baptiste Taché, qui l'a bien connue, dira de Joséphine, qu'elle était une enfant gâtée<sup>6</sup>. Avec toutes ces bonnes mamans pour la bercer et lui pardonner ses caprices et « ses fantaisies », on comprend que « la petite » soit devenue une enfant gâtée.

En 1823, Joséphine connaissait la perte la plus éprouvante de toute sa vie. Cette année-là, son père,

Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville, s'éteignait à l'âge relativement jeune de 40 ans. Joséphine n'était alors âgée que de sept ans. Peut-on attribuer à la mort prématurée de son père, l'amour irrésistible que la jeune femme ressentira plus tard pour le Dr George Holmes? Sa mère, Marie-Josephthe Drapeau d'Estimauville, devenait veuve à l'âge de seulement 38 ans. Elle demeurera seule toute sa vie et trouvera sa consolation avec ses quatre enfants. Ceux-ci étaient âgés entre 7 et 14 ans à la mort de leur père et Marie-Josephthe les placera dans les meilleures écoles de Québec.

À cette époque-là, Luce-Gertrude Drapeau commençait à prendre la relève de sa mère pour l'administration des seigneuries délaissées par son père, le seigneur Joseph Drapeau. Nous savons qu'elle le faisait avec beaucoup d'efficacité et que la famille Drapeau-d'Estimauville se classait parmi les plus fortunées de la ville de Québec. Entre 1820 et 1830, les dames Drapeau habitaient une villa à Saint-Laurent de l'île d'Orléans, lieu de leur résidence permanente<sup>7</sup>. Nous ne pouvons pas confirmer leur date d'arrivée à l'île, de même que leur date de départ. Il est possible que pendant ce temps, elles aient conservé un pied-à-terre à Québec. Grâce à Mgr David Gosselin, nous avons une excellente description de leur résidence à l'île. D'après cet auteur : « *Cette maison, un peu villa, occupait le centre d'un bel emplacement bordé au sud du chemin par une rangée de peupliers géants. Elle n'était pas seulement la plus confortable, mais la plus vivante et la plus gaie de cette époque* »<sup>8</sup>.

L'auteur de ces lignes ajoutait que « *pour tromper l'ennui des jours d'hiver et se prémunir contre le danger d'en mourir* », les sœurs Drapeau organisaient des réceptions et des soirées dansantes qui faisaient le bonheur de leurs invités. Un paroissien de Saint-Laurent, Joseph Chabot, aimait rappeler qu'il avait déjà dansé avec une de ces demoiselles.

Les documents ne nous disent pas pourquoi les sœurs Drapeau ont délaissé un site aussi agréable que celui de Saint-Laurent de l'île d'Orléans. Connaissant la suite des événements, on se demande si elles

ne partaient pas pour faire la chasse aux maris. Dans les années 1830, les seigneuses demeuraient à Kamouraska où elles avaient une résidence permanente<sup>9</sup>. Cela n'exclut pas qu'elles aient conservé un logement à Québec; on note leur présence en cet endroit à la même époque. Arthur Buies, le petit-neveu des seigneuses, a décrit avec passion les beautés naturelles de Kamouraska. Mais cet auteur ne s'en est pas tenu seulement aux beautés naturelles. Il a aussi fait une large part à l'élégante société qui se retrouvait chaque été dans ce lieu de villégiature sélect. D'après Buies, Kamouraska était alors : « *Un rendez-vous d'élite, sans mélange, gardant dans sa pureté les manières et les usages d'autrefois [...] quand les familles de la ville arrivaient, elles trouvaient, pour les recevoir, une élégante et joyeuse société qui avait préparé d'avance des pique-niques, des danses et des parties de plaisir variées pour toute la saison* »<sup>10</sup>.

On comprend que les sœurs Drapeau étaient parfaitement à l'aise dans ce milieu choisi. Même si on ne le mentionne pas expressément, les seigneuses ont dû continuer leurs réceptions et leurs soirées dansantes pour le plaisir de leurs invités, comme elles l'avaient fait à Saint-Laurent. C'est dans cette atmosphère de fêtes que Joséphine fit la connaissance de Louis-Paschal-Achille Taché (alias Achille), le seigneur héritier de la seigneurie de Kamouraska. On ne sait rien des sentiments de Joséphine pour ce prétendant, au temps de leurs premières rencontres. Cependant, il est certain qu'Achille était très pressé d'épouser la jeune demoiselle d'Estimauville. Julie Larue-Taché, la seigneuse de Kamouraska et la mère du jeune seigneur héritier, a exigé de son fils qu'il attende au moins d'avoir atteint l'âge de sa majorité avant de penser au mariage. C'est ce que fit Achille... forcément. Les indiscretions du notaire Jean-Baptiste Taché nous apprennent les sentiments de la seigneuse-mère à ce sujet : « *[Ce mariage n'a] jamais obtenu le consentement de madame Taché la mère qui l'a retardé tant qu'elle a pu, c'est-à-dire jusqu'à la majorité de son fils sachant très bien qu'un jeune homme sans expérience marié à un enfant gaté*

*[sic] c'est-à-dire élevé à toutes ses fantaisies, n'était guère en état de tenir une maison* »<sup>11</sup>.

La mère devait se résigner... forcément et le seize juillet 1834, on célébrait à Notre-Dame de Québec, l'union de Joséphine-Éléonore d'Estimauville et de Louis-Paschal-Achille Taché. Le jeune marié n'avait pas attendu bien longtemps après avoir atteint sa majorité; il convolait environ trois semaines après avoir fêté ses 21 ans. Quant à l'épouse, elle allait compter ses 18 ans un mois et demi plus tard, le 30 août 1834<sup>12</sup>. Après la cérémonie, le nouveau ménage faisait son lieu de résidence au manoir seigneurial de Kamouraska... mais pas pour longtemps. Nous comprenons que les relations entre la belle-mère et la belle-fille ont vite tourné au vinaigre et les époux ont dû se chercher un autre domicile également situé à Kamouraska<sup>13</sup>.

Le couple allait mettre au monde deux enfants. L'aîné, Ivanhoé, naissait le 4 novembre 1835. Comme premier des garçons, il héritera de la seigneurie de Kamouraska, léguée par droit de primogéniture mâle. Quant à Lucien, né le 1er octobre 1836<sup>14</sup>, il héritera du gros défaut de son père de tout acheter et de ne rien payer.

Comme sa nièce Joséphine, la tante Luce-Gertrude allait aussi trouver un mari à Kamouraska, avec cette différence que la tante était très en retard sur son horaire. Luce-Gertrude Drapeau était alors âgée de 41 ans et avait fait la connaissance du notaire Thomas Casault, veuf depuis cinq ans. Les époux devaient célébrer leur union à Notre-Dame de Québec le 10 février 1835<sup>15</sup>. Le notaire était âgé de 48 ans et n'avait pas eu d'enfant d'une première alliance avec Elizabeth Taché. Pratiquant sa profession à Kamouraska, il jouissait de l'estime de tous ses concitoyens. On l'admirait entre autres pour sa compétence et sa probité. On dira de lui : « *Il donnait l'exemple de cette probité antique qui sera toujours, on ne le conteste pas, l'apanage essentiel du notaire. Un ordre scrupuleux présidait aux affaires de sa clientèle ainsi qu'à la tenue de sa maison. Il parlait bien : sa phrase sobre et précise, s'inspirait de la politesse de l'homme bien élevé. On disait de sa manière de parler qu'il en avait autant de soin que de sa personne* »<sup>16</sup>.



Manoir Taché (Saint-Louis-de-Kamouraska) « *Détruit par un incendie en 1885, il fut reconstruit peu après par le soin de l'architecte Cyrias Ouellet, tel qu'il avait été construit au début du XIX<sup>e</sup> siècle, semble-t-il, toujours sur le cap Taché* ». Aujourd'hui cette vaste demeure est devenue l'Auberge manoir Taché. (source : Pascal-Andrée Rhéault, *Itinéraires et découvertes culturelles au Bas-Saint-Laurent*, Trois-Pistoles, Centre d'édition des Basques, 1999, p. 54.)

On comprend facilement qu'un tel caractère était bien fait pour s'entendre avec Luce-Gertrude. Les cinq belles-sœurs appréciaient aussi la compétence de leur nouveau beau-frère. Le 28 août 1835, Marie-Josephte, Angélique-Flavie, Marguerite-Josephte et Louise-Angèle signaient une procuration dans laquelle elles donnaient pleins pouvoirs au notaire Thomas Casault, conjointement avec son épouse Luce-Gertrude, pour faire l'administration des seigneuries léguées par le seigneur Joseph Drapeau. Scrupuleusement, le notaire Jean-Baptiste Taché, devant qui est passée cette procuration, notait en onze points tous les droits et les devoirs du seigneur. Il n'oubliait pas de mentionner le pouvoir « *d'affermir L'Isle St Barnabé, ainsi que les pêches qui en dépendent* »<sup>17</sup>. Thomas Casault acceptait toutes ces charges et obligations, mais nous croyons que Luce-Gertrude a continué de faire la plus grande partie du travail, avec son époux comme conseiller juridique. Nous remarquons que Marie-Adélaïde ne paraissait pas comme signataire de ladite procuration. Mariée à Augustin Kelly le 24 juin 1828, Marie-Adélaïde était déjà devenue veuve le 19 juillet 1831, à l'âge de 32 ans<sup>18</sup>. Depuis son mariage, elle habitait à Sorel où elle s'occupait du commerce de son mari. Elle était

très proche d'Angélique-Flavie, même si géographiquement les deux sœurs sont souvent séparées. L'une gardait la responsabilité du commerce, dont on ignore la nature, tandis que l'autre pouvait aller rejoindre ses sœurs à Kamouraska. Lors de la signature de la procuration le 28 août 1835, Marie-Adélaïde était à Sorel; elle descendra à Kamouraska le 24 octobre, où elle apposera sa signature sur le document.

Moins de trois ans après son mariage avec Luce-Gertrude Drapeau, le notaire Thomas Casault donnait l'impression qu'il sentait sa mort prochaine. Le 14 août 1837, les dames Drapeau nommaient comme procureur adjoint « *au dit Thomas Casault écuier & à la dite Dame Luce Gertrude Drapeau son épouse, la personne de Pierre Garon écuier notaire demeurant à la Rivière-Ouelle, à l'effet de gérer et administrer les biens sus mentionnés* »<sup>19</sup>. On comprend que le notaire Pierre Garon prenait la relève du notaire Casault pour faire l'administration des biens des seigneuses. Le mari de Luce-Gertrude décédera exactement un mois plus tard, le 14 septembre 1837<sup>20</sup>. Pierre Garon ne gardera pas longtemps la charge de procureur adjoint aux dames Drapeau. Devenue veuve, Luce-Gertrude reprendra seule la responsabilité de toutes les affaires de sa famille.

Comme Luce-Gertrude, Marguerite-Josephte a connu une idylle inspirée par le vent des îles de Kamouraska. Née le 11 avril 1789, Marguerite-Josephte approchait de ses 47 ans lorsqu'elle épousait le notaire Pierre Garon, celui-là même dont il a été question ci-haut. Les épousailles eurent lieu à Saint-Louis-de-Kamouraska en janvier 1836. Marié en secondes noces, l'époux comptait ses 44 ans<sup>21</sup>. Veuf avec dix enfants, dont les âges s'échelonnaient entre 3 et 18 ans<sup>22</sup>, Pierre Garon avait pratiqué sa profession à Rivière-Ouelle depuis 1812. On comprend qu'il n'avait pas besoin d'une jeune épouse qui lui aurait donné une autre dizaine d'enfants. Il recherchait une personne de bonne éducation pour élever sa famille. Cette personne, il l'avait trouvée avec Marguerite-Josephte Drapeau, seigneuse de Rimouski « et autres lieux ». Puis, les revenus que l'épouse retirait de ses seigneuries n'étaient pas non plus à dédaigner. La nouvelle Madame Garon écoulera tout le reste de sa vie à Rivière-Ouelle, avec son époux et ses beaux-enfants. Après son mariage, Marguerite-Josephte vivra isolée du groupe de ses cinq sœurs. Son mari lui survivra; elle est la seule des quatre dames Drapeau qui se sont mariées qui ne soit pas devenue veuve. Et elle est la seule qui ne se



soit pas trouvée à Sorel lors du drame qui a secoué sa famille. Marguerite-Josephte a gardé de très bonnes relations avec les cinq autres seigneures. La lettre du 3 janvier 1850, annexée à son testament, prouve toute l'affection qu'elle éprouvait encore à la fin de sa vie pour « *ses chères sœurs* »<sup>23</sup>.

Marie-Josephte (Mme d'Estimauville), Angélique-Flavie, Marguerite-Josephte (Mme Garon), Luce-Gertrude (Mme Casault), Marie-Adélaïde (Mme Kelly) et Louise-Angèle avaient sûrement écoulé les plus belles années de leur existence à Saint-Laurent (île d'Orléans) et à Kamouraska. À partir de 1837, les nuages noirs ne cesseront de s'accumuler... et d'éclater sur la tête des seigneures.

### George Holmes

George Holmes provenait d'un pays, parlait une langue et était originaire d'un milieu tout à fait différent de l'environnement dans lequel Joséphine avait grandi. Mais on verra qu'il y avait beaucoup de similitudes dans les expériences de jeunesse vécues par les deux principaux acteurs du drame de Kamouraska.

La famille Holmes était établie au New Hampshire aux États-Unis, plus précisément sur le bord de la rivière Connecticut qui forme la frontière entre l'état du New Hampshire et celui du Vermont. C'est pourquoi, on dit quelques fois que les Holmes viennent du New Hampshire et d'autres fois, du Vermont. On note leur présence à Windsor dans le sud, puis ils remontèrent vers le nord, toujours en suivant la rivière Connecticut. On les retrouve à Hanover, à Lancaster et enfin à Colebrook, près de la frontière du Bas-Canada et de la région sherbrookoise. C'est cette proximité de la région frontalière qui facilitera l'immigration et l'intégration de cette famille dans les milieux canadiens-français.

John Holmes, fils de John Holmes et d'Anna Bugbee, l'aîné de la famille, exerça une très grande influence sur la vie de ses frères et sœurs. Une trop grande influence. Dans sa jeunesse, John avait comme idéal de devenir ministre du culte. Son père, cordonnier et agriculteur,

ne l'entendait pas ainsi. Il mit un terme aux études de son fils et l'envoya à Colebrook, sur la ferme familiale. Là, le fils devait prêter la main aux travaux agricoles. John se rebiffa et fit une fugue, passant de l'autre côté de la frontière. Il se rendit à Sherbrooke où il trouva du travail comme manœuvre chez un tanneur. C'est là qu'il fit la connaissance d'un catholique convaincu qui le persuada d'abjurer le protestantisme et de se convertir au catholicisme. John reçut le baptême des adultes le 3 mai 1817; Charles Écuier, curé de Yamachiche, conféra le sacrement au néophyte. Après ce moment, le zèle du nouveau converti ne connut pas de bornes<sup>24</sup>.

Entre-temps John, rebaptisé Jean, avait renoué avec sa famille. Il retourna souvent aux États-Unis, mais jamais pour y demeurer. Il ramena de ce côté-ci de la frontière plusieurs de ses frères et sœurs. Cinq de celles-ci furent placées chez les Ursulines de Québec, pour y étudier. Leur séjour fut profitable puisqu'elles se convertirent toutes au catholicisme. Le même sort fut réservé au petit George qui n'avait que sept ans lorsqu'il suivit son grand frère au Canada. Il est difficile d'expliquer l'attitude des parents qui acceptaient ainsi de se séparer de leurs enfants encore dans l'âge le plus tendre. L'état de pauvreté de la famille y fut-il pour quelque chose? Le cordonnier agriculteur ne devait pas être bien riche, surtout qu'il était père d'une nombreuse famille. Puis la langue d'or du fils aîné, qui passait pour un des plus grands prédicateurs de son temps, réussit à convaincre les parents que les enfants seraient mieux éduqués au Bas-Canada. John, alias Jean, plaça son frère et ses sœurs dans les meilleures maisons d'éducation tout en ayant à l'œil leur conduite et leurs études.

Au Canada, le petit George fut confié aux soins de François Hébert, curé de la paroisse de Saint-Ours sur le Richelieu. C'est là que l'enfant écoula toutes ses années de jeunesse. Il y est arrivé en 1820, à l'âge de sept ans. Les ménagères de M. Hébert, Barbe, Honorat et Catherine O'Connor, avaient la responsabilité de veiller sur le jeune garçon<sup>25</sup>. Ces demoiselles devaient sûrement être de bonnes personnes,

dévotes et proches du pouvoir religieux. Demeurant au presbytère, l'enfant ne manquait de rien, du moins matériellement. Mais privé de l'affection de ses parents et de la présence de ses frères et sœurs avec qui il avait joué, il devait ressentir douloureusement la séparation d'avec les siens. On ne peut manquer de faire le rapprochement avec les années de jeunesse de Joséphine. Celle-ci, qui déplorait la mort de son père dès l'âge de sept ans, a été encadrée toute sa vie par sa mère et ses tantes, des femmes seules et dévotes, comme nous le savons, et bien proches des autorités cléricales de Québec. Ayant vécu les mêmes expériences de jeunesse, George et Joséphine étaient bien faits pour s'entendre.

En 1825, le grand frère Jean Holmes, récemment ordonné prêtre, obtenait l'entrée de George au séminaire de Nicolet. Le jeune garçon avait douze ans et s'était converti au catholicisme. Il devait étudier « en latin », c'est-à-dire entreprendre ses études classiques. L'abbé Holmes n'avait pas les moyens de payer la pension de son frère; c'est Mgr Panet, évêque de Québec, qui s'acquittait de cette responsabilité. Il est évident qu'à l'époque de ses études à Nicolet, George donnait toute satisfaction tant pour sa conduite que pour la progression de ses études. À son sujet, le grand frère écrivait : « *Cet enfant que Dieu a retiré du sein de l'infidélité aussi bien que moi-même continue de répondre à tous mes désirs* »<sup>26</sup>.

Son cours classique terminé, George entreprenait des études médicales et le 5 avril 1837, il obtenait sa licence de pratique du Bureau des examinateurs de Québec. Auparavant, il avait complété un stage au Castleton Medical College dans le Vermont<sup>27</sup>. Le Dr George Holmes ouvrait alors son bureau à Sorel, petite ville voisine de Saint-Ours. Par le choix du lieu de son établissement, on comprend que le nouveau docteur était bien enraciné dans le Bas-Canada, même s'il parlait le français avec un léger accent étranger.

### Le rendez-vous à Sorel

Que se passait-il à Kamouraska pendant que le Dr Holmes commençait sa pratique médicale

après de ses clients sorellois? Le mois d'août 1837, fertile en événements malheureux pour le Bas-Canada, l'a été encore plus pour la famille des seigneuses. Deux deuils successifs sont venus jeter la consternation dans la vie des sœurs Drapeau. Le notaire Thomas Casault s'éteignait à Kamouraska le 14 août de cette année-là, comme nous l'avons vu. Son épouse, Luce-Gertrude Drapeau se retrouvait veuve après moins de trois ans de mariage. Elle était âgée de 43 ans et n'allait jamais se remarier. Nous savons qu'elle prit en mains la direction des affaires et l'administration des sept seigneuries délaissées par son père.

Deux jours seulement après le décès du notaire Thomas Casault, la mort venait de nouveau frapper à la porte des seigneuses. Le 16 août 1837, on apprenait le décès d'Alexandre-César, le fils aîné de Marie-Joseph Drapeau et de défunt Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville. Alexandre-César devait sûrement faire la fierté de sa famille. Il avait été ordonné prêtre moins d'un an auparavant, le 21 décembre 1836. Comme il était allé porter les secours de la religion aux malades de la Grosse-Île, il devenait lui-même victime de la maladie et succombait en quelques jours, ayant été contaminé par un virus mortel, très contagieux. *La Gazette de Québec* qui publie l'éloge de l'abbé d'Estimauville ne nous laisse pas de doute sur les vertus de « ce jeune prêtre qui donnait les plus belles espérances », ajoutant : « Après une maladie des plus douloureuses qu'il a supporté [sic] avec toute la patience et la résignation d'un vrai apôtre du Christ, au sein d'une famille à jamais inconsolable d'une telle perte, ce jeune et digne pasteur est mort victime de sa charité »<sup>28</sup>.

Marie-Joseph Drapeau perdait son fils aîné, mais on peut dire que les

autres sœurs Drapeau ne pleuraient pas seulement un neveu. Alexandre-César était leur fils à toutes. Quant à Joséphine, elle perdait son grand frère, de sept ans plus âgé qu'elle.

Pour clore cette série noire, le seigneur de Kamouraska, Achille Taché ne cessait de donner des cheveux blancs à sa belle-mère et à ses tantes et encore plus à sa mère, la seigneuse Julie Larue-Taché. Achille avait la détestable habitude d'acheter ce qui lui plaisait et de refiler la facture à sa mère. Celle-ci, à bout de patience, finit par exiger de son fils une obligation notariée en bonne et due forme. Achille dut se plier aux exigences de sa mère et signa devant le notaire Thomas Casault une obligation au montant de cent quatre-vingt-seize livres payables à la demande de la seigneuse Taché, « pour différentes fournitures & avances à lui faites »<sup>29</sup>. Cela se passait deux semaines avant le mariage du jeune seigneur héritier avec Joséphine d'Estimauville. Il était normal qu'on attende du jeune époux parvenu à sa majorité, qu'il liquide ses dettes et prenne en mains ses propres affaires. C'était mal connaître Achille. Il allait récidiver et le 13 novembre 1836, le seigneur de Kamouraska s'engageait de nouveau par acte notarié de payer à sa mère la somme de soixante-huit livres et seize schillings « que ladite dame a payée à diverses personnes en l'acquit dudit Sr. Débiteur »<sup>30</sup>. Cette somme devait être payée à la seigneuse aussitôt qu'elle en ferait la demande. Achille continua ses frasques. Julie Larue-Taché en vint à prendre les grands moyens. Le 28 février 1837, elle obtenait de la cour du Banc du Roi une sentence par laquelle ledit Louis-Pascal-Achille Taché « a été interdit pour cause de prodigalité »<sup>31</sup>. Madame Taché était nommée curatrice et administratrice des biens de son fils.

Cela signifiait que ladite dame prenait possession « des biens meubles et immeubles » d'Achille et qu'il ne pouvait plus les hypothéquer. Tous les fournisseurs devaient passer par elle, s'ils voulaient être sûrs d'avoir leurs paiements.

Évidemment, tout cela retombait sur le dos de la famille d'Achille, c'est-à-dire sur Joséphine et ses enfants, Ivanhoé et Lucien. On comprend facilement que les manières du gendre de Marie-Joseph Drapeau n'avaient pas l'heur de plaire à la famille Drapeau. Il fut décidé que le fils prodigue retournerait chez sa mère, au manoir seigneurial, et que Joséphine et les enfants seraient pris en charge par Luce-Gertrude et les sœurs Drapeau jusqu'à ce qu'Achille ait payé ses dettes et mis ordre à ses affaires. Quand? Cela personne ne le savait. Luce-Gertrude n'allait sûrement pas payer les dettes du mari encombrant, même pour venir en aide à Joséphine et à ses enfants. Et il ne fallait surtout pas attendre que le gendre lui mette sur les bras un troisième rejeton. Toutes les sœurs Drapeau furent d'accord pour fuir Kamouraska et pour aller vivre à Sorel, chez Marie-Adélaïde qui y possédait une maison. Elles amenaient avec elles Joséphine et les deux enfants. Le prétexte invoqué par la jeune femme pour laisser son mari était qu'elle voulait aller refaire sa santé, mais le notaire Jean-Baptiste Taché, petit-cousin d'Achille, ajoutait que : « le désir de rétablir les affaires pécuniaires de son ménage y entrainait pour quelque chose »<sup>32</sup>.

Les sœurs Drapeau quittaient Kamouraska parce qu'elles en avaient assez des soucis que leur causait le mari de Joséphine. Elles ne soupçonnaient pas qu'à Sorel l'amant de Joséphine allait leur causer des soucis plus graves encore.

## Notes

- 1 Sylvio Leblond, « Le drame de Kamouraska d'après les documents de l'époque », *Revue des Dix*, no 37, 1972, p. 238-273.
- 2 Paul-Henri Hudon, « Les Drapeau et les filles du seigneur Joseph Drapeau », *L'Estuaire généalogique*, no 73, printemps 2000, p. 22 et suivantes.
- 3 Notes de Régis Roy, ANQQ, P1000, S3, D688. Et Pierre-Georges Roy, *La famille d'Estimauville de Beaumouchel*, p. 3.
- 4 P.-G. Roy, *op. cit.*, p. 25 et suivantes.
- 5 Joseph Signaÿ, Recensement de la ville de Québec en 1818, p. 229.
- 6 J.-B. Taché à René-Édouard Caron, s.d., après février 1844, ANQQ, coll. Taché, P407,S4/1991-11-000/3, chemise IV, no 58.
- 7 Accord entre Marie-Geneviève Noël et Benjamin Tremain, notaire Glackmeyer, 22 septembre 1820, ANQR, fonds Joseph Drapeau, P-30. Et « Les dames Drapeau demandent d'être reçues à la foy et hommage », 31 mars 1823, ANQR, coll. Tessier, P1/7-5/15.
- 8 Mgr David Gosselin, *Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent*, I. O., vol. III, p. 203.
- 9 Procuration par les dames Drapeau à Thomas Casault, 28 août 1835, ANQQ, notaire J.-B. Taché.
- 10 Arthur Buies, *Petites chroniques pour 1877*, p. 97.
- 11 J.-B. Taché à R.-E. Caron, s. d., après février 1844, ANQQ, coll. Taché, P407,S4/1991-11-000/3, chemise IV, no 58.
- 12 Céline Cyr, « Joséphine-Éléonore d'Estimauville », *DBC* XII, p. 322.
- 13 J.-B. Taché à R.-E. Caron, s. d. après février 1844. Voir note 9.
- 14 P.-G. Roy, *La famille Taché*, p. 164 et suivantes.
- 15 Paul-Henri Hudon, « Les Drapeau et les filles du seigneur Joseph Drapeau », *L'Estuaire généalogique*, printemps 2000, no 73, p. 14.
- 16 F.-M. Derome, *Le Foyer canadien*, IV, p. 432, cité par P.-G. Roy, *La famille Taché*, p. 29.
- 17 Procuration par les dames Drapeau à Thomas Casault, 28 août 1835, ANQQ, notaire J.-B. Taché.
- 18 Paul-Henri Hudon, *op. cit.*, p. 19.
- 19 Procuration par les dames Drapeau à Pierre Garon, 14 août 1837, ANQQ, notaire J.-B. Taché.
- 20 Paul-Henri Hudon, *op. cit.*, p. 14.
- 21 PRDH, nos 628814 et 596077.
- 22 Paul-Henri Hudon, *op. cit.*, p. 14.
- 23 Marguerite-Josephte Drapeau à ses sœurs, 3 janvier 1850, annexée à son testament, 22 janvier 1856, ANQQ, notaire Cinq-Mars, no 1117.
- 24 Claude Galarneau, « John Holmes », dans *DBC*, VIII : p. 450-454.
- 25 Sylvio Leblond, « Le drame de Kamouraska d'après les documents de l'époque », *Revue des Dix*, 1972, p. 245-249.
- 26 Jean Holmes à Mgr Panet, 24 août 1827, Archives de l'évêché de Nicolet, cité par Sylvio Leblond, *op. cit.*, p. 248.
- 27 Sylvio Leblond, *op. cit.*, p. 249.
- 28 *La Gazette de Québec*, 19 septembre 1837, cité par P.-G., Roy, *La famille d'Estimauville*, p. 27.
- 29 Obligation d'Achille Taché à Madame Julie Larue, veuve Paschal Taché, 3 juillet 1834, ANQQ, Banc du Roi, no 1469, TL18, S2, SS1/1960-01-353/909.
- 30 Obligation par Louis-Paschal-Achille Taché à Dame veuve Paschal Taché, sa mère, notaire Pierre Garon, 13 novembre 1836, ANQQ, Banc du Roi, no 1469, TL18, S2, SS1/1960-01-353/909.
- 31 Document dans la cause de Marie-Josephte Drapeau vs Julie Larue, 6 septembre 1843, ANQQ, Banc du Roi, no 1469, coll. Famille Taché, P407, S7/1991-11-000/4, chemise VII.
- 32 J.-B. Taché à R.-E. Caron, s. d., après février 1844, voir note 9.

# Démantèlement du quai de Pointe-au-Père et souvenirs maritimes

Jean LARRIVÉE

Été 2006 : une activité intense se déroule sur le quai de Pointe-au-Père... Non! Il ne s'agit pas d'une foule de badauds en train de pêcher l'éperlan, la petite morue, la plie, la loche ou le maquereau ni le pêcheur William Guimond qui revient avec sa « Gaspésienne » remplie de harengs, de turbots et de flétans<sup>1</sup>. Encore moins le retour du traversier *Père-Nouvel* en provenance de Forestville ou du bateau *Citadelle* ramenant quelques pilotes ayant dirigé de navires océaniques depuis Québec... Tout cela fait partie des souvenirs maritimes de Pointe-au-Père. Ce branle-bas au quai à l'été 2006, ces bruits, ces odeurs proviennent du démantèlement du quai et du va-et-vient des grues et des camions...

Pourtant, la construction de ce quai a nécessité l'acharnement de plusieurs politiciens et d'organismes régionaux. Et les espoirs étaient grands : « *Lorsque terminé, le nouveau port permettra également à certains navires océaniques de remonter le fleuve jusqu'à Pointe-au-Père et de retourner à la haute mer jusqu'en février et éventuellement à longueur d'année...* »<sup>2</sup>.

En décembre 1958, le gouvernement fédéral injecte plus de quatre millions de dollars pour l'aménagement d'un port d'hiver à Pointe-au-Père. Deux navires, le *Keta* et le *Reynald V*, assurent déjà la liaison entre les deux rives, même lorsque les glaces envahissent le fleuve. Tant qu'à faire un quai, on ne lésine pas sur les moyens : de l'orme de Colombie-Britannique est utilisé pour construire les caissons... À cela s'ajoutent les coûts de l'installation d'une voie ferrée à partir de Saint-Anaclet (376 000 \$)<sup>3</sup>. Déjà au début du XX<sup>e</sup> siècle, des travaux importants sont faits à cet endroit. La Compagnie Heney et Smith d'Ottawa effectue, entre 1901 et mars 1905, des travaux d'agrandissement du quai qui atteint



Le Site historique maritime de la Pointe-au-Père, anciennement le Musée de la mer (Jean Larrivée, 2006)

alors 242 mètres de longueur par environ 10 mètres de largeur. Tout cela pour une somme de 102 121 \$<sup>4</sup>.

## Le poste de pilotage

Naviguer dans l'estuaire du Saint-Laurent représente de nombreux dangers comme en témoignent les multiples naufrages, surtout aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Très tôt, les utilisateurs de cette voie navigable réalisent la nécessité pour les navires d'être pilotés par des marins expérimentés connaissant les écueils et les courants.

En 1831, 34 pilotes habitent au Bas-Saint-Laurent, dont dix à L'Isle-Verte, sept à Trois-Pistoles, sept à Sainte-Luce et six à Rimouski, « *sans doute à Pointe-au-Père, où Bouchette avait déjà signalé leur présence en 1815... Curieusement, aucun ne demeure au Bic, pourtant la station officielle de pilotage* »<sup>5</sup>. La concurrence entre les pilotes est parfois forte : premier arrivé, premier servi... En effet, aussitôt que les transatlantiques se pointent à l'horizon, les pilotes se dirigent vers eux, parfois avec de simples chaloupes, pour offrir leur service, d'où l'intérêt pour certains de ne pas utiliser le Bic comme station mais plutôt Pointe-au-Père. En outre,

de grandes compagnies maritimes, telle la Compagnie des vapeurs océaniques de Montréal, installent, bien avant 1905, leurs propres pilotes à Pointe-au-Père, étant donné que ce lieu est plus facilement accessible<sup>6</sup>.

Tenant compte des pressions de propriétaires de grands navires, des encombrements occasionnés par l'île du Bic, le gouvernement fédéral adopte, en 1905, la Loi concernant le port et la circonscription de pilotage de Québec, et déplace la station de pilotage du Bic vers Pointe-au-Père, d'autant plus que les navires « *y disposaient de plus d'espace pour embarquer et débarquer les pilotes* »<sup>7</sup>. Pendant plus de cinquante ans, jusqu'en 1959, des dizaines de pilotes gravitent près du quai : les Narcisse Lavoie, Adhémar Lavoie, Albert Ross, Patrice Drapeau, Lionel Saint-Pierre et les autres y exercent ce métier si fascinant, épaulés par d'autres camarades qui les transportent à bord de bateaux-pilotes vers les grands navires océaniques. Plusieurs hommes d'équipage œuvrent sur ces navires-taxis : une vingtaine sur l'*Eureka* (1906), et plus de trente sur le *Citadelle* (1936), sans oublier ceux du *Jalobert* (1923) et du *Abraham Martin I* et *Abraham Martin II* (1946)<sup>8</sup>.



La présence des pilotes et autres membres d'équipage constitue un apport économique et social non négligeable. Les pilotes reçoivent une bonne rémunération qui dépasse largement celle d'un agriculteur ou d'un journalier. En pleine crise économique, un pilote touche entre 3 500 \$ et 4 000 \$ par année (1934) et une moyenne de 13 238 \$ en 1959<sup>9</sup>. De plus, les pilotes reçoivent quelquefois une allocation pour les repas. Ainsi en 1947, chaque pilote touche 25 cents par repas ce qui représente, pour l'ensemble des pilotes, un déboursé de 2 000 \$ pour le ministère<sup>10</sup>. Le Conseil municipal de Pointe-au-Père, conscient des retombées économiques, demande au député de Rimouski de faire des pressions afin que des permis de vente de boissons alcooliques soient accordés pour une période de douze mois au lieu de cinq « *attendu que Pointe-au-Père par son poste de pilotage un très grand nombre de personnes passent dans nos hôtels soit avant d'embarquer ou après y avoir débarqué des bateaux...* »<sup>11</sup>.

La saison de pilotage oscille entre avril et décembre; cela entraîne un va-et-vient important au quai de Pointe-au-Père puisque les pilotes doivent être transportés vers les grands navires et vice-versa : en 1936, les pilotes ont conduit 3 888 bateaux comparativement à 3 528 en 1935 et plus de 4 909 bateaux en 1953<sup>12</sup>, quel achalandage! Il ne fait aucun doute que la station de pilotage représente un apport économique important pour le village compte tenu des dépenses des pilotes pour se loger et se nourrir et les besoins en matériels et en carburant pour les bateaux-pilotes. Au plan social, la présence de tous ces pilotes, ces hommes d'équipage devaient sûrement attirer les regards de la gent féminine du village voire des environs.

Mais la municipalité doit encaisser un dur coup en 1960 lorsque le gouvernement fédéral déménage la station aux Escoumins sur la Côte-Nord. À l'époque, les arguments du ministère des Transports se résument ainsi : depuis 1934, les navires empruntent le chenal nord au lieu du chenal sud pour se rendre à Québec. La station de pilotage de Pointe-au-Père allonge le transport

des pilotes vers les navires. De plus, la station des Escoumins est moins soumise à l'influence de la brume et des glaces. On peut ainsi utiliser des bateaux-pilotes plus petits « *ce qui se traduit par d'importantes économies* »<sup>13</sup>.

### Le cabotage et les traversiers

Le cabotage, c'est-à-dire le transport de certaines marchandises par bateau (bois, pétrole, nourriture, etc.) n'a jamais été une activité importante au port de Pointe-au-Père, car les grandes compagnies pétrolières avaient leurs installations au port de Rimouski-Est. Seule la *Golden Eagle* avait une poste rudimentaire et les pétroliers de cette compagnie accostaient au quai de Pointe-au-Père seulement quelquefois par année. Ce port ne connut donc pas l'âge d'or du cabotage où de nombreuses goélettes sillonnèrent l'estuaire du Saint-Laurent pendant plus d'un siècle, jusqu'en 1960.

Les années soixante ont été particulièrement remarquables au plan maritime à cause de l'implantation d'un système de traversiers entre les deux rives. En janvier 1960, les chambres de commerce demandent au gouvernement l'établissement d'un bateau-passeur, douze mois par année, entre Pointe-au-Père, Baie-Comeau et Forestville, compte tenu de « *l'essor économique sans précédent dans l'histoire du pays* » de la Côte-Nord<sup>14</sup>. Un tel service devient nécessaire pour transporter les travailleurs et les camions remplis de marchandises diverses. Déjà au début du XX<sup>e</sup> siècle, les autorités municipales souhaitaient la présence d'un navire pour le transport entre les deux rives, comme en fait foi une résolution datée du 7 décembre 1908 : « *Attendu que ce conseil a pris connaissance du projet formé par la North Shore Transportations and Wreckage Co. et un certain nombre de citoyens de la Côte-Nord d'établir une communication d'hiver entre la côte nord et celle du sud du fleuve Saint-Laurent (...)* Que le quai de Pointe-au-Père offre tous les avantages nécessaires »<sup>15</sup>... Le projet d'un traversier se réalisera enfin au début de l'année 1962. Cette année-là, le navire *Père-Nouvel* transportera 111 769 passagers, 27 930 automobiles et 5792

camions, ce qui créa tout un bourdonnement d'activités autour du quai : une moyenne hebdomadaire de 2 150 passagers et de 537 automobiles est transportée d'une rive à l'autre. Le *Père-Nouvel* effectue la traversée douze mois par année à raison d'un voyage par jour du 10 septembre au 19 juin et de deux voyages par jour du 20 juin au 9 septembre. Le traversier parcourt la distance entre Pointe-au-Père et Baie-Comeau en 3 h 45. À titre de comparaison, notons qu'en 1962, 74 771 passagers transitent par Rivière-du-Loup, 30 012 par Matane et 11 677 par Sainte-Anne-des-Monts<sup>16</sup>. Malheureusement pour l'économie de Pointe-au-Père, ce trafic intense ne dure pas à cause, entre autres, de la concurrence des autres traverses. Ainsi, seulement 46 642 passagers, 14 192 automobiles et 2 003 camions seront transportés en 1969. Difficile pour la Compagnie de navigation Nord-Sud de rentabiliser son navire le *Père-Nouvel* qui n'est pas utilisé pleinement. En 1967, la compagnie le remplace par le *Manic*, un traversier de capacité inférieure. Malgré tout, un déficit financier est enregistré en 1969. Les usagers de la traverse Pointe-au-Père/Forestville déboursent 375 000 \$ et 150 000 \$ de subventions s'ajoutent aux revenus qui totalisent 525 000 \$ pour des dépenses de 684 000 \$<sup>17</sup>. Quelques années auparavant, le BAEQ avait suggéré, comme première solution, à l'État de prendre en charge totalement les traversiers afin de fournir un service adéquat et d'amener peut-être une baisse des tarifs ce qui permettrait d'augmenter l'achalandage entre les deux rives. La deuxième solution préconisait d'offrir des subventions aux compagnies<sup>18</sup>.

En 1970, la Compagnie de navigation Nord-Sud décide de suspendre le service assuré par le *Manic* entre Pointe-au-Père et Forestville. Après avoir perdu la station de pilotage en 1960, la municipalité se retrouve sans traversier et l'activité portuaire tombe presque à zéro... en bonne partie au profit du port de Matane qui « *grâce à la qualité de ses installations, à sa position privilégiée à la limite de l'estuaire maritime et au dynamisme de ses entrepreneurs, saura tirer son épingle du jeu* »<sup>19</sup>.

### Un quai à l'abandon mais des activités toujours reliées à la mer

Pendant des années, le quai de Pointe-au-Père a été sous-utilisé; heureusement, d'autres activités maritimes se déroulent encore tels le Site historique maritime et les infrastructures du phare rénovées en 1980 par Parcs Canada, les laboratoires de l'Institut des sciences de la mer (ISMER) mis en place la même année, le Refuge national de la faune autour du marais salant. Les responsables du Site historique maritime projettent même d'installer un sous-marin sur une petite section du quai qui devrait rester après la démolition en cours...

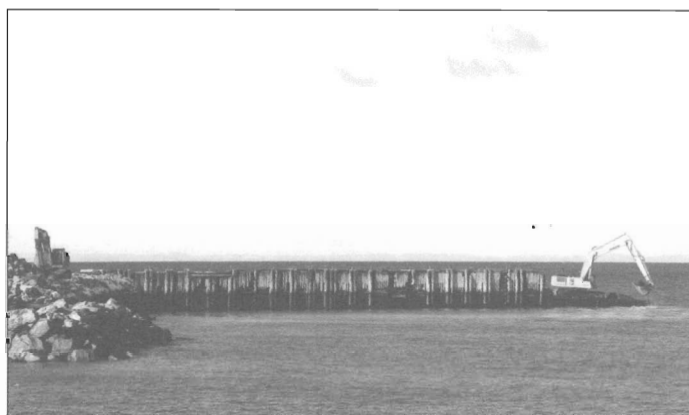
Dans ce court article, nous avons rappelé quelques souvenirs maritimes. Bien sûr, nous aurions pu aborder d'autres activités importantes. Qu'il suffise de penser à la station de quarantaine qui a fonctionné surtout pendant les années vingt et trente. Les immigrants en provenance d'Europe étaient examinés sommairement par des médecins tels les docteurs Hallen, Péloquin, Douglas, en poste à Pointe-au-Père. Il y a eu aussi la station de télégraphe Marconi (1908-1960) avec les opérateurs Craig, Moore, Ferland, Desrosiers et autres qui montaient la garde 24 heures sur 24 heures. Sans oublier

les gardiens de phare tels les Lawson, McWilliams, Wyatt, Lavoie, Saint-Pierre, Lafrance<sup>20</sup>...

Le sort du quai aurait pu être beaucoup plus positif : imaginez un instant si le gouvernement fédéral avait investi à Pointe-au-Père les centaines de milliers de dollars qu'il a engloutis dans un quai inutilisé à l'Institut Maurice-Lamontagne de Sainte-Flavie! Mais la réalité historique est d'un autre ordre... Le quai est démantelé et la voie ferrée qui y menait fait déjà partie du passé...



Les travaux de démolition du quai de Pointe-au-Père se poursuivent à l'automne 2006 (Jean Larrivée, 2006)



L'entrepreneur chargé de la démolition du quai profite de la marée basse pour effectuer des travaux (Jean Larrivée, 2006)

### Notes

- 1 Marie-André Massicotte et al., *Une lumière sur la côte. Pointe-au-Père 1882-1982*, La Corporation des fêtes du centenaire, 1982, p. 208-214.
- 2 Chambre de commerce de Mont-Joli et al., *Mémoire sur la nécessité d'un service de bateau-passeur entre Pointe-au-Père, Baie-Comeau et Forestville*, Rimouski, Chambre de commerce de Rimouski, 1960, p. 1.
- 3 Marie-André Massicotte et al., *op. cit.*, p. 238-248.
- 4 Paul Lemieux, « Les installations maritimes de Pointe-au-Père en 1910 », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. IX, no 3, octobre-décembre 1983, p. 79.
- 5 Jean-Charles Fortin et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, IQRC, 1993, p. 149.
- 6 Jean Leclerc, *Les pilotes du Saint-Laurent, 1762-1960. L'organisation du pilotage en aval du havre de Québec*, Sainte-Foy, Éditions GID, 2004, p. 717-721.
- 7 *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le pilotage. Étude sur le pilotage au Canada, fleuve et golfe Saint-Laurent*, Ottawa, Information Canada, 1970, p. 127.
- 8 Jean Leclerc, *op. cit.*, p. 748-757. Voir aussi Marie-André Massicotte et al., *op. cit.*, p. 179-185.
- 9 *Débats de la Chambre des Communes, Canada, Session 1934*, volume II, Ottawa, Partenaude, 1934, p. 1361 et *Rapport de la Commission royale d'enquête...*, *op. cit.*, p. 520.
- 10 *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le pilotage...*, *op. cit.*, p. 53.
- 11 *Délibérations du Conseil municipal de Pointe-au-Père*, 3 janvier 1955, p. 229-230.
- 12 *Rapport annuel du ministère des Transports 1936-37*, p. 84 et *Rapport annuel du ministère des Transports 1953-54*, p. 93.
- 13 *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le pilotage*, *op. cit.*, p. 426-427.
- 14 Chambre de commerce de Mont-Joli et al., *op. cit.*, p. 1.
- 15 *Délibérations du Conseil municipal de Pointe-au-Père*, 7 décembre 1908, p. 61.
- 16 BAEQ, *Esquisse du plan. Vol. 8 Transport*, Mont-Joli, 1965, p. 171-173.
- 17 *Plan de développement intermunicipal et d'aménagement urbain*, Rimouski, Conseil régional de développement de l'Est du Québec, 1971, p. 92-93.
- 18 BAEQ, *Esquisse du plan. Transport*, *op. cit.*, p. 209-210.
- 19 J. C. Fortin et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, *op. cit.*, p. 632-633.
- 20 Pour en connaître davantage sur ces différentes activités, consultez Marie-André Massicotte et Jean-Pierre Filion, *Pointe-au-Père. Plus d'un siècle d'aide à la navigation*, Musée de la mer, (1980), 24 p. ; Jean-Charles Fortin, « La grande navigation et les installations de Pointe-au-Père », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. VIII, no 3, octobre-décembre 1982, p. 53-92; Marie-André Massicotte et al., *Une lumière sur la côte*, *op. cit.*, p. 194-207.

# Colonisation et exploitation forestière dans la Matapédia (1910-1950)<sup>1</sup>

Pierre LE GUÉDARD

Nous dresserons un portrait de la colonisation et de la situation forestière de la Matapédia des années 1910 à 1950. Nous constaterons des tiraillements entre le processus d'occupation du sol et celui de l'exploitation de la ressource forestière. Des changements surviennent tant du côté de la colonisation que de celui de l'exploitation forestière. Ces changements seront observés à travers l'évolution du développement plutôt que du point de vue technologique.

## Poursuite du développement de la Matapédia (1910-1929)

En 1910, le mouvement de colonisation qui touche la Matapédia depuis 1890 se poursuit et on assiste à la fondation de plusieurs autres paroisses jusqu'au Krach boursier de 1929. Ces ouvertures continues s'inscrivent dans le contexte de développement du Québec. La période allant de 1911 à 1921 est considérée comme « la grande décennie de la mise en valeur du territoire agricole au Québec grâce à la forte demande et à l'explosion du prix des denrées agricoles provoquée par la guerre [...] »<sup>2</sup>. On dit même que le quart de la superficie des terres améliorées du Bas-Saint-Laurent a été constitué au cours de cette décennie<sup>3</sup>. Dans la Vallée de la Matapédia, sept nouvelles paroisses voient le jour, ce qui totalise près de 38 % des municipalités que comptera la Matapédia à son expansion maximale.

Historiquement, on croit que le peuplement de la vallée relève de l'exploitation forestière des grosses compagnies qui se sont implantées sur le territoire. Ainsi, on minimise le rôle de l'agriculture au profit de l'exploitation forestière dans le développement du territoire. On la classifie alors comme étant marginale par rapport à celle qui est pratiquée sur les basses terres. C'est d'ailleurs

cette interprétation qui est présentée dans l'Histoire du Bas-Saint-Laurent. Il convient à notre avis de mitiger quelque peu ces propos.

## Place de l'agriculture

On ne peut aucunement nier l'importance de l'exploitation forestière dans le développement de la Matapédia. Le but recherché par la colonisation était d'ouvrir de nouvelles terres en vue d'y développer leur potentiel agricole. C'est ce que révèlent les conditions d'obtention d'un lot qui obligent l'acquéreur à le défricher et à le cultiver afin d'obtenir ses titres définitifs de propriété. La Matapédia possède tout de même un potentiel agricole important. On ne peut pas non plus accuser a priori les autorités de l'époque d'avoir dirigé inconditionnellement les colons vers l'agriculture.

Il y a d'abord l'agriculture de subsistance. Ce premier modèle est pratiqué par les colons qui « *n'ont guère d'attrait et de compétence pour le travail agricole, préférant l'état de travailleur semi-prolétarisé [...]* »<sup>4</sup>. Cet état caractérise aussi les colons qui ont été dirigés vers des terres impropres à l'agriculture. Dans ce cas-ci, l'agriculture est, en fait, indispensable pour assurer la subsistance des colons. Ceux qui la pratiquent ne se soucient toutefois pas d'améliorer leurs méthodes de culture, ni d'augmenter leur productivité. Cela les amène à se tourner vers un autre mode d'activité qui est, dans la Matapédia, l'exploitation forestière. Ironiquement, le type d'exploitation forestière qui est pratiqué du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle entretient inévitablement la persistance de cette agriculture de subsistance. En effet, puisque le travail en forêt est saisonnier, il ne saurait assurer la subsistance des familles de colons nouvellement installées, pas plus que celle des autres familles qui

pratiquent cette agriculture. Celle-ci vient pallier le vide laissé par le travail saisonnier en forêt. On entre alors dans un cercle vicieux où le colon devient dépendant de l'agriculture de subsistance et de l'exploitation forestière.

Le second type d'agriculture en est une marchande. Comme le remarque Bruno Jean, elle est pratiquée par des gens désirant « *fonder une véritable agriculture aux caractéristiques similaires à celles de vieilles seigneuries riveraines* »<sup>5</sup>. Cette agriculture peut être comprise comme l'expansion continue du territoire agricole déjà occupé. Dans la Matapédia, l'agriculture marchande se développe, plus particulièrement, au cours des années 1940. L'écoulement de la production ne dépasse guère l'Est du Québec. Ainsi, le peuplement de la vallée est basé sur les activités économiques que sont l'exploitation forestière et l'agriculture. Ce type de développement a été surnommé agroforestier, où l'agriculture demeurera à la remorque de l'exploitation forestière.

Le système agroforestier est complexe et renferme plusieurs dimensions, de même que des variantes entre les diverses régions du Québec. La colonisation et l'ouverture de terres nouvelles impliquaient inévitablement le défrichement des terres, c'est-à-dire la coupe de bois. Le colon qui était perçu comme un agriculteur en devenir devait cependant être d'abord bûcheron afin de rendre la culture possible sur son lot. Le manque de connaissances dans le domaine agricole et les faibles résultats engendrés par l'agriculture créaient une situation où le colon était confronté à trouver une autre source de revenus pour subvenir à ses besoins hors de la période agricole, c'est-à-dire la fin de l'automne, l'hiver et le printemps, où il se faisait bûcheron.



Des bûcherons fiers de poser avec leurs principaux instruments de travail (Collection Pierre Collins)

L'agriculture pratiquée dans la Matapédia suit sensiblement l'évolution de celle de l'ensemble de la région du Bas-Saint-Laurent. Le géographe Pierre-Yves Pépin décrit bien le type d'agriculture qui s'est implanté dans le Bas-Saint-Laurent depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et surtout, à partir des débuts du XX<sup>e</sup> siècle : « *L'agriculture régionale est caractérisée par l'élevage laitier associé aux grandes cultures [blé, avoine, orge, etc.]; on y fait également l'élevage ovin et porcin et la culture de la pomme de terre* »<sup>6</sup>. À propos de cette dernière culture, la Matapédia fut surnommée, dans les années 1920 « *district producteur de pommes de terre* », titre qu'elle perd cependant assez rapidement au cours des années 1930. En 1925, il y a tout de même 160 wagons de pommes de terres qui partent de la Matapédia<sup>7</sup>. L'élevage laitier, quant à lui, repose en grande partie sur l'amélioration de la production fourragère à laquelle les cultivateurs matapédiens ne semblent pas accorder une importance assez considérable, selon les rédacteurs de *l'Inventaire*. Connexes à cette industrie, des beurreries et des fromageries s'installent dans presque toutes les municipalités de la vallée. L'élevage

ovin occupe, lui aussi, une place considérable, plus en raison de la laine que de la viande, qui demeure fort peu consommée, à cause de l'emploi de techniques d'abattage archaïques qui donnent souvent un goût désagréable à la viande<sup>8</sup>. L'élevage du porc, quant à lui, prend beaucoup d'ampleur durant la période, de sorte qu'en 1929, une soixantaine de wagons sont expédiés sur les marchés extérieurs<sup>9</sup>.

#### Essor de l'industrie forestière

De 1910 à 1929, l'industrie forestière poursuit l'élan de développement entamé depuis les années 1890. Alors que presque partout dans le Québec, l'exploitation forestière s'oriente vers la production de pâtes et papiers, dans le Bas-Saint-Laurent et par extension, dans la Matapédia, l'industrie du sciage domine toujours l'économie. L'industrie des pâtes et papiers y puise tout de même d'importantes quantités de bois. Les usines de transformation de pâtes et papiers sont toutefois situées hors des frontières régionales, le Bas-Saint-Laurent ne servant qu'à fournir la matière brute<sup>10</sup>. Il est intéressant de noter que durant cette période,

d'importantes pulperies voient le jour sur le rebord méridional de la Baie des Chaleurs. Notons, entre autres, la présence de la New Brunswick International Paper, de la Bathurst Power and Paper Company. L'usine de la New Brunswick International Paper, installée à Dalhousie durant les années 1920, est la plus considérable d'entre toutes. Selon Jacques Lemay, elle « *dépasse pour un certain nombre d'années la production de l'usine-mère installée à Trois-Rivières, la Canadian International Paper* »<sup>11</sup>. Une partie de l'approvisionnement de cette usine provient alors de la Matapédia : « *Selon les estimés d'un rapport gouvernemental, cette compagnie draine vers son usine, pas moins de 91 428 cordes de bois de la rivière Causapscal* »<sup>12</sup>.

L'industrie du sciage est majoritairement dominée par les grandes compagnies qui accaparent la plus importante part des concessions forestières. Ces industriels possèdent des scieries modernes à grand débit qui « *produisent d'abord en fonction des grands marchés d'exportation et non pour les besoins en bois de la région* »<sup>13</sup>.

En se rapportant à la « Répartition géographique des principales usines de sciage dans le Bas-Saint-Laurent (1890-1930) et de leurs effectifs de main-d'oeuvre »<sup>14</sup>, on peut se faire une idée assez juste de la place qu'occupaient les scieries dans la Matapédia. On dénombre une scierie qui atteint une production moyenne de 15 millions de pieds mesure de planche (pmp), la Madawaska Corporation Ltd. Parmi celles qui atteignent une production moyenne de 10 et 15 millions de pmp, il y a la Chaleurs Bay Mills, la John Fenderson and Co. et la Matapédia Lumber Co. Ltd. Parmi celles dont la production se situe entre 5 et 10 millions de pmp, nous retrouvons la Compagnie Price Brothers, encore la John Fenderson and Co., la King Brothers et Thibault-Frères. Notons aussi une présence importante de plus petites scieries dont la production se situe entre 1 et 5 millions de pmp.

Les années comprises entre 1910 et 1929 peuvent être considérées comme une période d'essor. L'industrie forestière occupe une place de plus en plus importante au sein de l'économie régionale. La colonisation se poursuit et l'on assiste à l'ouverture de nouvelles paroisses. De plus, de véritables centres industriels sont formés dans la vallée, notamment Amqui, Val-Brillant et Sayabec<sup>15</sup>. La cohabitation des colons et de l'industrie forestière suscite toujours certaines tensions.

### Période de la crise économique (1930 à 1939)

La décennie des années 1930 est profondément marquée par la crise économique qui suit le Krach boursier de 1929 et qui affecte l'ensemble des pays occidentaux. Le Canada est alors durement frappé par la crise. Au Québec, le secteur de l'exploitation des ressources naturelles est aussi gravement touché, notamment celui de l'industrie forestière.



Charriage de billots (Collection Pierre Collins)

### L'industrie forestière durement frappée

Au cours des années 1930, un déclin s'amorce au sein de l'industrie forestière du Bas-Saint-Laurent « qui n'atteindra jamais plus les sommets enregistrés au cours des années 1920 »<sup>16</sup>. Avant même la fin de la décennie, on ressent les contre-coups de la surexploitation des années 1890-1930. Ainsi, comme on le souligne dans l'Histoire du Bas-Saint-Laurent, « [il] apparaît bientôt évident que la capacité des usines de sciage déjà installées est de loin supérieure aux besoins d'une ressource bien appauvrie »<sup>17</sup>. Par ailleurs, du côté de la colonisation, on assiste à une plus grande prise en charge du mouvement par l'État. Aussi, la poursuite de la pratique du transfert de superficies concédées à des fins forestières au profit de la colonisation ne fait que perpétuer une situation conflictuelle déjà bien présente entre les colons et les industriels forestiers.

Au Bas-Saint-Laurent, comme dans l'ensemble du Québec, l'industrie forestière fait face un à net recul, en grande partie à cause de sa dépendance aux marchés internationaux. En effet, l'industrie forestière du Québec est principalement basée sur l'exportation et elle est ainsi dépendante « à plus de 70 %, des marchés américains et du Royaume-Uni »<sup>18</sup>.

Les effets de la crise se font ressentir très tôt. Les années 1931-1932 sont une période de cassure. « Dans tous les cas, on constate un effondrement brutal des productions, des emplois et des salaires, même lorsque le capital engagé<sup>19</sup> ne sem-

ble connaître que des variations mineures »<sup>20</sup>. La crise économique freine alors brutalement le développement des usines forestières du Bas-Saint-Laurent qui représentent alors « l'essentiel du secteur manufacturier régional »<sup>21</sup>. La construction subit, de 1929 à 1933, une baisse de 90 %, ce qui affecte grandement l'économie régionale dominée par le bois d'œuvre<sup>22</sup>. On assiste alors à la fermeture de moulins, d'usines de sciage et de planage. Le chômage devient alors généralisé dans la plupart des petits centres industriels forestiers.

On peut se faire une idée assez juste du marasme qui touche l'industrie forestière lorsque l'on s'attarde quelque peu aux données du secteur manufacturier de la municipalité de Lac-au-Saumon, l'un des petits centres industriels de la Matapédia. On remarque un très grand écart entre la production de 1930 et celle de 1931, ce qui traduit un important fléchissement des activités reliées à l'exploitation forestière<sup>23</sup>. Cette situation symbolise le phénomène de la crise non seulement pour les centres industriels de la Matapédia, comme Amqui, Causapsal, Val-Brillant ou Saint-Moise, mais pour l'ensemble de la vallée. Ainsi, durant l'hiver 1932, on décide de suspendre toute coupe de bois de pulpe dans la Matapédia. La Compagnie Fenderson suspend ses activités à Lac-au-Saumon, Val-Brillant, Albertville et Sayabec de 1936 à 1938. La Compagnie Price Brothers est même mise en faillite en 1933. Les opérations de la compagnie se poursuivent tant bien que mal sous le contrôle d'un fiduciaire jusqu'en 1937, où un syndicat de courtiers réussit à réorganiser les finances de la compagnie<sup>24</sup>.

Parallèlement aux effets négatifs engendrés par la crise économique, on commence déjà à constater les premiers signes de l'épuisement des stocks ligneux, et cela, dès 1931. Dans la Matapédia, les colons ne coupent désormais que le tiers environ de la production de 1921<sup>25</sup>. L'Inventaire des ressources



naturelles de 1937 portant sur le comté de Matapédia nous révèle la situation quasi catastrophique des stocks ligneux :

*Les localités de St-Tharcisius, Ste-Paula (ouverte en 1937), Ste-Irène, La Rédemption (ouverte en 1936) n'ont plus 100 acres de forêts vierges non affermées par des industriels. D'ailleurs, ces industriels se ruent déjà sur les restes de forêt, que les curés essaient par tous les moyens de conserver sous forme de réserve cantonale.*

*Les vieilles paroisses n'en ont plus. On peut donc se demander si les occupants du sol ont suffisamment de bois pour assurer toutes les constructions nécessaires à leur exploitation agricole. Nous croyons qu'il en manquerait pour la moitié!*<sup>26</sup>

L'Inventaire note de plus l'occupation première du territoire par les exploitants : « Nous avons à diverses reprises exprimé les craintes qu'inspire le déboisement rapide du comté de Matapédia. On a l'impression très nette que les exploitants ont pressenti et précédé l'arrivée du colon, conservant pour plus tard, en certains cas, l'utilisation de réserves forestières bien établies »<sup>27</sup>.

L'industrie forestière de la vallée étant profondément frappée par la crise des années 1930, cela entraîne inévitablement des conséquences fâcheuses pour la population en place. En 1932, le premier

ministre du Québec de l'époque, Louis-Alexandre Taschereau, parle même d'année de famine pour la Matapédia. Ainsi, dans une lettre adressée au président du Canadian National Railway, il utilise l'expression « face to face with starvation »<sup>28</sup> pour caractériser la situation de cette partie du Québec. Taschereau demande alors au président du CNR « de réduire les tarifs de transport afin d'assurer à moindre coût la survie de l'industrie forestière »<sup>29</sup>.

De son côté, la population commence à s'indigner de sa situation. John Hall Kelly, ancien député de la région de Bonaventure, exprime des opinions partagées par la majorité de la population :

*La situation lamentable dans laquelle beaucoup de nos gens se trouvent aujourd'hui est due aux erreurs qui ont été commises par ceux qui possèdent nos « limites » à bois, et comme résultat, la confiance publique dans le système de réglementer [sic] nos terres et forêts [s'en trouve fortement réduite] [...]. Si ceux qui détiennent nos licences annuelles de coupe de bois ne veulent pas rendre nos forêts productives alors ils devraient rendre à d'autres le privilège de couper le bois*<sup>30</sup>.

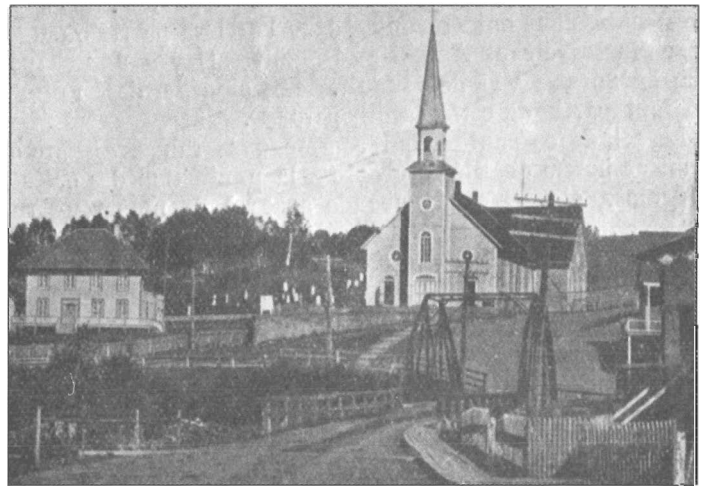
Par ailleurs, on assiste à la remise en cause des conditions de travail en forêt et des piètres salaires qui y sont associés. C'est durant cette décennie de crise que se dessinent les premières mobilisations collec-

tives dans le monde des travailleurs forestiers. Les journaux régionaux de l'époque appuient alors fortement la cause de la population contre les exploitants forestiers, comme le relate le *Progrès du Golfe* : « on les appelle les Barons de la forêt, si nous avons eu nos profiteurs de guerre, nous avons maintenant nos profiteurs de Crise, plus éhontés et plus odieux encore que les premiers. Ce sont de véritables facteurs de révolution [...] ils croient, eux, que nous sommes des esclaves, leurs esclaves. Et ils nous traitent comme des animaux »<sup>31</sup>.

En 1934, l'Union catholique des cultivateurs (UCC) organise à Rimouski son premier congrès des bûcherons du Québec et crée la Section des bûcherons de l'UCC, « une organisation professionnelle vouée exclusivement aux intérêts de travailleurs forestiers et qui devait jouir d'une vaste autonomie d'action à l'intérieur de l'U.C.C. de l'époque »<sup>32</sup>. En 1935, à la suite de nombreuses pressions sur le gouvernement, la Section des bûcherons de l'UCC obtient l'établissement d'un salaire minimum fixé à 30 \$ par mois et majoré à 45 \$ dès 1937-1938<sup>33</sup>. De plus, elle amène l'adoption de la corde de bois officielle de 128 pieds cubes, de même qu'à l'amélioration des conditions d'hygiène dans les chantiers. C'est aussi grâce à cette section que des syndicats corporatifs sont implantés quelques années plus tard dans la Matapédia<sup>34</sup>.



Vue du « village des Price » au Lac-au-Saumon (Alfred Pelland, *Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie. La région Matane-Matapédia*, Québec, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1912, p. 73.)



L'église et le presbytère d'Amqui (Alfred Pelland, *Vastes champs offerts à la colonisation et à l'industrie. La région Matane-Matapédia*, Québec, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1912, p. 79.)

On assiste à une lente reprise de l'industrie forestière à la fin des années 1930, plus particulièrement à compter de 1937<sup>35</sup>. Il faut cependant attendre les années 1940 avec la Seconde Guerre mondiale et la reconstruction de l'Europe pour que la demande de bois dépasse le niveau d'avant la crise. On constate par ailleurs que, malgré une certaine reprise de l'industrie forestière, certains centres qui occupaient un rôle dynamique avant la crise, par exemple, Saint-Moïse, entrent dans une phase de déclin et n'auront plus jamais l'importance d'autrefois<sup>36</sup>. Le grand bouleversement économique provoqué par la crise des années 1930 provoque un vaste mouvement de retour à la terre.

### Nouveau souffle à la colonisation

Un renouveau apparaît donc au sein du mouvement de colonisation qui semblait quelque peu délaissé au cours de la période précédente. Alors que les États-Unis ferment leurs frontières à l'immigration et que les villes du Québec et de l'ensemble du Canada sont remplies de chômeurs, la colonisation apparaît comme étant le seul exutoire possible<sup>37</sup>.

Le mouvement de colonisation des années 1930 est marqué par une intervention accrue du rôle de l'État. En effet, trois programmes, portant les noms des ministres dont ils relevaient et dont le but est de favoriser l'établissement de gens dans les zones de colonisation, sont mis sur pied. Le premier est organisé par le gouvernement fédéral en 1932. Il s'agit du plan Gordon, qui « propose aux chômeurs urbains recevant les secours directs une prime de 600 \$ pour aller s'établir sur une terre »<sup>38</sup>. Le second programme est connu sous le nom de plan Vautrin. Instauré en 1935 par le gouvernement provincial, il apporte une série de subventions pour favoriser l'installation de familles sur des terres nouvelles, par exemple des primes aux défrichements, à la construction des habitations, à la mise en culture, etc. Le dernier de ces modèles d'établissement, le plan Rogers-Augers, voit le jour en 1936, à la suite d'une collaboration entre les gouvernements fédéral et provincial. Il s'agit, en fait, d'une reprise du plan Gordon, dont la prime a été portée à 1 000 \$<sup>39</sup>.

On constate donc, pour la première fois, une véritable participation des gouvernements à l'avancement de la colonisation, tel que le rapporte Esdras Minville :

*C'est en somme la première fois dans l'histoire que l'État formule une politique positive de colonisation et se place en quelque sorte à la tête du mouvement. Il ne se contente plus, comme il l'avait fait antérieurement, d'aider l'institution privée; il trace un plan et affecte des sommes considérables à la colonisation... Bref, bien que cet effort sente l'improvisation et, à la pratique, dut révéler plus d'une lacune, les diverses lois de 1933, 1934 et 1935, dessinent les premières grandes lignes d'une politique active de colonisation*<sup>40</sup>.

Aussi, comme le révèle l'*Histoire du Bas-Saint-Laurent*, de 1936 à 1939, « on dépensera presque autant d'argent à cette fin [la colonisation] que depuis 1867 »<sup>41</sup>. La présence de l'État dans l'entreprise colonisatrice constitue, en soi, une innovation importante, tel que le souligne Jacques Lemay : « De nombreux cantons, restés vides de toute population, et confiés jusque-là à l'administration du ministère des Terres et Forêts, pour n'être concédés qu'aux entreprises forestières, passent subitement sous la tutelle du ministère de la Colonisation qui procède à l'arpentage, à la classification et au drainage des terres, aux plans de paroisse et à la construction des chemins »<sup>42</sup>.

C'est grâce au mouvement de colonisation des années 1930 que le Bas-Saint-Laurent atteint son expansion maximale. Dans la Matapédia, la superficie totale des terres occupées passe de 289 283 acres en 1931 à 421 107 acres en 1937<sup>43</sup>. Cet élan n'apportera toutefois pas partout les effets escomptés et amènera de nombreuses critiques au fil des ans, en lien notamment avec le fait que de nombreux colons ont été dirigés sur des terres dont le potentiel agricole était très faible et dont « l'effet pervers du système des primes [...] poussait les colons toujours plus loin [...] »<sup>44</sup>. Il en résulte alors un morcellement du domaine forestier.

Vers la fin des années 1930, on observe une certaine concentration de l'activité agricole vers

l'industrie laitière. L'*Inventaire* de 1937 pour la Matapédia nous apprend que la vallée compte à cette époque neuf beurreries et cinq fromageries. On souligne cependant le fait qu'il y a trop de beurreries et de fromageries pour le nombre de vaches laitières dans le comté : « [l']industrie laitière dans le comté de Matapédia deviendrait vite florissante si l'on s'en occupait un peu plus. Actuellement (été 1937), les vaches, trop peu nombreuses, [...] donnent un rendement médiocre parce que les cultivateurs n'ont pas compris la nécessité d'améliorer les pâturages et de prolonger la période de lactation par une alimentation appropriée »<sup>45</sup>.

### Les derniers temps de la colonisation

Les années 1940 sonnent le glas pour le mouvement de colonisation du Québec. Quelques municipalités viendront s'ajouter au cours de la période, mais l'arrivée des années 1950 consacre l'abandon complet de la colonisation. Dans la Matapédia, il n'y a que trois autres municipalités qui seront érigées : La Rédemption (paroisse depuis 1948, érigée en municipalité en 1955), Sainte-Irène (paroisse depuis 1948, érigée en municipalité depuis 1952) et Saint-Alexandre-des-Lacs (ouverture des registres paroissiaux depuis 1951 et fondation de la municipalité en 1964).

À partir de 1940, l'exploitation forestière poursuit son expansion qui avait été grandement perturbée durant la crise. Au cours de cette période, c'est encore l'industrie du bois de sciage qui prédomine dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent. Elle constitue même « le principal pôle de croissance de l'économie bas-laurentienne »<sup>46</sup>. À partir de la fin de 1945, on assiste à un boom dans la construction à travers tout le Canada. À cela, s'ajoute la forte demande des marchés européens en pleine reconstruction et la demande américaine qui, quant à elle, s'approprie la plus importante partie des exportations du Québec.

Le climat économique s'avère donc favorable au développement de l'industrie forestière. Une fois de plus, ce sont les grandes entreprises qui profitent le plus de la nouvelle

conjoncture. Cependant, on doit noter une forte expansion de la petite industrie du sciage dans les territoires de colonisation du Bas-Saint-Laurent, soit la Matapédia et le Témiscouata. Dans la Matapédia, par exemple, lorsque la Fenderson Co. se relève de la crise et concentre ses activités dans la seigneurie du lac Matapédia, elle survit surtout grâce « aux ravitaillements en bois que lui fournissent les moulins des environs, en particulier, celui de Joseph Dufour de Saint-Moïse »<sup>47</sup>. L'exploitation du bois de pulpe occupe aussi une place considérable, mais, comme nous l'avons vu, la majorité du bois coupé est expédié à des usines situées hors de la région, par exemple à celles de Bathurst, de Dalhousie, d'Atholville et Edmundston au Nouveau-Brunswick<sup>48</sup>.

Au moment même où l'industrie forestière régionale reprend de la vigueur, elle se retrouve confrontée à un grave problème, la diminution considérable des stocks ligneux. Dès 1941, la crainte de la surexploitation forestière est déjà bien présente dans les milieux régionaux. Les inquiétudes quant aux stocks ligneux ne sont pas seulement manifestées par le clergé, mais aussi par une partie importante de ceux préoccupés par l'industrie forestière. En effet, la

même année, en 1941, la section régionale de l'Association forestière québécoise relève sensiblement les mêmes problèmes : « *le congrès affirme que l'instabilité de l'actuelle situation économique résulte de l'exploitation désordonnée des forêts elles-mêmes, provoquée, en partie, par la concurrence ruineuse que se font l'industrie et la colonisation* »<sup>49</sup>. Malgré la compréhension du phénomène, l'exploitation forestière est effectuée de façon abusive, jusqu'à ce que l'épuisement forestier oblige les compagnies à quitter le territoire.

### Fin d'une époque

L'épuisement de la ressource forestière atteint des proportions si considérables que les grandes compagnies ferment peu à peu leurs usines et disparaissent du territoire. Ainsi, dès 1942, l'usine de sciage de la Fenderson Co. installée à Val-Brillant est fermée. Celle de Sayabec, quant à elle, ralentit considérablement ses activités pour fermer définitivement en 1951<sup>50</sup>. Les grandes compagnies sont complètement disparues du paysage matapédien dès le milieu des années 1950.

Le départ des compagnies forestières amène une situation plutôt difficile dans une région comme la Matapédia où l'économie

repose en grande partie sur l'exploitation forestière. Peu de temps après la disparition des compagnies, on peut observer les premiers départs de population.

\* \* \*

La période précédant immédiatement la crise économique des années 1930 peut être considérée comme une époque où la Matapédia s'est développée considérablement. L'exploitation forestière par les grandes compagnies atteint son apogée et la colonisation amène l'ouverture de nouvelles paroisses. Arrivent ensuite la crise et la période creuse des années 1930, où la colonisation se poursuit, propulsée par un vaste mouvement de retour à la terre, et où l'industrie forestière connaît ses premières véritables difficultés. Des années 1940 à la fin des années 1950, on constate le commencement d'une ère nouvelle. Les compagnies quittent le territoire, ayant exploité une grande partie de la forêt. L'économie de la Matapédia se retrouve alors bouleversée et confrontée à deux problèmes majeurs qui sont encore le centre des préoccupations actuelles : la question de l'avenir de la forêt et de son exploitation ainsi que l'exode démographique.

## Notes

- 1 Cet article est un extrait du mémoire de maîtrise de l'auteur intitulé *Exploitation forestière et colonisation 1890-1950 : synthèse historique du développement de la Vallée de la Matapédia*, UQAR, 2005, p. 90-112. Le chapitre a été remanié par Jean Larrivée.
- 2 J. C. Fortin, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, IQRC, p. 459.
- 3 *Ibid.*
- 4 Bruno Jean, *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*, Québec, PUQ, 1985, p. 32.
- 5 *Ibid.*, p. 32.
- 6 Pierre-Yves Pépin, *La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive-Sud*, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1962, p. 208.
- 7 Ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles*, *op. cit.*, p. 19.
- 8 *Ibid.*, p. 22.
- 9 *Ibid.*, p. 19-21.
- 10 Jacques Lemay, *L'économie forestière du Bas-Saint-Laurent, 1890-1950*, Rimouski, Fonds d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Archives de l'UQAR, 1987, p. 22.
- 11 *Ibid.*, p. 68.
- 12 *Ibid.*, p. 68.
- 13 Jacques Lemay, *op. cit.*, p. 55.
- 14 *Ibid.*, p. 48-51.
- 15 *Ibid.*, p. 83.
- 16 *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, *op. cit.*, p. 419.
- 17 *Ibid.*, p. 419.
- 18 Jacques Lemay, *op. cit.*, p. 86.
- 19 « Selon le Bureau fédéral de la statistique : le capital engagé comprend non seulement le capital actif en argent pour les opérations de l'usine, mais également la valeur du terrain, des bâtiments et de l'outillage », tiré de *ibid.*, p. 152.
- 20 *Ibid.*, p. 89.
- 21 *Ibid.*
- 22 *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, *op. cit.*, p. 419.
- 23 À Lac-au-Saumon, par exemple, de 1930 à 1931, on note un écart de 15 % au sein du capital, une baisse de 64 % du nombre d'employés, une chute de 73 % des salaires et un écart de 87 % en ce qui a trait à la valeur brute de la production. Jacques Lemay, *op. cit.*, p. 91.
- 24 *Ibid.*, p. 92-94.
- 25 *Ibid.*, p. 72.
- 26 Ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles*, *op. cit.*, p. 17.
- 27 *Ibid.*, p. 28.
- 28 Lettre de Louis-Alexandre Taschereau à S. S. Hungerford, président du CNR, *Le Devoir*, Montréal, vol. XXIII, no 287, 1<sup>er</sup> déc. 1932, reproduite le jeudi, 15 déc. 1932, p. 8.
- 29 *Ibid.*
- 30 Discours de John Hall Kelly au Conseil législatif pour améliorer les conditions économiques de la province, *Le Devoir*, Montréal, vol. XXIV, no 54, mardi le 7 mars 1933, p. 2.
- 31 *Le Progrès du Golfe*, « Le bûcheron - traité en animal », Rimouski, 30<sup>e</sup> année, no 36, 1<sup>er</sup> décembre 1933, p. 1.
- 32 Jacques Lemay, *op. cit.*, p. 107.
- 33 Esdras Minville, dir., « Le problème social de la forêt », *La forêt*, *op. cit.*, p. 318.
- 34 Jacques Lemay, *op. cit.*, p. 108.
- 35 *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, *op. cit.*, p. 423.
- 36 Jacques Lemay, *op. cit.*, p. 96.
- 37 *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, *op. cit.*, p. 465.
- 38 P. A. Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain, Le Québec depuis 1930, tome II*, *op. cit.*, p. 41.
- 39 *Ibid.*, p. 41.
- 40 Esdras Minville, dir., *L'agriculture*, Montréal, Fides, 1943, p. 304-305.
- 41 *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, *op. cit.*, p. 466.
- 42 Jacques Lemay, *op. cit.*, p. 110.
- 43 Ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles*, *op. cit.*, p. 15-16.
- 44 *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, *op. cit.*, p. 468.
- 45 Ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles et industrielles*, *op. cit.*, p. 40.
- 46 Jacques Lemay, *op. cit.*, p. 122.
- 47 *Ibid.*, p. 124.
- 48 *Ibid.*, p. 130.
- 49 Congrès du cercle régional du Bas-Saint-Laurent de L'Association forestière québécoise, *Résolutions adoptées lors des congrès régionaux de L'Association forestière québécoise*, brochure, Québec, p. 4; cité dans Jacques Lemay, *op. cit.*, p. 134.
- 50 Jacques Lemay, *op. cit.*, p. 136.

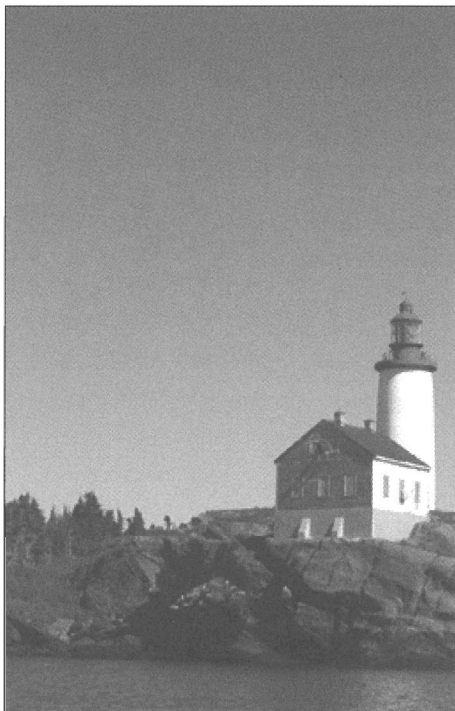
# Un métier disparu : gardien de phare

## Rencontre avec Maurice Thibault, dernier gardien de l'île Bicquette<sup>1</sup>

*Pascal HUOT et Maude REDMOND MORISSETTE*

Un métier s'est éteint, mais une lumière reste allumée. Autrefois, dans un passé pas très lointain, des hommes s'isolaient volontairement pour devenir les yeux des navires et les guider à bon port. Une mémoire se souvient : Maurice Thibault, le dernier gardien de phare de l'île Bicquette, se raconte.

Loin du mythe de l'ermite, les gardiens de phares, ces guides du fleuve Saint-Laurent, étaient des hommes dévoués à leur métier. De ces personnages qui font désormais partie intégrante de notre patrimoine immatériel et de notre héritage maritime, Maurice Thibault est un bel exemple de ces hommes qui avaient la vocation, la passion du métier. Il faut dire qu'il a baigné dans cette profession depuis sa petite enfance, un apprentissage qui s'est fait par contact direct grâce à la cellule familiale. Hernest Thibault, son père, a été parachuté comme gardien de phare à l'île Bicquette où il a demeuré pendant 24 ans, soit de 1938 à 1962. Sa famille s'est faite insulaire et plusieurs de ses enfants ont conservé le savoir-faire familial. Ainsi, Maurice Thibault a passé tous les étés de son enfance sur l'île Bicquette et il a toujours su qu'il voulait exercer ce métier. Il a fait son apprentissage au côté de son père et, au fil des ans, il en a appris les rudiments. Puis, le 4 août 1944, alors âgé de 15 ans, il est devenu gardien de phare. Par la suite, il a suivi une formation continue avec la Garde côtière. Cette formation, qui se donnait exclusivement en anglais, avait pour but de familiariser les gardiens avec les nouvelles technologies installées dans les phares. Cinq frères de Maurice Thibault ont aussi exercé le métier de gardien de phare dans plusieurs phares du Québec.



Le phare de l'île Bicquette (source : <http://polaristo.com/leaumertour/phare.htm>)

Existant depuis 1841, le phare de l'île Bicquette a vu défiler plusieurs de ces passionnés. Dernier gardien de l'île, Maurice Thibault a dédié plus de 40 années de sa vie au phare et à une île qu'il a faite sienne jusqu'à sa retraite. Il a alors vu la fin de ce métier, causée par la modernisation et la fiabilité de l'automatisation le 15 septembre 1987.

Pour ces hommes, ancrés sur une terre entourée d'eau, exercer le métier de gardien de phare exige un mode de vie bien particulier. Engagé par la Garde côtière, Maurice Thibault devait vivre sur l'île Bicquette neuf mois par année. Il était en congé trois mois durant l'hiver où il retournait vivre au Bic; il y demeure encore aujourd'hui. Lorsqu'il travaillait, Maurice Thibault vivait sur l'île à

temps plein et sa famille venait le rejoindre durant la saison estivale. Il y avait une grande résidence mise à leur disposition. Des trois résidences alors présentes, il n'en subsiste seulement qu'une aujourd'hui. Le gardien de phare se rendait au village du Bic une fois par semaine pour s'approvisionner en nourriture. À l'automne, il devait toutefois s'approvisionner pour plusieurs semaines vu les mauvaises conditions climatiques sur le fleuve Saint-Laurent. Sur l'île Bicquette, il y avait habituellement trois gardiens de phare qui se relayaient au courant de la journée. Chacun des gardiens faisait deux quarts de travail de quatre heures, un de jour et un de nuit. Après la syndicalisation des gardiens de phare en 1967, ceux-ci ont commencé, dès 1970, à avoir un horaire de travail différent avec des quarts de travail de huit heures d'affilée.

Le métier de gardien de phare comprenait plusieurs tâches à accomplir dans une journée. Dans un premier temps, le gardien devait allumer la lumière du phare permettant de guider les bateaux sur le fleuve. Cette lumière s'est énormément transformée au fil des ans. De 1841 à 1909, les gardiens de phare devaient allumer les mèches de sept lampes à l'huile. Par la suite, il fallait allumer une seule grosse lampe à l'huile. Finalement, avec l'arrivée de l'électricité sur l'île, les lampes à l'huile ont été remplacées par une ampoule électrique en 1970. Pour permettre aux bateaux de se situer sur le fleuve Saint-Laurent, chaque lumière de phare avait une vitesse de rotation différente. La lumière du phare de l'île Bicquette faisait cinq rotations par minute. Pour assurer le mouvement de la lumière, le gardien en service devait remonter une poulie toutes les quatre heures. Les gardiens



du phare avaient aussi pour mandat d'entretenir le phare et les autres bâtisses présentes sur l'île.

Jusqu'à la fin des années 1980, le métier de gardien de phare était en constante évolution. Cette actualisation de la pratique visait à s'adapter aux nouvelles technologies intégrées au phare. Ce sont ces avancements technologiques qui ont graduellement fait disparaître le métier de gardien de phare. La présence d'une personne n'est plus nécessaire pour faire fonctionner le phare sur l'île. Actuellement, le phare est toujours en fonction pour guider les bateaux sur le fleuve Saint-Laurent.

Maurice Thibault a transmis son savoir à de nombreux gardiens de

phare. Comme il était gardien en chef de l'île et du phare de l'île Bicquette, il formait les nouveaux gardiens qui y étaient installés. Bien entendu, cette transmission est rompue depuis la fin de la profession, mais Maurice Thibault a transmis son savoir aux guides du Musée de la mer à Pointe-au-Père durant quatre années. De plus, il donne à l'occasion des conférences sur le métier de gardien de phare. Il captive ainsi ses auditeurs par des récits passionnants. Par exemple, Maurice Thibault raconte qu'il recevait une compensation financière pour travailler en zone de guerre durant la Deuxième Guerre mondiale. Les 35 \$ de plus par mois, qu'il obtenait, palliaient difficilement

l'insécurité que ressentait les gardiens de phares lorsqu'ils voyaient des militaires allemands débarquer sur l'île. Tandis que ces Allemands épiaient à l'intérieur des maisons, les gardiens feignaient de les ignorer, eux qui n'étaient pas armés.

Maurice Thibault a exercé un métier qu'il aimait. Il nous a livré une expérience de vie unique que nous avons recensée dans le cadre de l'Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel (IREPI). Dans cette perspective, des entrevues auprès de porteur de traditions ou de détenteurs de savoirs et de savoir-faire de votre région seront réalisées au cours de l'été 2006.

---

#### Note

1 Cet article a été publié dans le journal le *Mouton noir*, juin-juillet 2006. Nous remercions la rédaction et les auteurs qui ont accepté de diffuser ce texte dans la revue *L'Estuaire*.

# Les feux de forêt au Bas-Saint-Laurent : Un enjeu majeur au début du XX<sup>e</sup> siècle

*Maude FLAMAND-HUBERT*

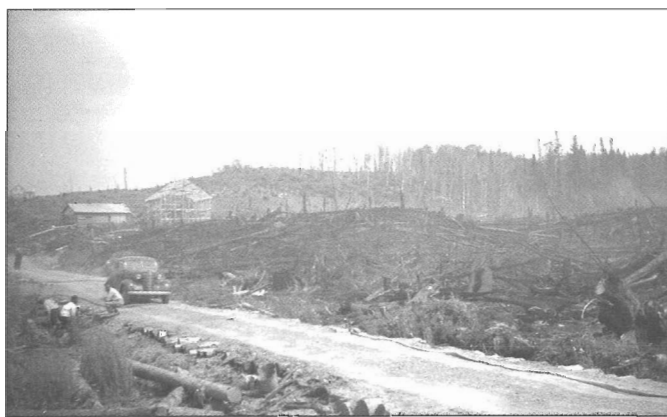
Le feu demeure encore aujourd'hui un élément qui dépasse souvent l'homme et afflige par les désastres qu'il laisse derrière lui. Plus particulièrement, les feux de forêts sont des manifestations impressionnantes par leur ampleur et la superficie des étendues affectées. Malgré les mesures de prévention en place, qui permettent de limiter les dommages causés aux infrastructures et à la population, de nombreux incendies forestiers se déclarent chaque année au Québec. Au Bas-Saint-Laurent, ce nombre et les conséquences sont cependant minimales<sup>1</sup>. Mais il en fut tout autrement à une certaine époque, alors que la majorité du territoire bas-laurentien était recouvert de forêt et que l'économie dépendait essentiellement de cette ressource.

Au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, les incendies forestiers représentaient l'une des principales menaces à l'établissement des entreprises et des habitants. Du mois de mars au mois d'octobre, la crainte de voir un feu se déclarer en forêt et atteindre possiblement une usine de sciage ou un centre de colonisation mobilisait les populations. Quelques fonds d'archives et surtout plusieurs articles de journaux exposent l'importance que pouvaient avoir les incendies et leurs conséquences sur le développement de la colonisation et de l'industrie forestière. Il faut bien sûr se remettre dans le contexte de l'époque afin de comprendre l'ampleur de la menace que les feux de forêt pouvaient représenter. Mais c'est aussi une partie de l'histoire pour l'appropriation du territoire et des ressources qui se cache derrière les feux de forêt, généralement attribués à l'activité humaine et notamment aux activités de colonisation. Nous verrons

que la lutte contre les feux de forêt était aussi un enjeu important dans l'opposition qui existait entre les industriels et les colons.

## L'homme, principale cause des feux de forêt

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la situation du Bas-Saint-Laurent ressemblait en plusieurs points aux autres régions du Québec. La forêt était alors la principale source de revenus dans les territoires nouvellement ouverts à la colonisation. La hausse de son exploitation au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, l'industrialisation et les mouvements massifs de colonisation sont autant des causes associées à l'augmentation du nombre des foyers d'incendie et des superficies brûlées. En plus de menacer les établissements de colonisation et les scieries éparpillés un peu partout sur le territoire, les hectares dévastés représentaient une perte nette pour les exploitants forestiers, petits ou grands. On a donc dû rapidement s'adapter à cette réalité et développer des moyens pour contrôler le phénomène, ce qui ne fut pas sans modifier certaines pratiques et finalement toute la relation qu'entretenaient les différents utilisateurs avec la forêt.



Feu de forêt à Saint-Paulin-de-Matane/Eugène Gagné – 1941, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E6,S7,SS1,P1648.

À cette époque, de nombreux établissements agricoles étaient dispersés sur le territoire, regroupés en petites paroisses ou en missions de colonisation. Il en allait de même des moulins à scie, isolés, qui suivaient les limites des zones d'exploitation. L'expansion du chemin de fer, qui fait son arrivée au cours de la décennie 1890 dans les vallées (Matapédia et Témiscouata), était alors la source de nombreux feux de forêt. Le passage du train laissait régulièrement s'échapper des escarbilles, et des foyers d'incendie avaient tôt fait de prendre une expansion hors de contrôle dans ces régions presque inhabitées et difficiles d'accès. Pour l'ensemble du Québec, sur 751 incendies survenus dans la forêt publique de 1919 à 1923, quelque 470 auraient été déclenchés par des locomotives ou des employés de chemin de fer. C'est pourquoi dès 1920 des mesures ont été prises pour limiter les dégâts imputables au chemin de fer, en insistant notamment sur la vérification des locomotives à la sortie des hangars<sup>2</sup>.

Plusieurs incidents débutaient aussi à l'intérieur des moulins à scie, à la suite de l'explosion des bouilloires, d'étincelles échappées des brûleurs, de courroies qui surchauffaient ou de problèmes électriques<sup>3</sup>. Comme autres sources probables de déclencher un incendie, on identifiait les feux de camps ou les cigarettes et pipes mal éteintes par les ouvriers forestiers, les chasseurs, pêcheurs et simples villégiateurs. Mais généralement, le principal responsable était le colon et ses feux d'abatis, qui se trouvaient souvent hors de contrôle et se propageaient à la forêt environnante. Même s'il est souvent difficile d'identifier la cause exacte des feux, on constate effectivement que

de façon générale la majorité des incendies forestiers progressaient en suivant les limites du territoire habité<sup>1</sup>.

### Quand le feu compromet l'établissement des colons

Si les colons étaient les principaux responsables des feux de forêt, ils en étaient aussi les principales victimes. Le cycle des saisons et les variations de température influençaient aussi les risques de propagation du feu. La période s'étalant de mars à octobre, ponctuée d'épisodes de sécheresse, représentait une menace anticipée qui suscitait la crainte. « [...] *C'est devenu presque une tradition que l'apparition, à date fixe, chaque année du « Monstre rouge », peu après les derniers jours d'avril* »<sup>5</sup>, rapportait un article paru en première page dans *Le Progrès du Golfe*, le 6 mai 1938.

Cette peur reposait sur le souvenir d'épisodes particulièrement désastreux. On remarque que certaines années ont été très destructrices, alors que des températures sèches et des vents violents favorisaient tout autant le déclenchement des foyers d'incendie que leur propagation. Au cours de celles-ci, le feu sévissait simultanément à plusieurs endroits. Le plus grand incendie jamais survenu demeure celui de 1923, alors que 300 km<sup>2</sup> de forêt furent consumés entre les rivières Matapédia et Patapédia<sup>6</sup>. Au Témiscouata, les villages de Sully et de Glendyne, Les Étroits et Sainte-Françoise-de-Whithworth furent complètement détruits alors que les villages de Saint-Honoré et Estcourt subirent quant à eux de graves dégâts. On dit que toute la région était coupée du reste du monde, les poteaux de télégraphe et de téléphone n'ayant pas résisté au brasier<sup>7</sup>. Certains villages n'ont tout simplement jamais été reconstruits puisque la forêt, ressource sur laquelle était basée leur économie, se trouvait aussi détruite.

En 1932, plusieurs régions sont encore affectées. À Albertville, le rang de l'église est atteint par les flammes. La paroisse de Sainte-Marguerite est encore moins



Feu de forêt provenant de feux d'abattis de colons/  
J.W. Michaud – 1942, Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec, E6,S7,SS1,P13900.

chanceuse, comme le décrit cet article dans *Le Progrès du Golfe* : « [...] Neuf des nouvelles habitations furent détruites de fond en comble avec leur contenu mettant les familles qui les occupaient dans la plus grande détresse. Des voisins charitables hébergèrent ces familles qui sont maintenant acculées aux portes de la ruine entière après avoir eu l'espérance d'une récolte profitable pour cet automne »<sup>8</sup>. Ce genre de situation était fréquent et décourageait bien des colons de poursuivre leur établissement. La majorité ne possédant pas d'assurances personnelles, ils devaient compter sur les secours de l'État, qui se faisaient souvent attendre et ne comblaient pas tous les besoins. La correspondance conservée dans le fonds d'archives de Léo-Pierre Bernier, prêtre missionnaire au Témiscouata, est représentative de cette situation, comme le démontre cette lettre qui lui est adressée par un résident de Les Étroits le 14 juillet 1932 :

*Mr. Je vous écris encore une fois je veut savoir si on va avoir du secours pour se rebatir sur notre lot [...] nos batisse sont brulé le 17 mai nous reston loin de notre ouvrage c'est bien fatigant marché si loin pour aller sur notre lot [...] c est pas un temps pour faire des farce et rire de nous c'est du serieux qu'il faut si on a pas de secour on a intention de vendre nos animaux et tout se qui nous reste et aller demeuré en ville car on a pas le moyen se rebatir et il a aucun loyer à louer par ici [...] si vous vous occupé pas de nous on*

*s'en souviendra un jour*<sup>9</sup>.  
(texte intégral, non corrigé)

Deux ans plus tard, les centres de colonisation du Témiscouata étaient encore une fois la proie des flammes. L'abbé Léo-Pierre Bernier rendait ainsi compte de la situation au ministère de la Colonisation, qui tardait à intervenir :

*Les feux de forêt, qui ont fait rage dans notre région depuis dimanche, ont fait des dégâts indescriptibles et jeté dans la plus noire misère bon nombre de familles de colons. Il a fallu organiser les premiers secours essentiels et nous n'avons pas pu attendre les autorisations demandées. Nous avons à Lejeune, Canton Auclair, trente et une bâtisses d'incendiées et deux écoles. À St-Émile, une seule maison. À Biencourt, une cinquantaine de bâtisses sont brûlées et quelques-unes sur le rang III N.-O. de Biencourt, paroisse de Lac-des-Aigles. À ce dernier endroit, les gens ont dû se plonger dans le lit de la rivière Horton, pour ne pas être brûlés vifs.*

*C'est dire que la désolation est grande. [...] En attendant, j'aurai à voir aux familles qui sont à la belle étoile, sans autres vêtements que ceux dont ils étaient revêtus. J'attends toujours une autorisation pour pouvoir encourager mes gens et les empêcher de tout lâcher. Ce serait encore un plus grand mal. La pluie d'hier soir a calmé l'ardeur des brasiers. Espérons que l'incendie est enrayé*<sup>10</sup>.

La lutte contre ce genre d'incendies majeurs nécessitait la mobilisation d'un grand nombre d'hommes, (certains événements rapportés indiquent plus de deux cents hommes) donnant lieu à des démonstrations de solidarité impressionnante. Armés simplement de pelles, de haches et de seaux d'eau, il fallait compter de deux à trois jours pour maîtriser le brasier, et attendre qu'il s'éteigne totalement par lui-même. À partir des années 1940, la mécanisation des équipements et le

développement des communications permirent d'améliorer la situation. Mais ce n'est qu'une vingtaine d'années plus tard que ces moyens furent vraiment accessibles et efficaces.

### Propagande et réglementation

Ces vagues d'incendies ont bien sûr poussé les autorités gouvernementales à agir afin de limiter les dégâts encourus. Tous les utilisateurs de la forêt, et principalement les colons, étaient ciblés par des campagnes de propagande pour la protection des forêts contre le feu. On employait différents moyens pour sensibiliser le public : conférences dans les paroisses avec appareils cinématographiques; concours scolaires de niveau régional, provincial et national sur l'importance de protéger la forêt; distribution de tracts, de brochures et d'affiches; parution de nombreux articles dans les journaux; semaine thématique consacrée à la protection des forêts, etc. Afin d'assurer l'organisation de ces activités en collaboration avec le Service de protection du ministère des Terres et forêts, des associations furent mises sur pied à travers tout le Québec à partir de 1914. Au Bas-Saint-Laurent, la Southern St. Lawrence Forest Protective Association regroupait les principaux concessionnaires de la région<sup>11</sup>. Cette mesure avait pour but d'assurer la contribution des compagnies pour la protection d'une ressource dont elles étaient les principaux bénéficiaires. La collaboration du clergé était grandement sollicitée en raison de son influence et de sa proximité avec la population.

Pour sensibiliser la population, on mettait à contribution les nouvelles connaissances scientifiques en expliquant les cycles de régénération de la forêt et les conséquences des incendies sur les récoltes futures. On insistait particulièrement sur les impacts menaçant directement la population, soit sur la perte des emplois reliés à l'exploitation forestière. Le 1<sup>er</sup> juin 1944, un article paru dans *Le Progrès du Golfe* tente de sensibiliser ainsi le public : « *Le meilleur service que tout citoyen puisse rendre à nos soldats à leur retour du front pour leur assurer un emploi dans l'industrie des sciages au*

*Canada, c'est de mettre un terme au présent gaspillage qu'amènent les feux de forêt, au dire de S. C. Thompson, président de l'Association canadienne des marchands de bois, dans un communiqué qu'il nous transmet aujourd'hui* »<sup>12</sup>. On en fait une cause nationale et patriotique, en employant des expressions accrochantes telles que « *Sujet d'importance vitale* », « *Cause éminemment nationale* »<sup>13</sup>, ou « *Qui aime la forêt, aime son pays* »<sup>14</sup>, « *La forêt : patrimoine de nos enfants* »<sup>15</sup>.

Les succès de la sensibilisation n'étaient pas toujours à la hauteur des espérances. Certaines restrictions et des lois furent donc imposées aux utilisateurs de la forêt afin d'enrayer le fléau. Parmi celles-ci, on retrouve l'obligation de détenir des permis de brûlage pour les feux d'abatis et pour la circulation en forêt, qui était même parfois tout simplement interdite. Ces mesures n'étaient pas toujours acceptées facilement par les populations, et les garde-feux, principalement employés par les compagnies forestières, devenaient le symbole d'une autorité répressive.

Au Bas-Saint-Laurent, comme dans plusieurs régions du Québec, ces réglementations ont souvent amplifié les conflits déjà existants entre les compagnies forestières et les colons, qui se disputaient l'exclusivité du territoire. Bien que des lois provinciales existaient déjà depuis les années 1870 afin d'interdire les feux d'abatis pendant certaines périodes de l'année (généralement entre les mois de mai et septembre<sup>16</sup>), il demeurait cependant difficile de faire respecter la réglementation en raison de la dispersion des installations. Au cours des années 1917-1918, une nouvelle loi abolissait strictement les méthodes de défrichage par brûlis et imposait le ramassage des déchets en piles afin de mieux contrôler les zones de brûlage. L'obtention d'un permis spécial émis par le garde-feu était aussi nécessaire avant de procéder à l'élimination des débris du défrichage. Ce changement dans les pratiques représentait pour les colons du Bas-Saint-Laurent une difficulté supplémentaire à leur établissement, en augmentant les tâches associées au défrichement et

en retardant la préparation des terres pour l'agriculture. C'était effectivement grâce au feu que l'on parvenait encore à éliminer totalement les résidus de souches et autres débris ainsi qu'à fertiliser la terre. Les colons d'Amqui et de Matane se sont même unis dans une requête pour revendiquer des amendements à la nouvelle loi. Ils réclamaient notamment des indemnités relativement aux pertes de productivité encourues et à la baisse de la valeur foncière de leurs terres.

### Les deux dimensions du discours

Les feux de forêt, menace réelle incontestable, étaient donc aussi un enjeu important dans la lutte qui opposait les compagnies forestières et les colons pour l'utilisation du territoire. Si les territoires concédés aux compagnies étaient protégés par les associations de concessionnaires, le reste du domaine public, qui comprenait les terres coloniales et les réserves cantonales, n'était pour sa part protégé par aucune association et relevait directement du ministère des Terres et forêts et des instances locales, dont les moyens étaient bien souvent limités. Des reproches étaient d'ailleurs souvent adressés par les associations à l'effet que les incendies se déclarant dans ces portions de territoire n'étaient pas contrôlés et se répandaient ensuite à la forêt concédée<sup>17</sup>. Les compagnies présentaient donc cette situation comme une menace à la sécurité des approvisionnements, et l'utilisaient comme argument dans leurs requêtes visant la création des réserves forestières et pour une délimitation plus stricte entre le domaine forestier et celui de la colonisation<sup>18</sup>.

Accusés d'être responsables des incendies et soumis à une réglementation de plus en plus restrictive, les colons ont tenté de montrer à leur tour que les industriels favorisaient aussi la propagation des incendies. Le 3 octobre 1924, *Le Progrès du Golfe* publiait un mémoire présenté à l'occasion du Congrès agricole par Pierre Gagnon, maire de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, au nom des citoyens des comtés de Rimouski, Matane et Matapédia. Ce mémoire est un plaidoyer visant à démontrer que

les colons, si souvent blâmés, ne sont pas les seuls responsables du nombre élevé de feux déclarés en forêt. On y cible les méthodes de récolte pratiquées par les compagnies, qui favorisaient un environnement propice aux incendies, comme tente de le démontrer cet extrait dans lequel les deux inspecteurs désignés rapportent leurs constatations :

*[...] Nous nous sommes rendus à l'endroit désigné et après avoir parcouru et examiné ces forêts ravagées par le feu [...] nous avons constaté qu'il y a, dans cette région, environ dix-huit millions de pieds de bois marchand en perte pour n'avoir pas été coupés à la suite des feux de forêts [...] Ce bois est encore utilisable, mais va se perdre complètement s'il n'est pas exploité. [...] Afin de connaître pourquoi le feu se propage si facilement dans la forêt nous avons, le 6 septembre, été examiner la manière que la forêt non brûlée est exploitée depuis trois ans près de la rivière Mistigouèche, aussi dans le canton Ouimet [...] Après avoir examiné attentivement le travail d'exploitation, nous avons constaté que la forêt était exploitée en y pratiquant beaucoup de chemins et qu'une quantité considérable de jeunes arbres, ayant un diamètre inférieur à celui prévu par la loi, sont coupés et détruits par ce mode d'exploitation. Nous avons aussi constaté qu'une assez grande quantité de jeunes arbres ayant un diamètre légal étaient coupés et laissés dans les déchets. Le travail d'exploitation tel qu'il se pratique actuellement détruit la forêt dans une proportion de 90 à 100 %; tandis que si l'exploitation était faite à la chaîne, c'est-à-dire sans pratiquer de chemins le moins possible, on épargnerait les jeunes arbres et la forêt ne serait détruite que dans une proportion de 50 %, et cela diminuerait considérablement le danger d'incendie dans les forêts<sup>19</sup>.*

Quelques années plus tard, Mgr Courchesne, devenu évêque de Rimouski et particulièrement préoccupé par les débats entre l'exploitation forestière et la colonisation, voyait aussi, dans les avertisse-

ments et les sanctions émises contre les colons, une stratégie injuste du ministère des Terres et Forêts visant à nuire à la colonisation et à favoriser l'occupation exclusive du territoire au profit des compagnies. Il écrivait ainsi ses impressions à Alfred Dubé, alors député de Rimouski : « [...] *Le marchand de bois recommence ou continue de décourager l'occupation paisible du sol en pillant le bois et en ne laissant au colon que le nid à feu de la brousse : [Voilà] ce qui reste après le brigandage de la compagnie Price quand elle travaille dans les réserves du gouvernement et qu'elle se fait suivre par la colonisation. [...] »<sup>20</sup>.*

Finalement, on constate que le discours tenu de part et d'autre contre les feux de forêt s'intègre à l'ensemble des récriminations que s'adressaient les compagnies et les défenseurs de la colonisation. Chacun des partis utilisait la lutte aux feux de forêt pour défendre ses intérêts et démontrer comment pourrait être amélioré, à son avantage, le régime de répartition des richesses naturelles alors en vigueur.

### **Les feux de forêt : bilan d'un phénomène**

Les enjeux liés à la protection des forêts contre le feu étaient majeurs dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Pour plusieurs, le passage d'un incendie représentait la destruction complète de plusieurs mois d'efforts acharnés à défricher la terre. Pour d'autres, il s'agissait de milliers de mètres de bois perdus, la faillite d'une entreprise ou la perte d'un emploi. La présente recherche ne couvre pas l'ensemble du sujet, mais deux conclusions principales ressortent de l'analyse des documents consultés.

Sans aucun doute, les feux de forêt ont transformé les habitudes et pratiques forestières. Pour les compagnies, la lutte contre les incendies forestiers est devenue l'une des premières implications morales et financières les liant à la protection des forêts. Pour les colons, ce fut un élément déclencheur de changement dans les procédés de défrichage, mettant fin à la méthode des brûlis. Mais les feux de forêt à eux seuls n'expliquent pas toutes ces transformations. D'autres bouleversements

communs au début du 20<sup>e</sup> siècle, comme la mécanisation, l'évolution des connaissances scientifiques et les intérêts politiques ou économiques ont contribué à ce passage.

Au-delà de ces conséquences concrètes, les enjeux liés à la protection des forêts contre le feu se sont ajoutés comme source de conflit entre les compagnies forestières et les défenseurs de la colonisation. Cette cause noble est ainsi devenue un argument de choix sur lequel appuyer ses revendications. Les industriels ont argumenté contre la colonisation en raison des dangers d'incendie liés au brûlage des abatis, et les colons en tentant de démontrer que les techniques industrielles de coupe favorisaient la propagation des feux de forêt. Qui aurait alors pu s'opposer à une amélioration du contrôle des incendies? Cet argument accompagnait donc des demandes dont les intérêts financiers sous-jacents étaient souvent très importants.

La suppression des feux de forêts préoccupait les autorités gouvernementales depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Après environ un siècle d'efforts, on considère les années 1960 comme la décennie au cours de laquelle un système relativement efficace fut mis en place pour détecter et contrôler les feux de forêt. Bien d'autres facteurs avaient aussi changé entre-temps, et l'époque de la colonisation semblait déjà loin derrière.



## Notes

- 1 À titre d'information, on comptait en 2006 seulement dix-huit foyers d'incendie déclarés pour l'ensemble des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. La moyenne annuelle au cours de la décennie 1996-2005 était de quarante-deux incendies. Statistiques de la SOPFEU, « Bilan au 31 août 2006 », disponibles sur Internet à l'adresse [http://www.sopfeu.qc.ca/html/francais/pointschauds/communiqués.php?com\\_id=161](http://www.sopfeu.qc.ca/html/francais/pointschauds/communiqués.php?com_id=161)
- 2 Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p. 392.
- 3 *Ibid.*, p. 427.
- 4 *Atlas régional du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*, [Mont-Joli], BAEQ/ARDA, 1966, carte C-13 : « Les feux de forêt de 1925 à 1964 ».
- 5 *Le Progrès du Golfe*, « Le “ Monstre rouge ” », 6 mai 1938, p. 1.
- 6 Jean-Charles Fortin, *op. cit.*, p. 427.
- 7 *L'Action catholique*, « Deux villages détruits par les feux de forêt », 14 juin 1923, p. 10; *Le Saint-Laurent*, « Aidons les malheureux sinistrés du Témiscouata », 28 juin 1923, p. 4.
- 8 *Le Progrès du Golfe*, « Feux de forêt dans la vallée Matapédia », 20 mai 1932, p. 5.
- 9 Lettre de Philemon Rousseau à Monsieur l'abbé Bernier, 14 juillet 1932, Archives régionales de l'Université du Québec à Rimouski, Fonds Léo-Pierre Bernier, cote UQAR 79-02-8.1, Dossier « Sinistres ».
- 10 Lettre de l'abbé Léo-Pierre Bernier à Monsieur J.-E. Garon, directeur des Services de la colonisation, 29 mai 1935, Archives régionales de l'Université du Québec à Rimouski, Fonds Léo-Pierre Bernier, cote UQAR 79-02-8.1, Dossier « Sinistres ».
- 11 À noter que la Price Brothers Company se dissocia dès 1924 de l'association régionale pour former sa propre association, la Price Brothers Forest Protective Association. Patrick Blanchet, *Feux de forêt, l'histoire d'une guerre*, Montréal, Éditions Trait d'Union, 2003, p. 92.
- 12 *Le Progrès du Golfe*, « Gare aux feux de forêt », 1<sup>er</sup> juin 1944, p. 3.
- 13 *Le Progrès du Golfe*, « La protection des forêts », 22 avril 1921, p. 2
- 14 *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, « Aimer la forêt », 22 avril 1948, p. 18.
- 15 *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, « La forêt : patrimoine de nos enfants », 12 août 1943, p. 4.
- 16 Patrick Blanchet, *op. cit.*, p. 53.
- 17 On en trouve un exemple dans l'article « Cours sur la protection des forêts à la réserve Parke », paru dans *Le Progrès du Golfe*, le 1<sup>er</sup> mai 1958, p. 32.
- 18 Les correspondances, rapports et procès-verbaux conservés dans les dossiers « Protection des forêts » et « Colonisation » aux Archives de l'Archidiocèse de Rimouski.
- 19 *Le Progrès du Golfe*, « Pour remédier aux dégâts causés par les feux de forêt », 3 octobre 1924, p. 1.
- 20 Lettre de Mgr Georges Courchesne à Alfred Dubé, 17 juillet 1937, cote A-20, dossier « Protection des forêts », Archives de l'Archidiocèse de Rimouski.

# Le phare de pointe Mitis, une richesse à conserver

Samuel CÔTÉ

Un phare est une tour érigée le long d'une côte ou d'un cap qui a pour objectif principal de guider les navigateurs au moment opportun, par exemple, indiquer la proximité des côtes ou pour signaler la présence de récifs et de hauts-fonds. Avec les nombreux naufrages survenus au début des années 1800 dans le Saint-Laurent, les autorités n'ont eu guère le choix de se plier aux demandes des citoyens, réclamant la construction de phares. Ils mirent donc tout en œuvre pour remédier à la situation. Dès 1809, un premier phare est fonctionnel, celui de l'île Verte, troisième plus vieux au pays. En 1826, sous l'administration de la Maison de la Trinité, aujourd'hui Transports Canada, des décisions sont prises et des emplacements sont ciblés pour implanter de nouvelles tours. Les coûts élevés et les ressources limitées freinent les démarches; le second phare, Pointe-des-Monts ne verra le jour que 21 ans après l'érection du premier. Dans notre région, celui de Pointe-au-Père fait son apparition en 1859 tandis que Matane entre en activité en 1873. Un an après, le premier phare de Métis-sur-Mer dévoile son identité à notre merveilleux paysage.

## Le début d'une grande époque

Avant même l'implantation du premier phare, la vie maritime occupait une grande place dans le quotidien des Métis. Avec la venue des familles écossaises et le marché du bois en pleine expansion, le seigneur de l'époque, John McNider, voyait grand. Il voulait faire de Métis-sur-Mer un grand port, une station de pilote, et même un centre pour le bois et la pêche. Il aura été un grand visionnaire du début des années 1800. La famille Ferguson fit l'acquisition de la seigneurie en 1850 du neveu de John McNider. En 1870, John Ferguson prit les rênes, succédant à son père David. Le terrain où se trouve le phare actuel a vibré bien

avant l'arrivée de la première station comme en témoigne cet extrait : « *Concerné par le bien-être des gens, il essaya toujours de faciliter la venue de visiteurs en été, avant même l'apparition du chemin de fer. Ferguson acquit l' « Agency for the New Gulf Port SS Company » qui desservait alors le Bas-Saint-Laurent. Elle devait signaler les bateaux et s'occuper de débarquer et d'embarquer les passagers à la Pointe-du-Phare* »<sup>1</sup>. L'opération était bien simple, le navire rempli de touristes jetait l'ancre au large et une chaloupe assignée allait les chercher pour ensuite les amener jusqu'à la rive. Avec l'arrivée du train en 1876 à Petit-Métis, et de la gare en 1911, cette activité perdit alors de son lustre et disparut petit à petit.

## Le premier phare

Après des demandes publiques du député du comté de Matane en 1850 et du seigneur David Ferguson en 1861, les années d'attente et de frustration sont enfin terminées. Il était de mise de construire une tour à Métis afin de protéger les marins. J'ai répertorié une quinzaine de naufrages entre 1828 et 1871, ceci prouve que les naufrages sont la raison principale de l'implantation d'un phare à Métis. Il complétait donc un réseau avec Pointe-au-Père et Matane. C'était un outil primordial pour les navigateurs du Saint-Laurent. Les nuits sombres passées sur le fleuve allaient devenir plus paisibles. Dès 1870, le ministère de la Marine et des Pêcheries ordonne l'établissement définitif d'une station à Métis. À la fin de l'été 1873, les travaux commencent. Enfin, le 20 octobre 1874, le feu est officiellement allumé, la tour en bois mesure 40 pieds de hauteur, elle est peinte en blanc à l'exception de la coupole et de la toiture de l'habitation qui sont en rouge. La lumière était visible à 15 milles du large en temps clair et le feu offrait un éclat par minute. Le premier gardien fut

J. Jules Martin. À la suite de son décès, Jules-Gabriel Martin lui succède et restera responsable du phare jusqu'à sa retraite. En 1889, la force du feu augmenta à la suite de la demande de deux capitaines. Quinze ans plus tard, le phare sera repeint totalement en rouge afin d'être plus distinctif selon les saisons. En 1909, c'est la fin des opérations au premier phare. Élisée Caron sera le dernier gardien du phare original; il fera la transition du premier au second.

## Le deuxième phare

Le début des années 1900 est marqué par une augmentation du mouvement maritime sur le fleuve Saint-Laurent dû à un accroissement des échanges commerciaux, à une hausse des immigrants et du courrier. Les autorités sont alors forcées d'améliorer les fanaux existants. Dès 1903, une étude débute afin d'identifier les phares à être remplacés ou modifiés. Le feu de Métis sera sélectionné, car il avait atteint son âge limite. Avec le temps, une tour en bois revenait plus cher en réparation. On voulait donc investir spécialement sur du solide et une technologie plus perfectionnée. La construction du second phare sera entreprise en 1906 et se terminera au printemps 1909. Ce nouveau modèle sera de forme cylindrique, peint entièrement en rouge et fait à partir de béton armé. Entre 1923 et 1924, d'importantes réfections sont achevées, le phare passe de forme cylindrique à hexagonale. Le gardien en poste à l'ouverture officielle est Élisée Caron. Il surveillera notre fleuve pendant 30 ans, un exploit jamais égalé à Métis. Il cédera l'observatoire à Octave Gendron en 1936. Tout au long de son mandat, M. Gendron aura l'aide de ses fils, David, Robert et Paul-Émile. C'est Georges Fafard, un gardien d'expérience ayant gardé la station de Pointe-des-Monts pendant 26 ans, qui lui succéda en 1954. Il terminera sa carrière à Métis en 1958, année de



Le deuxième phare en 1941.

(Source : Centre de Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec)

sa mort. Émile Chouinard, sixième gardien, et Alain Chouinard n'écouteront qu'une année au phare. Évariste Ferguson et son assistant gardien, Owen Gleeton, seront les derniers à tenir le fort de 1959 à 1970, année de la fermeture officielle du signal de brume et de la station de Petit-Mitis.



Offre d'emploi de gardien de phare à Métis, 23 décembre 1936.

(Source : Garde côtière canadienne)

### La vie d'un gardien de phare à Métis

La nuit comme le jour, ces protecteurs du littoral avaient l'obligation de rester éveillés. Par beau ou mauvais temps, ils alimentaient le ou les brûleurs; ils devaient les éteindre à l'aurore et les allumer au coucher du soleil. Entretenir la lanterne, les appareils mécaniques, voir à ce qu'il reste assez de charbon, voici quelques tâches accomplies journalièrement. Mais surtout, il ne fallait qu'en aucun temps le feu faiblisse ni disparaisse. Le 17 novembre 1879, le sémaphore et le

télégraphe font leur entrée dans la station et facilitent donc le travail tant pour les gardiens que pour les marins. Ils communiquaient la météo aux navires et vice versa, la station de Québec recevait ensuite un message leur donnant un meilleur portrait du trafic maritime en cours. Chaque jour, ils étaient tenus de remplir le registre de la chambre des machines, ils y notaient la température et le passage des navires. L'inventaire annuel comprenait les heures d'utilisation des signaux sonores. Un des rôles principaux demeurerait la disponibilité envers les rescapés, pour les nourrir et les approvisionner à la suite d'un naufrage. « Il fallait peindre le phare une fois par année dû à l'air salin »<sup>2</sup>, m'affirmait Rodrigue Gendron, fils d'Octave, gardien du phare de Métis entre 1936 à 1954. Dès que le brouillard camouflait Baie-des-Sables, les gardiens se rendaient immédiatement enclencher le système de signaux sonores. À pointe Mitis, deux petits coups et un grand coup caractérisaient cette sentinelle de la mer. Les bâtiments savaient où ils se trouvaient et pouvaient déterminer leur position afin de continuer leur course sans crainte. Aux quatre heures, ils montaient en haut du phare pour faire la vérification de l'air dans le manteau. L'installation du diaphone a été faite en mai 1918, cet appareil qui fonctionnait à air

comprimé au moyen d'un moteur à combustion fournissait un rendement efficace et apportait une aide supplémentaire, je dirais même capitale. Il disparut en 1970, donnant le coup de grâce à la présence des gardiens. C'était la seule opération qui nécessitait encore l'intervention d'une personne. Pour leur part, le télégraphe et le sémaphore passèrent le flambeau à la télégraphie sans fil en 1951. Au début du siècle dernier, une fois par année, le brise-glace canadien *Lady Grey* aussi utilisé comme navire de ravitaillement, s'ançrait à un mille au large de la côte. Il venait porter des vivres et des accessoires nécessaires au fonctionnement du site. C'est ce même bateau qui avait transporté, le lendemain de la terrible tragédie du 29 mai 1914, 188 dépouilles de l'*Empress of Ireland* vers Québec afin de les identifier. Voici les qualifications minimales exigées pour devenir gardien de phare : avoir une instruction d'école primaire de préférence, au moins un an d'expérience comme aide de gardien de phare, pouvoir faire fonctionner l'appareil mécanique, entretenir le terrain, avoir une bonne vue, un sens exact des couleurs, une aptitude pour la surveillance, être consciencieux, avoir une bonne santé, être un homme et pour terminer, l'âge pouvait aussi être considéré malgré qu'il n'y avait pas de limite fixée. Il devait passer deux examens, une épreuve écrite et une orale. *En ce qui concerne le salaire, il se chiffrait dans les 300 \$ avec boni au début des années 1900 pour atteindre 2 040 \$ avec boni vers 1930*<sup>3</sup>. Ce métier rapportait peu d'argent, mais le revenu donnait une certaine constance, les gens prisait cette profession. Dans la plupart des cas, la famille résidait dans une maisonnette adjacente. L'hospitalité, l'efficacité et le service fiable des gardiens ont fait leur renommée à travers les années. Ils ont été de fiers témoins de notre histoire maritime.

### De l'automatisation à aujourd'hui

Comme vous l'avez constaté auparavant, avec le retrait du diaphone en 1970, les gardiens n'avaient plus aucune utilité dans la station de Petit-Mitis. Le phare et ses installations sont donc laissés à l'abandon. Mais, pour remédier à la situation, le

ministère des Transports engagea des surveillants qui avaient comme tâche d'effectuer deux visites quotidiennes pour vérifier le site à des heures stratégiques qui différaient d'une journée à l'autre. Ils devaient signaler tout événement insolite et aucun visiteur ne pouvait être admis sur le terrain, excepté les employés du ministère des Transports fournissant la preuve de leur identité. J'ai pu retracer quelques documents avec certains noms de surveillants. Marcel Ouellet aura été le premier surveillant entre 1970 et 1972, ce dernier a été gardien remplaçant dans les années 60. Jean-Baptiste Mackell entra en fonction le 17 juillet 1972 pour quitter son poste le 11 septembre de la même année. Ceci amena la venue de Coaburn Crawford. Avec l'absence de documents et d'une preuve écrite datant du 31 août 1977, je peux affirmer, sous toutes réserves, que M. Crawford aura été le ou l'un des derniers inspecteurs. Cette lumière

de l'estuaire a laissé un vide dans l'esprit et l'imaginaire des Métisziens, les surveillants ont cicatrisé l'image de cette absence avec leur présence quotidienne. En mars 1977, une lettre prouve que quelques organismes et individus étaient intéressés à faire l'acquisition du terrain, du phare et de ses bâtiments. Voici les acheteurs potentiels de l'époque : le ministère de l'Environnement (Service canadien de la faune), l'Institut national de la recherche scientifique (Océanologie), la Municipalité de Métis-sur-Mer et finalement, Jean St-Laurent de Ville Lemoyne près de Montréal.

*Pêches et Océans Canada a cédé une partie du fond de terrain sur laquelle sont érigés trois bâtiments (deux maisons de gardiens et le laboratoire) au ministère des Ressources naturelles du Canada (Service canadien des forêts). La transaction a été effectuée le 11 mai 1978. Pour cette partie d'immeuble, Pêches et Océans a conservé le phare seulement. Ce*

*terrain se trouve être la première partie entre le prolongement de la clôture de l'entrée et le parallèle passant au nord du laboratoire et le petit garage. Pêches et Océans possède en plus du phare, la pointe de terrain sur laquelle est érigé le petit garage. Il est d'usage par la municipalité de Métis-sur-Mer de maintenir le service du feu de navigation à des fins privés<sup>4</sup>.*

Aujourd'hui, les phares sont automatisés ou désuets, mais leur place est assurée à jamais dans notre patrimoine. Il faudrait par contre voir à leur conservation le plus tôt possible. Ils ont tellement d'histoires à nous raconter. Selon Serge Guay, directeur du Site historique maritime de la Pointe-au-Père, il est difficile de donner un chiffre exact sur le nombre de phares existant, car certains sont éteints, en ruine ou d'autres ont été reconstruits, mais le chiffre de 43 est largement diffusé.

## Notes

1 Extrait de la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, volume XVI, numéro 2, juin 1993, p. 10. Consultez aussi pour d'autres informations Thérèse Beaulieu Roy, *Métis, lieu de rencontre et de floraison*, Éditions Les Ateliers Plein Soleil inc., 2002, 249 p. et Jacques Thériault, Jean-Rock Gagnon,

André BOUTIN, *Hier au pays des Métisziens; histoire et culture d'une région du Québec (1675-1960)*, Mont-Joli, Éditions Les Ateliers Plein Soleil inc., 1977, 272 p.

2 Entrevue réalisée avec Rodrigue Gendron le 20 septembre 2005 à Métis-sur-Mer.

3 Jean Paradis, *Historique de la station de phare de pointe Mitis*, 1986, p. 14-15.

4 Témoignage reçu de Donald Moffet, chargé de projets à Pêches et Océans.

# L'église Saint-Jacques-le-Majeur de Causapscal

*Mildred COUTURIER*

Quand vous arrivez à Causapscal, elle vous accueille et vous dirige; tous les chemins dans ce village mènent à ce majestueux édifice qui encore, après presque cent ans, est et restera le cœur de ce site enchanteur. Construite en 1910, l'église est érigée sur une élévation naturelle au centre de Causapscal.

En entrant dans cet endroit, on peut encore voir tous les efforts et le travail qui ont été mis en œuvre pour arriver à ce chef-d'œuvre qui a maintenant passé le cap du 21<sup>e</sup> siècle. Cette église est la fierté des gens de Causapscal : de style néo-gothique, cette œuvre des architectes Ouellet et Lévesque a traversé le temps sans modification majeure, sa maçonnerie en pierre de taille a été restaurée récemment. Cette église n'a rien perdu de sa beauté architecturale, car les villageois en ont pris un soin jaloux. Son intérieur est l'un des mieux conservés au Québec. Il faut prendre le temps d'admirer le très beau chemin de croix ainsi qu'une partie de la grande collection de vêtements sacerdotaux.

## La construction d'une église en pierre... un peu d'histoire

En 1882, des ouvriers construisent la première chapelle. L'érection canonique de la paroisse est célébrée le 21 novembre 1896, suivie de l'érection civile le 6 mars 1897. Cette année-là, une deuxième chapelle est érigée, mais la population augmentant toujours, cela ne suffit pas et le besoin urgent d'une église plus vaste se fait sentir.

Les paroissiens décident de construire une église en pierre. Une requête signée des quatre cinquièmes des contribuables est envoyée à Mgr Blais, le 10 octobre 1909. Le 22 octobre suivant, Nazaire Garin, curé de Saint-Benoît-Labre d'Amqui, vérifie les allégations de ladite requête et en dresse le procès-verbal. Mgr Blais émet le décret de construction le 3 décembre 1909. Cette église devrait avoir 138 pieds de longueur, 59 pieds de



La façade de l'église de Saint-Jacques-le-Majeur de Causapscal (Mildred Couturier, 2006)

largeur dans la nef, 72 pieds de largeur dans les transepts et 34 pieds de hauteur au-dessus des lambourdes. La chapelle qui existait alors devait, d'après ce décret, être ajoutée à l'église neuve pour servir de sacristie.

Pour mettre à exécution le décret de Mgr Blais, les francs tenanciers procèdent à l'élection de trois syndics, le 19 décembre 1909 : Joseph Heppell, Arthur-J. Rioux et Cléophas Paré. Cette élection est confirmée par le Bureau des commissaires civils le 30 décembre. Arthur-J.

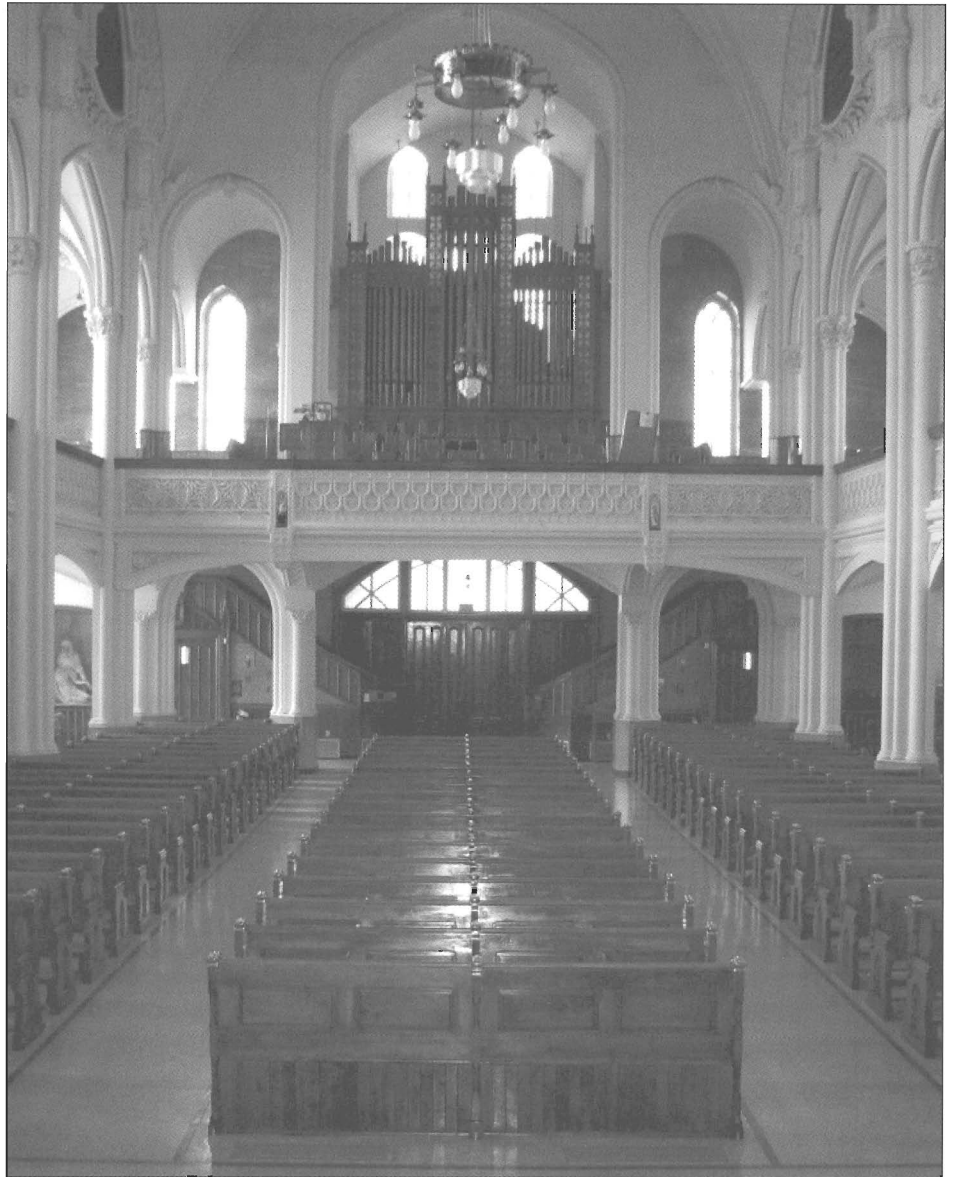


Rioux est choisi comme président des syndic le 27 mars 1910 et le curé Belles-Iles est autorisé à signer le contrat pour la construction de la nouvelle église.

Des soumissions sont ouvertes : celle de Joseph Couture de Lévis, au montant de 38 000 \$ est acceptée par les syndic en avril 1910. Les travaux commencent immédiatement, dirigés par les architectes Ouellet et Lévesque de Québec. Le 22 mai, par une résolution, la fabrique demande à Mgr Blais la permission de construire une sacristie en pierre au lieu d'utiliser la vieille chapelle, comme l'aurait souhaité l'évêque. Mgr Blais autorise cette sacristie en pierre pour le montant de 4 355 \$. La chapelle sera déplacée pour servir de salle publique. Le 20 juillet 1910, Mgr Blais bénit la pierre angulaire de la nouvelle église à l'occasion de la visite pastorale et procède à la bénédiction de l'église l'année suivante, le 19 juillet 1911. Le même jour, l'évêque bénit la statue en bronze doré de saint Jacques, le patron de la paroisse. Haute de dix pieds, elle orne le portail de l'église.

#### Installation des cloches

Les trois cloches ont été coulées par la Fonderie Paccard. La première, d'abord installée sur la deuxième chapelle en 1909 et transférée par la suite dans le clocher actuel, pèse 628 livres et porte le nom de St-Jacques. Elle donne la note *do*. La seconde, bénite en 1913, pèse 906 livres et se nomme Andréas-Albertus. Elle donne la note *si bémol*. La troisième, également bénite et installée en 1913, pèse 1 274 livres et est désignée sous le nom de Pius. Elle sonne la note *sol dièse*.



Vue de l'intérieur de l'église (Mildred Couturier, 2006)

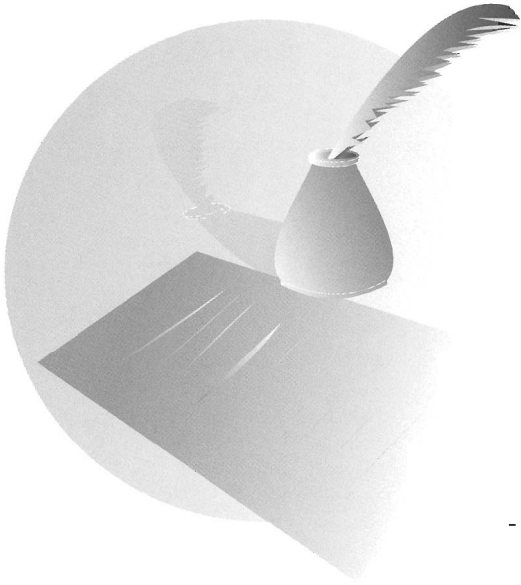
#### L'orgue

L'orgue de l'église Saint-Jacques-le-Majeur de Causapscal constitue la 1 407<sup>e</sup> commande reçue

par Casavant Frères, le célèbre facteur d'orgues établi à Saint-Hyacinthe depuis 1879; il porte par conséquent le numéro d'opus 1 407. Le contrat est signé par le curé J. D. Morin. Installé en 1930 au coût de 8 000 \$ et béni en 1931, l'instrument compte 21 jeux sur deux claviers et pédalier, pour un total de 1 373 tuyaux en métal ou en bois. On remarquera notamment l'élégant buffet de l'instrument, fabriqué par Casavant Frères. En 1995, une soixantaine d'années après son installation, l'orgue sera rénové.

#### LA COMPOSITION DE L'INSTRUMENT EST COMME SUIT :

<b>GRAND ORGUE</b>	<b>RÉCIT</b>	<b>PÉDALE</b>
Montre 8'	Bourdon 16	Flûte 16
Méodie 8'	Principal 8	Bourdon 16
Dulciane 8'	Bourdon 8	Bourdon doux 16 (Récit)
Prestant 4'	Violo de gambe 8	Flûte 8
Flûte d'amour 4'	Voix céleste 8	Bourdon 8
Trompette 8'	Flûte Traverse 4	
	Piccolo 2	
	Cornet IV	
	Trompette 8	
	Hautbois 8	
	Trémolo	



## Nouvelles brèves

*Euchariste MORIN*

ration du patrimoine religieux s'adresse aux édifices religieux ayant une valeur patrimoniale supérieure (cote A, B ou C), attribuée lors de l'inventaire national des lieux de culte du Québec réalisé en 2004.

- La Maison Joseph-Gauvreau, classée monument historique depuis 1985 et abandonnée pendant plusieurs années, a finalement trouvé une nouvelle vocation. Sa restauration permet de découvrir la richesse de son architecture, alors que sa fonction commerciale l'intègre de belle façon à la vie du centre-ville rimouskois.
- Ces derniers mois, plusieurs bâtiments ont été protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels par les municipalités du Bas-Saint-Laurent. Ont été cités monument historique : l'ancien presbytère d'Esprit-Saint, la gare de Sayabec, la maison Letendre à Rimouski, la maison Odilon-Vallée à Amqui, l'église et la forge à Saint-Anaclet, alors qu'ont été constitués en site du patrimoine, le noyau religieux de Notre-Dame-du-Portage, une nouvelle partie du secteur du centre-ville de Rimouski et la Maison Narcisse-Bertrand et son terrain situés à L'Isle-Verte.
- Des bâtiments religieux seront restaurés au cours des prochains mois, grâce à l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications et de la Fondation du patrimoine religieux du Québec, soit l'église de Saint-Arsène, l'église Marie Médiatrice d'Estcourt, l'église de Saint-Simon et l'archevêché de Rimouski (phase 4). Le programme de restaura-

gramme de restauration du patrimoine bâti pour les villes de Rivière-du-Loup et d'Amqui, la restauration de la Maison Lamontagne à Rimouski, le presbytère d'Esprit-Saint qui sera transformé en bibliothèque municipale et en centre de mise en valeur des Opérations Dignité, et celui de Saint-Cyprien qui logera la bibliothèque municipale.

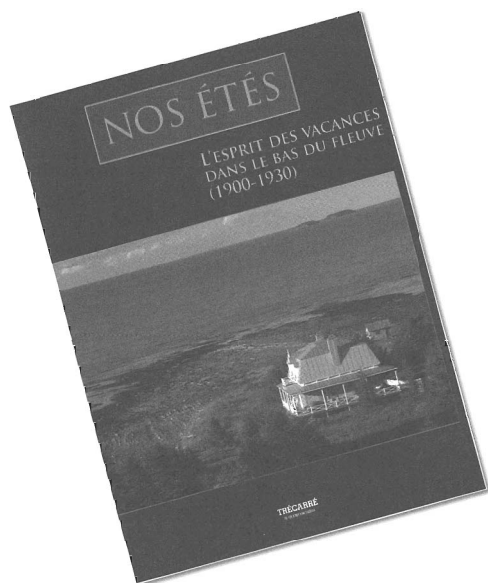
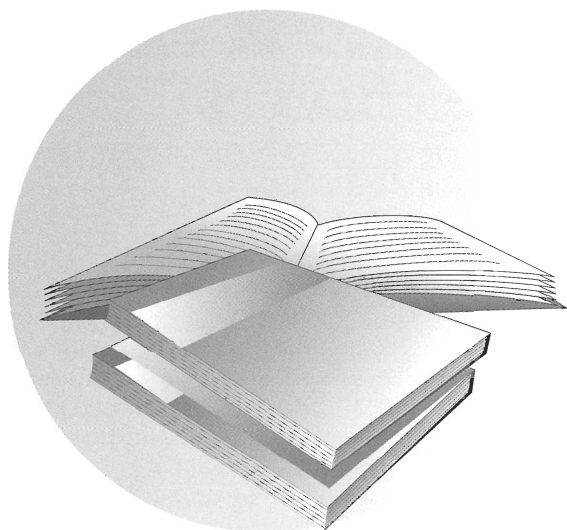
- La MRC de Témiscouata a lancé sa politique culturelle en mai dernier. Ce sont maintenant 10 municipalités (5 villes et 5 MRC) qui se sont dotées de cet outil de développement, rejoignant 92 % de la population bas-laurentienne.
- Le 21 décembre 2006, la grange Adolphe-Gagnon de Saint-Fabien a été classée monument historique en vertu de la Loi sur les biens culturels. Construite en 1888, elle est la plus ancienne grange octogonale qui subsiste au Québec. La Fondation de l'Écomusée de l'Est du Québec souhaite la restaurer et la mettre en valeur, afin de rendre accessible au public cet élément important de notre patrimoine collectif.



La maison du notaire à Trois-Pistoles

### Une louable suggestion...

Vous souhaitez contribuer financièrement à la diffusion des connaissances dans le domaine de notre histoire régionale? L'équipe de rédaction de la revue *L'Estuaire* accueillera avec reconnaissance tout legs (par voie testamentaire) ou don (de votre vivant) favorisant la poursuite de ses activités. Légalement, toute donation devrait être faite au nom de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent. À l'avance, nous vous remercions de votre générosité.



Sébastien BRODEUR-GIRARD,  
*Nos étés. L'esprit des vacances dans le Bas du Fleuve (1900-1930)*,  
 Outremont, Éditions du Trécarré, 2006, 160 pages.

Quel plaisir sans fin de tenir cet ouvrage magnifique entre ses mains! Les Éditions du Trécarré nous offrent un livre sur papier glacé grand format avec une centaine de photographies en noir et blanc et en couleurs. S'inspirant de la série télévisée *Nos étés* diffusée sur le réseau TVA, l'auteur relate une période qui nous fait rêver spontanément : les vacances estivales au Bas-Saint-Laurent au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Seule l'élite anglophone pouvait semble-t-il se permettre des vacances qui duraient plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Nous avons d'ailleurs publié en 2002, dans la collection *Les Cahiers de L'Estuaire* no 1, un ouvrage rédigé par Alexander Reford intitulé *Villégiature anglophone au Bas-Saint-Laurent*. Aristocrates, politiciens, industriels en provenance de Montréal, de l'Ontario et même des États-Unis débarquaient ainsi sur les rives du Saint-Laurent, trimbalant avec eux de multiples bagages contenant des tenues vestimentaires variées

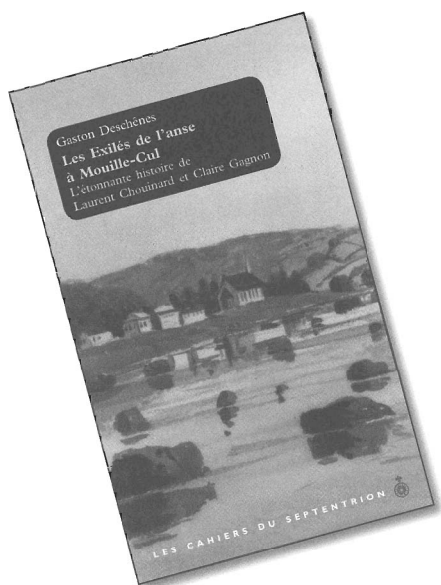
## Des livres à lire!

et nombreuses... Car un des objectifs, souvent non avoué implicitement, c'était « de s'exposer au regard de tous... » et « d'affirmer son appartenance à une élite ». Plusieurs lieux de villégiature obtinrent une grande réputation selon leur fréquentation par « des membres respectés de la communauté ». Les humains sont ainsi faits : ils veulent à tout prix se démarquer de leurs semblables, être différents, afficher leurs richesses, qu'importe le type de société, comme l'exprimait un sociologue vietnamien lors d'une récente conférence à l'UQAR qui portait sur des paysans du nord du Vietnam.

Quels sont ces lieux à la mode où il fallait absolument déambuler pour obtenir un certain prestige social? Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Cacouna a commencé à être fréquenté par des touristes et sa notoriété devint très grande; pendant plusieurs années, c'était l'endroit « où il fait bien d'être vu » lors des vacances estivales. D'autres villages ont été très achalandés : Kamouraska (dès 1815), Saint-Patrice près de Rivière-du-Loup, Métis-sur-Mer avec plus de 3 000 vacanciers dans les années vingt et Notre-Dame-du-Portage (après la Première Guerre). Pour se rendre vers ces lieux de villégiature, la majeure partie des touristes anglophones utilisait le bateau ou le train. L'arrivée de l'automobile et la construction de routes ont facilité grandement l'accès aux rives du Saint-Laurent : Saint-Fabien-sur-Mer, le Rocher-Blanc à Rimouski, Sainte-Luce, le Bic connurent une popularité grandissante auprès d'une nouvelle clientèle : avec l'accroissement du niveau de vie, les francophones pouvaient enfin se permettre de prendre quelques jours de congé... Même l'État québécois ne fut pas en reste; en 1929, on publia le premier guide touristique intitulé *Sur les routes du Québec*, en plus d'allouer une somme de 200 000 \$ par année pour la promotion touristique.

Ce livre nous révèle aussi les différents loisirs des vacanciers : tennis, golf, canotage, baignade, courses de chevaux, vélo, chasse et pêche ont eu la cote auprès de la clientèle! Avant de refermer les pages de ce bouquin, on ne peut que s'imaginer le *farniente* des touristes qui se prélassaient dans des hôtels parfois luxueux et prestigieux tels le St. Lawrence Hall à Cacouna qui pouvait accueillir jusqu'à 800 convives, le Cascade à Métis-sur-Mer et le Bellevue à Rivière-du-Loup... Un livre à feuilleter lors de vos prochaines vacances estivales ou en hiver lorsque la nostalgie de l'été vient tout à coup vous surprendre...

Jean LARRIVÉE



Gaston DESCHÊNES,  
*Les Exilés de l'anse à Mouille-Cul.*  
*L'étonnante histoire de Laurent Chouinard et Claire Gagnon,*  
Sillery, les Éditions du Septentrion, 2006, 116 pages.

Autre temps, autres mœurs! Ce petit bouquin de Gaston Deschênes nous raconte l'histoire invraisemblable de Laurent Chouinard et Claire Gagnon qui subissent les foudres du clergé en janvier 1774, après avoir « *célébré un simulacre de mariage dans une résidence privée en présence de quelques parents et amis* ». Comble de malheur, la mariée, une veuve récente, est enceinte de trois mois...

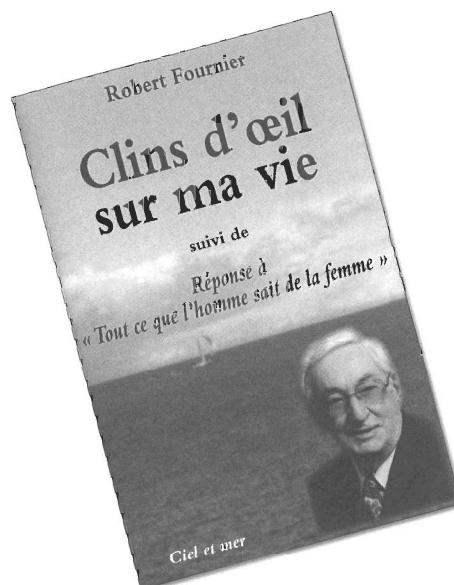
Le curé Hingan de Saint-Jean-Port-Joli est scandalisé : « *ces deux paroissiens se sont mariés tout seuls* », devant un dénommé Jean Leganille qui agit comme témoin principal en tenant un simple crucifix... Laurent Chouinard et Claire Gagnon ont utilisé cette procédure inusitée à cause des refus du clergé qui ne veut pas procéder au mariage religieux.

Devant le geste scandaleux des deux protagonistes, la réaction de Mgr Briand ne se fait pas attendre. Il excommunie et sort de l'Église de dieu « *Les deux paroissiens qui ont eu l'impiété d'attenter de se marier contre les règles de l'église* » et « *toutes les personnes qui ont assisté à cette sacrilège cérémonie* ».

Les deux excommuniés partent donc en exil vers « *les postes d'en bas* » afin d'échapper à la tyrannie religieuse dont ils sont victimes à Saint-Jean-Port-Joli. C'est ainsi que le couple « *maudit* » s'installe au Bic dans le secteur de l'anse à Mouille-Cul, puis séjourne probablement à Cap-Chat en Gaspésie.

Le couple était-il sans reproches? Lisez l'épilogue de l'auteur Gaston Deschênes pour connaître son hypothèse à ce sujet...

Jean LARRIVÉE



Robert FOURNIER,  
*Clins d'œil sur ma vie*  
Québec, à compte d'auteur, 2006, 322 p.  
(Pour obtenir un exemplaire, adressez-vous à l'auteur :  
1275, chemin Sainte-Foy, app. 1482, Québec G1S 4S5 - 418 683-5824)

Après avoir écrit plusieurs ouvrages historiques sur la région de Matane, Robert Fournier nous révèle, dans son livre *Clins d'œil sur ma vie*, des facettes importantes sur sa famille, son implication sociale et son métier d'optométriste. Rappelons qu'il a fondé, en 1965, la revue d'histoire *Au pays de Matane* dont il a assumé la direction jusqu'en 1995. Il a aussi publié *Baie-des-Sables 1869-1969* et *Matane, ville en progrès*, un album sur les 50 ans de cette ville.

La table des matières de son nouveau livre suit un ordre plutôt chronologique : l'auteur nous présente d'abord ses ancêtres établis à Québec et Montmagny, puis à Sandy Bay (Baie-des-Sables); il évoque ses jeunes années, notamment ses études au Séminaire de Rimouski; il relate ses débuts comme optométriste itinérant, parcourant pendant plus de 25 ans les villages de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine tout en ayant son bureau principal à Matane; on découvre son engagement social et politique, au Conseil municipal, aux chambres de commerce, à la Société nationale des Québécois, au Club Richelieu ou dans d'autres organismes.

La deuxième partie du livre s'intitule *Tout ce que l'homme sait de la femme* où l'auteur nous présente les femmes importantes de sa vie : sa mère, sa belle-mère, son épouse, ses enseignantes, etc.

Dans sa postface, l'auteur conclut : « *Humblement, en toute simplicité, je tente de résumer mon périple terrestre. Comme celui de chaque humain, il a connu des hauts et des bas dans tous les domaines. Mais, j'ai toujours fait confiance à la vie* »...

Agrémenté de plusieurs photographies, le livre de Robert Fournier nous transmet, non seulement le témoignage d'une vie, mais aussi de nombreux volets de l'histoire de notre région, particulièrement celle de Matane.

Jean LARRIVÉE



**SOIF**  
DE TROUVER

**Renseignements**  
1 800 511-3382  
uqar@uqar.ca

**UQAR**

Rimouski | Lévis

[www.uqar.ca](http://www.uqar.ca)